
Année Universitaire 2024-2025

Déclinaisons des orientations pédagogiques

AS – L1 – L2 – L3

PROJET PEDAGOGIQUE

(Basées sur le projet de l'institut 2020/2025)



Réalisation : Direction - Équipe pédagogique - Secrétariat

Validation de l'Instance Compétente des Orientations Générales IFSI/IFAS du 09/10/2024

Table des matières

ABREVIATIONS	5
PREAMBULE.....	8
Les orientations pédagogiques.....	8
Un Dispositif d'aide à la réussite pour tous, une ambition collective :.....	9
Une démarche d'accessibilité pour tous « le Tout à tous » au service de l'inclusivité et de la réussite	12
La formation Théorique.....	16
L'ingénierie pédagogique	17
Les orientations pédagogiques par compétences.....	17
Les méthodes et outils	18
Les modalités d'évaluation	23
La formation Clinique en stage.....	24
Les modalités d'encadrement et de tutorat des étudiants.....	28
Modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants	31
Répartition des temps de formation : clinique et théorique AS et IDE	32
Les indicateurs d'évaluation de notre projet.....	37
AS Promotion 2024/2025	38
L'organisation de la formation par blocs de compétences	40
La formation AS par apprentissage	50
L1 – Promotion 2024/2027 - Semestres 1 & 2	51
Au SEMESTRE 1	54
Au SEMESTRE 2.....	58
La formation clinique	59

L2 – Promotion 2023/2026 - Semestres 3 & 4	62
Au SEMESTRE 3	66
Au SEMESTRE 4	67
La formation clinique	68
L3 – Promotion 2022/2025- Semestres 5 & 6	69
AU SEMESTRE 5	75
La formation clinique	75
AU SEMESTRE 6	77
Calendrier du Travail d'Initiation à la Recherche Session 2024/2025	80
LES ANNEXES	81
Annexe 1 : Organigramme hiérarchique	82
Annexe 2 : Liste des initiales	83
Annexe 3 : Politique inclusive	84
Annexe : 4 Charte de l'évaluation écrite et orale à l'institut de formation	88
Annexe 5 : Planifications prévisionnelles des évaluations Semestres impairs	98
Annexe 6 : Alternance pédagogique	102
Annexe 7 : Tableau de convergence entre les compétences IFSI/IFAS/UE et modules	103
Annexe 8 : Calendrier prévisionnel de l'alternance pour les apprentis	108
Annexe 9 : Les lieux de stage par typologie et par référents	118
Annexe 10 : Le tableau d'acquisition des compétences EAS	121
Annexe 11 : Le tableau d'acquisition des compétences ESI	123
Annexe 12 : Tableau actes, activités et techniques de soins	124
Annexe 13 : Les indicateurs d'évaluation du projet annuel 2024/25	126
Annexe 14 : Les activités de simulation par compétence	128
Annexe 15 Soins en santé mentale	136
Annexe 16 : Plans de santé publique	138

ABREVIATIONS

AFGSU	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence
AP	Auxiliaire Puéricultrice
ARM	Assistant de Régulation Médicale
ARPP	Analyse Réflexive de Pratique Professionnelle
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Aide-Soignant(e)
ASHQ	Agent de Service Hospitalier Qualifié
AVF	Assistant de Vie aux Familles
BAC ASSP	Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins, Service à la Personne
BAC SAPAT	Baccalauréat Professionnel Service aux Personnes et aux Territoires
CAC	Commission d'Attribution des Crédits
CFA	Centre de Formation Apprentis
CEFIEC	Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres
CESU	Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
CH / CHU	Centre Hospitalier / Centre Hospitalier Universitaire
CM	Cours Magistraux
COFIL	Comité de Pilotage
CR	Conseil Régional
CREX	Comité Retour Expérience
CRP	Centre de Ressources Pédagogiques
CVAR	Commission de Validation de l'Acquisition des résultats (IFAS)
CVEC	Contribution Vie Etudiante et de Campus
CVS	Commission de Validation des Sujets d'Evaluation
DEI	Diplôme d'Etat Infirmier
DEAS	Diplôme d'Etat Aide-Soignant
DEAES	Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
DGOS	Direction Générale de l'Offre de Soins
DPC	Développement Professionnel Continu
DREETS	Direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (Direction pour le Jury Final)

EAS	Élève Aide-Soignant(e)
ECTS	Européen Crédits Transfert System
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
EPSM	Etablissement Public de Santé Mentale
ESI	Etudiant(e) en Soins Infirmiers
ETP	Education Thérapeutique
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FEI	Fiche d'évènement indésirable
FPC	Formation Professionnel Continu
FGSU	Formation aux Gestes et Soins d'Urgence
GERACFAS	Groupement d'étude de recherche et d'action pour la formation d'aides-soignants
ICOGI	Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'institut
IDE	Infirmier Diplôme d'Etat
IF	Institut de Formation
IFAS	Institut de Formation Aides-soignants
IFCS	Institut de Formation des Cadres de Santé
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
L1	1 ^{ère} année IFSI (grade Licence)
L2	2 ^{ème} année IFSI (grade Licence)
L3	3 ^{ème} année IFSI (grade Licence)
LAS	Licence Option Accès Santé
LMD	Licence Master Doctorat
MOOC	Massive Open Online Course
MMPOK	Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie Kinésithérapie
PASS	Parcours Accès Spécifique Santé
S1	Semestre 1
SD	Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
SP	Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants
STAGE	SCD : Soins Courte Durée SMPSY : Soins en Santé Mentale et Psychiatrie SLD : Soins de Longue Durée et Soins Suite Réadaptation

	SICLV : Soins Individuels ou Collectifs en Lieu de Vie
SVE	Section relative à la Vie Etudiante
TD	Travaux Dirigés
TICE	Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TIR	Travail d'Initiation à la Recherche
TP	Travaux Pratiques
TPG	Travaux Personnels Guidés
UE	Unité d'Enseignement
UFA	Unité de Formation par Apprentissage
UI	Unité d'intégration
UPJV	Université Picardie Jules Verne

PREAMBULE

Les orientations pédagogiques

Déclinées ci-après par année de formation et par compétences pour l'année universitaire 2024/25 ce document explicite les intentions pédagogiques et leurs déclinaisons issues du projet de l'institut « **bâtissons l'avenir ensemble, pour un institut de formation territorial et inclusif** » 2020/2025¹.

Il est complémentaire du guide pratique des études /règlement intérieur 2024/2025 et constitue le projet pédagogique de l'année.

Réalisé par l'équipe pédagogique dans son ensemble de l'IFSI et de l'IFAS et présenté en instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) présidée par l'ARS , cet écrit démontre l'engagement et le dynamisme de tous pour la formation des étudiants².

Ce document une fois validé en instance va leur être mis à disposition la plateforme ELFE THEIA®. Il leur est présenté en début d'année universitaire en version synthétique sous forme de diaporama en présentiel, afin de leur permettre de se projeter.

Ainsi, **en référence à l'arrêté du 10 Juin 2021**³, annexe 2 et au projet de l'institut, notre volonté collective est d'assurer la formation la plus adaptée aux réalités et exigences professionnelles d'aujourd'hui et de demain en nous appuyant sur :

Les valeurs essentielles déclinées dans notre projet que sont :

- Le respect
- L'autonomie
- La responsabilité
- La solidarité
- L'altérité
- L'intégrité

Ce projet prend en considération

- **L'évolution de l'offre de soins** (soins ambulatoire, soins à domicile, lieux de vie) et sur des champs tels que la promotion de la santé et prévention, les maladies chroniques, le vieillissement, les troubles du comportement, le handicap, la santé mentale et ce dans un contexte de pratiques soignantes en mouvance (télé-soins, maisons de santé, infirmière de pratique avancée (IPA).)
- **L'évolution des profils des étudiants et les propositions pédagogiques innovantes** mises en œuvre par l'équipe pédagogique pour répondre au mieux à cette évolution.

¹ Le projet de l'institut 2020/2025 est consultable sur la plateforme LMS

² Lire partout étudiant /élève

³ Arrêté relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

- Une organisation qui s'articule autour d'une alternance juxtaposée (institut et lieux de stage) et une alternance intégrative (théoriser sa pratique et pratiquer sa théorie).
- Les préconisations du conseil de perfectionnement depuis 2018 (pour l'IFSI) en amont et après la formation initiale dans le but d'améliorer la formation des étudiants infirmiers et leur employabilité au plus près des attendus des employeurs dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles . .

Une nouveauté qui perdure et se développe :

L'apprentissage un engagement fort et nouveau

La formation, notre position d UFA pour un dispositif supplémentaire qui peut participer à la réussite de l'étudiant et l'élève.

- En amont par un travail de communication auprès de nos partenaires externes du territoire
 - Lycées encordés ou non dans notre cordée de la réussite
 - Employeurs du champ sanitaire ou medico social,
 - Missions locales et France Travail
- à l'IFAS avec une rentrée en septembre des parcours classiques en 16 mois et des parcours passerelles issus des BAC ASSP pour un cursus d'une année environ
- A L IFSI dès la L2 ou la L1 en fonction du cursus antérieur

Entre CFA, employeurs et étudiants une organisation qui est toujours en évolution, soutenue par des relations permanentes et la formation continue tuteur / maitre d'apprentissage réalisée par l'IF.

Un Dispositif d'aide à la réussite pour tous, une ambition collective :

Des moyens sont mis en œuvre pour les formations AS et IDE de L1 à L3 par l'équipe pédagogique

Ce dispositif s'inscrit dans:

- Le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle des Hauts de France, et notamment les axes :
 - Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
 - Eviter le décrochage
- La loi ORE, Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

-
- Le travail en amont effectué par l'IF auprès des partenaires (portes ouvertes , cordée de la réussite , forums ...)
 - Le développement des neurosciences appliquées à la pédagogie, renforcées cette année par une formation en interne de l'équipe pédagogique.
 - Le projet d'institut 2020 /25 et en particulier **l'accès du « TOUT à TOUS »** pour faciliter la prise en compte des handicaps invisibles
 - Le référentiel aide-soignant de formation 2021 (suivi pédagogique et accompagnement pédagogique individualisé)
 - La démarche continue d'amélioration de la qualité et de la gestion des risques validée par **notre certification Qualiopi renouvelée en 2024 jusqu'en 2027**
 - Un parcours d'étudiant traceur initié et réalisé chaque année qui apporte un regard très intéressant sur l'expérience étudiant et des nouvelles pistes d'améliorations de la formation

Et Grace à la **professionnalisation de l'équipe pédagogique** qui allie expérience professionnelle avérée et acquisition de compétences nouvelles par la formation continue.

Notre dispositif pédagogique pour les 4 années a pour objectifs particulièrement en L1, en début de la formation AS et pour tous au long de la formation, de permettre à l'étudiant de:

- Lui faire découvrir son « métier » d'étudiant/élève qui apprend (versus ce qu'il connaît en tant que lycéen, ou par rapport à sa formation antérieure, ou ses expériences professionnelles) et son contexte générationnel / motivationnel
- L'aider à prendre ses repères dans la formation en terme de compétences psychosociales et du bien vivre ensemble
- Développer et améliorer ses capacités d'apprentissages, de mémorisation (apprendre à apprendre) en découvrant son profil d'apprentissage grâce à un test de métacognition
- Soutenir sa motivation (en la recueillant, en donnant du sens aux apprentissages, en le faisant se projeter dans sa formation (devenir étudiant au service de son projet de devenir infirmier ou aide-soignant)
- L'entraîner à la prise de notes, à l'utilisation des outils numériques mis à sa disposition, à la réalisation de supports pour ses apprentissages, à s'autoévaluer et à passer des évaluations normatives avec succès pour devenir un professionnel compétent
- Se développer en termes de réflexion professionnelle et d'autonomie dans sa formation
- S'organiser devant toutes les matières nouvelles, le grand nombre de connaissances à acquérir et d'évaluations à valider (réaliser un planning de travail **personnel** à partir des informations disponibles) .

Et dans le cadre des apprentissages collaboratifs avec les élèves aides-soignants afin « *d'apprendre ensemble pour travailler ensemble* », l'équipe pédagogique met en œuvre collectivement, de nombreuses actions (simulation dans le cadre du raisonnement clinique et les bonnes pratiques en lien avec l'hygiène environnementale, formation aux gestes et soins d'urgence, TD de réflexion éthique...et bien d'autres activités ...qui évoluent et se renforcent au fil du temps)

Pour toutes ces propositions et activités

L'étudiant / élève peut se projeter et s'organiser, anticiper et bien vivre sa formation grâce à

- La distribution en L1/ AS de leur référentiel de formation et des principaux textes contributifs à celle-ci
- La mise à disposition en version papier et consultable sur le site internet du guide pratique des études / règlement intérieur avec des modalités d'appropriation nouvelles en cette année universitaire avec des questionnaires google form individuels sur la partie règlement intérieur et un module auto formatif sur la partie guide pratique des études pour tenter de pallier à la méconnaissance des règles, et limites posées.
- L'application mykomunoté du logiciel dossier étudiant « FORMEIS » qui lui permet d'obtenir des informations en temps réel du planning de la semaine, de ses notes
- la plateforme ELFFE THEIA (, planning des évaluations normatives sessions 1 et 2 et des remédiations ...modules auto formatifs ... et tous les cours ... et informations diverses utiles pour la formation théorique et clinique / stage)
- Aux activités proposées (financées par la CVEC) pour apprendre à prendre soin de soi pour prendre soin des autres et ainsi prévenir et préserver la santé mentale des étudiants

D'après une enquête de 2022, 70% des étudiants déclarent se trouver en situation de mal être. Ainsi en appui avec les dispositifs existants, un renforcement des actions de prévention en santé mentale sont renforcées et menées au cours de cette année universitaire grâce à des ateliers découverts

- D'initiation à la sophrologie, *Qi Gong* pour tous les L1 et EAS

Et sur inscription :

- D'atelier d'initiation au yoga, relaxation, toucher massage etc
- Manuels créatifs (scrapbooking, arthérapie, mandalas),
- Sportifs de renforcement musculaire

Mais aussi **un atelier théâtre** supervisé cette année par un professeur de théâtre pour les L2

Et **Des supervisions cliniques** collectives post stage par des psychologues

Et bien d'autres actions à découvrir voir carte mentale du projet : prévention en santé mentale, etc.

Et ce pour

- Prévenir l'apparition des risques psychosociaux, dans le cadre de la préservation de la santé mentale étudiante
- Trouver les ressources individuelles pour devenir un étudiant et un futur soignant « épanoui ».

Une démarche d'accessibilité pour tous « le Tout à tous » au service de l'inclusivité et de la réussite

Notre démarche d'accessibilité aux savoirs et pour l'insertion professionnelle du plus grand nombre passe par :

- La généralisation de certaines innovations pédagogiques et de bonnes pratiques, qui en améliorant l'accessibilité de tous, permet également de résoudre une partie des problèmes singuliers et s'avère dès lors être notre option privilégiée. Ces bonnes pratiques sont formalisées dans une politique inclusive révisée chaque année (cf. annexe 3)
- Le souci d'aider les étudiants dans leur adaptation à l'enseignement supérieur et/ou à la formation professionnelle et de les accompagner tout au long de leur année ou de leurs années d'études en réalisant :
 - Des tests dits de positionnements initiaux
 - Un bilan initial de profil d'apprentissage et de niveau en calcul, en français et en anglais pour les ESI,
 - Dans le cadre des API (accompagnement personnel individualisé) pour les EAS
 - Un entretien de suivi pédagogique « prise de connaissance » en début de formation et pour toutes les intégrations et mutations,
 - Des suivis pédagogiques individualisés (théorique et clinique) au moins 2 par an (ESI et EAS en parcours complet),
 - Des visites de stages par des formateurs au moins 2 par année

- Des entretiens supplémentaires dits « d'aide à la réussite » au moins un en fin de semestre impair pour la formation théorique et plus spécifiquement d'aide à la réussite en stage sur toute la formation.
- Un entretien personnalisé et la formalisation d'un projet personnel de redoublement pour les redoublants et si nécessaire pour les réintégrations en formation,

et bien sûr au décours de ces entretiens si nécessaire des propositions, des conseils pédagogiques, voire des heures d'API supplémentaire, des ateliers de renforcement (calculs professionnels par ex..) ou visites de stages en plus sont proposés à l'étudiant.

Un accompagnement à la réussite qui ne peut aboutir sans l'investissement de l'étudiant lui-même dans ses apprentissages et par son assiduité, une participation active et effective est à dire une présence physique et intellectuelle, et une concentration indispensable.

Et pour parfaire cet accompagnement :

- Un suivi global des étudiants afin de dépister au plus vite les étudiants en difficulté et ainsi mettre en œuvre un dispositif renforcé d'accompagnement et de soutien personnalisé au plus tôt. (4 commissions pédagogiques par an en dehors des commissions d'attribution des crédits (CAC) et commission de validation des résultats (CVAR)
- Le repérage, la compensation des handicaps invisibles et l'accompagnement des étudiants, démarche qui est déclinée dans le guide pratique /règlement intérieur et qui se développe au fil des besoins.
- Un accès possible gratuit à une consultation de psychologue et à un rendez-vous avec une assistante sociale sur le site du CHI.
- Une consultation gratuite en début de formation par le service santé au travail de l'établissement support et si nécessaire des consultations supplémentaires au cours de la formation
- **La possibilité de bénéficier d'une journée de congé menstruel autorisée par mois de septembre à fin juin sous conditions**
- **Le passage d'une épicerie solidaire itinérante** (1 fois par mois environ) pour compléter l'offre régionale des 100 repas gratuits et des bourses pour ceux qui en ont le plus besoin

Et au-delà de ce qui existe déjà et s'appuyant sur l'existant

- **Un projet de développement « d'étudiants pairs »**, sur le modèle du tutorat à l'université, cad un accompagnement d'un groupe ou plusieurs groupes de L1 par des

pairs de L2 ou L3, pour un dispositif d'environ 50H rémunérées pour l'année universitaire, à raison en moyenne de 2H par semaine.

Ce dispositif a à aussi pour objectif de

- **Faciliter l'entrée en formation universitaire infirmière**
- **Permettre la réussite** des semestres de L1 tant en clinique qu'en théorie.
- **Prévenir les arrêts précoces de formation**

Cet accompagnement vise à soutenir la motivation et augmenter l'engagement pour une poursuite des études en L1.

AINSI,

Toutes les équipes (pédagogique, administrative et logistique) de l'institut se mobilisent pour permettre aux étudiants de réussir et de devenir les soignants de demain, capables de prendre soin des usagers, dans les champs du système de santé et du médico-social, dans les établissements et sur le territoire, qu'ils soient âgés ou non, malades aigus ou chroniques, en fin de vie.

Notre challenge collectif est de :

- **Faire expérimenter** ensemble les étudiants/élèves, et privilégier la pédagogie de la découverte et de l'action (en autre simulation, serious game , escape game , TRIVIAL PURSUIT, ECOS ...)
- **Les mettre en action** en leur faisant confiance, en nous appuyant sur eux et ce dans le **respect du cadre posé** que sont les référentiels, le projet de formation de l'institut, le guide/règlement intérieur, les bonnes pratiques professionnelles, EBN ...);
- **Les amener, au terme de leur formation**, à être des infirmiers et aides-soignants « débutants » et les préparer à s'adapter tout au long de leur exercice professionnel futur.

Notre orientation globale est empruntée à Michel de Montaigne, écrivain, Homme politique (1533 - 1592) « **Mieux vaut tête bien faite que tête bien pleine** »

Et nos actions s'inspirent de Walter Hesbeen, infirmier et docteur en santé publique de l'Université catholique de Louvain (UCL), responsable du GEFERS (Groupe francophone d'études et de formations en éthique de la relation de service et de soin) à Paris, qui en évoquant le parcours de l'étudiant affirme *« que celui-ci est sur un chemin qui l'amène vers un terrain inconnu . L'errance sur le chemin ne doit cependant pas le perdre et doit être sécurisée par la démarche pédagogique »*

Avec nous

étudiant /élève,

**Tout est réuni pour votre réussite qui vous
appartient**

Pour en savoir plus lire la suite

La formation Théorique

Courants pédagogiques et méthodes

Les courants pédagogiques mobilisés sont :

- **Le modèle comportementaliste ou le béhaviorisme :**
Enseignements basés sur les répétitions, le renforcement, l'imitation, enseignement assisté par ordinateur : E-learning, quizz...visant l'acquisition d'automatismes.
- **Le modèle constructiviste**
Centrée sur les représentations de l'apprenant et leur évolution au cours de l'apprentissage.
- **Le modèle socioconstructiviste**
L'objectif est d'acquérir des compétences en partageant des connaissances et des pratiques par l'apprentissage des pairs par les pairs.
- **Les neurosciences cognitives**
L'apprentissage selon les neurosciences repose sur 4 piliers :
 1. L'attention
 2. L'engagement actif
 3. Le retour d'informations
 4. La consolidation

Les méthodes pédagogiques encouragent la **réflexivité** dans l'approche théorique et clinique.

Au-delà de la prescription des référentiels de formation, notre projet d'institut (2020/25) développe

Les principaux axes en formation infirmière et aide-soignante que sont :

- Le raisonnement clinique, plans de soins types et chemin clinique
- La prise en soins de la personne algique et la prévention de la douleur induite par les soins couplés à l'utilisation de techniques non médicamenteuses
- Un approfondissement à la psychiatrie et santé mentale
- La prise en soins bienveillante de la personne âgée
- La promotion de la santé, la prévention et l'éducation thérapeutique
- Les prises en soins ambulatoires et le parcours patient sur le territoire
- La Santé, la maladie, le handicap, les accidents de la vie
- La prise en soin palliative et la fin de vie dès le début de la formation
- Le développement d'une culture scientifique et de recherche et pour une pratique clinique basée sur les connaissances scientifiques les plus récentes
- La Culture qualité et gestion des risques comme facteurs d'amélioration des pratiques professionnelles

-
- Le développement de la formation au numérique en santé
 - L'inter professionnalité au cœur des apprentissages et de la simulation
 - Le prendre soin de soi pour prendre soin des autres

L'ingénierie pédagogique

L'ingénierie pédagogique des formations vise à organiser les opérations de formation selon J.M. Barbier « *non pas comme des séquences successives mais comme des activités itératives et cycliques qui se développent et s'appuient mutuellement* ».

Le maillage de l'ingénierie se fait **par compétences** et il est retrouvé dans les fiches des modules et unités d'enseignements (UE), ainsi que les objectifs attendus et les progressions organisées des apprentissages.

Pour ce faire, l'organisation des formateurs est elle aussi en transversale par compétences à l'IFSI et à l'IFAS et ce afin de construire une ingénierie pertinente des apprentissages tout au long de la formation.

La validation du contenu des modules et / ou UE est organisée et réalisée par la direction de l'institut. Ces fiches et/ou leur contenu, sont présentées aux étudiants en début d'UE et/ou module.

La pluri professionnalité EAS et ESI est favorisée aussi souvent que possible, **ainsi que la mutualisation entre formateurs de l'IFSI et de l'IFAS.**

Les orientations pédagogiques par compétences

Les objectifs sont :

- Amener l'étudiant / élève vers l'autonomie pour un futur professionnel autonome
- Initier son sens des responsabilités, son bon sens et sa réflexivité-
- Favoriser l'acquisition des compétences professionnelles.

Pour cela, la formation des étudiants⁴ vise à :

- ✓ Accompagner et faciliter à l'acquisition des connaissances et des apprentissages grâce à l'apport des neurosciences cognitives et des méthodes pédagogiques variées
- ✓ Donner du sens en créant un fil conducteur pour les apprentissages à effectuer par l'étudiant
- ✓ Utiliser la réflexivité et le stage clinique pour une alternance intégrative.

⁴ Lire partout étudiants et élèves

-
- ✓ Maitriser les « Essentiels » : socle minimal des connaissances attendues pour un futur professionnel au niveau « débutant »

Les méthodes et outils

Les méthodes pédagogiques sont les plus actives possible, que ce soit en présentiel ou en hybride alliant présentiel et distanciel (visio conférence par Zoom)

et toujours les plus proches de la réalité professionnelle (utilisation de dossier patient, réalisation d'audit...), **dans le cadre des « bonnes pratiques » et des recommandations professionnelles.**

La formation en présentiel est indispensable et souhaitée pour préserver la dynamique du groupe étudiant et permettre ainsi des méthodes pédagogiques plus centrées sur des travaux dirigés (TD) en groupe de 25 maximum.

La formation en distanciel favorise l'autonomie et la gestion du temps, tout en essayant d'éviter le décrochage individuel et renforce le travail en autonomie par le travail personnel guidé (TPG).

La formation distancielle n'est pas plébiscitée par les étudiants eux-mêmes qui signalent du décrochage et les formateurs constatent et ont pu constater notamment sur les temps obligatoires un désinvestissement de participation peu propice à l'apprentissage de certaines compétences du soignant que sont le raisonnement clinique, la relation à l'autre, le travail d'équipe, l'éducation thérapeutique...

Nous faisons de la formation hybride comportant un mix majoritairement de formation en présentiel et un peu de distanciel.

- **Les TICE** (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

« Développer les TICE et l'utilisation du numérique, un axe fort au service de la pédagogie » :

Dans la formation hybride, l'utilisation de méthodes s'appuyant sur le numérique est indispensable.

Les intentions pédagogiques sont de permettre aux étudiants de

- Maitriser l'utilisation des plateformes mises à disposition tant dans le cadre de l'apprentissage des étudiants que de l'évaluation de ceux-ci
- Utiliser les podcasts, les vidéos dans les différents processus
- Expérimenter la classe inversée: FOAD, capsules vidéo, lecture en amont....

Les TICE développées à l'IF sont l'utilisation:

- D'applications ou de logiciels tels que Zoom®, WhatsApp®, Powtoon®, Kahoot®, Post it Colibri®, Google form® ...I spring® ..etc et de la plateforme LMS Elfe Theia®
- Des plateformes d'e-learning, Learning Apps®, Mischool® et les sites Canopé®, Univadis®
- Des Quizz box (permettent de réaliser du multitesting, des évaluations diagnostiques et formatives.)
- Du logiciel SIMDOSE®, logiciel d'entraînement aux calculs de doses.
- Des serious game avec l'utilisation de SIMANGO®

Les étudiants disposent de matériel en salle informatique et peuvent y venir travailler entre 8H et 19H15 (hors consignes autres).

Ils bénéficient également de l'accompagnement du digital learning manager présent dans cette salle, sur ses horaires de présence et avec prise de rendez-vous pour des apprentissages plus individuels

La couverture Wifi est totale sur l'ensemble des 3 bâtiments de l'IF.

- **La simulation en santé, un axe fort et en développement.**

La simulation en santé un axe phare des méthodes pédagogiques employés grâce aux 15 formateurs sur 20 formés et aux locaux adaptés (6 chambres de simulation dont une PMR et 2 salles de simulation procédurale) et utilisation, de

- Playmobil ®,
- Escape game

et mise à disposition des locaux en simulab alone aux étudiants⁵.

Grace à notre plateforme de simulation dont l'ouverture s'est faite début 2023 nous permettons aux étudiants, le plus souvent possible en inter professionnalité de:

- Réaliser des pratiques de soins ou des activités de soins sans risque pour la personne soignée dans un environnement sûr et de soutien pour
 - o Le développement de la collaboration ESI et EAS dans l'action,
 - o La prise de décision collective,
 - o La préparation aux stages cliniques, pour faciliter l'intégration du stagiaire
- Les préparer, les sécuriser et les entrainer surtout pour leur futur exercice professionnel.

⁵ Lire partout étudiants et élèves

Avec pour objectif le renforcement des capacités techniques et relationnelles des ESI et EAS ensemble dans le cadre d'un travail futur en équipe soignante et en complément des périodes de stages cliniques de ces deux formations.

Dans le contexte actuel de tension des effectifs sur les lieux de stages, la simulation est une alternative complémentaire indéniable à l'encadrement en stage des étudiants leur permet de s'exercer aux « bonnes pratiques », accompagnés ou non dans le cadre de simulab alone.

Le déploiement de l'utilisation de serious game de la société SIMANGO® avec des chambres des erreurs notamment dans les domaines de l'hygiène, de l'identitovigilance ... du circuit du médicament

- **L'utilisation d'ECORSET**

En formation aide-soignante et infirmière, l'utilisation d'une règle mnémotechnique est systématisée. Cette règle permet au soignant de vérifier en permanence la validité et la pertinence du soin et l'assure d'un soin de qualité face à toutes les dimensions du soin.

E efficacité du soin
C confort
O organisation
R responsabilité
S sécurité
E économie
T transmission

L'utilisation des protocoles et procédures des établissements complète cette méthode.

L'objectif est d'inclure les étudiants **dans une dynamique de qualité et de sécurité des soins** pour l'amélioration des pratiques professionnelles.

- **Le raisonnement clinique : une priorité pour prendre soin**

La clinique infirmière est basée sur une relation singulière et spécifique avec la personne soignée. Elle s'enracine dans la pratique et s'appuie sur :

- Des connaissances théoriques
- L'examen clinique et l'observation
- Le recueil de données

Le raisonnement clinique est mené collectivement de L1 à L3 et dans la formation aide-soignante en s'appuyant sur la méthode PQRST et le modèle tri focal.

Pour identifier de façon précise les caractéristiques du symptôme principal **la méthode de questionnement PQRST** est préconisée :

- P** représente ce qui provoque le symptôme
- Q** la qualité et la quantité du symptôme
- R** la région principale où se manifeste le symptôme
- S** symptômes et signes associés
- T** le temps depuis lequel dure le symptôme

Le modèle clinique tri-focal :

Il clarifie le champ de la clinique infirmière et précise l'autonomie professionnelle dans le cadre d'une collaboration interdisciplinaire.

- **Une culture scientifique et de recherche**

Les exigences en matière d'écrit sont déterminées dès la L1 (méthode, bibliographie, normes) avec une progression croissante jusqu'à l'écrit du travail d'initiation à la recherche pour les ESI. A de multiples occasions les étudiants réalisent des documents tapuscrits en collectif ou en individuel, en appliquant un modèle fourni respectant des normes et en utilisant les règles bibliographiques.

Tout au long de la formation des articles professionnels ou scientifiques sont exploités sous différentes formes. Les ressources sont principalement issues du Centre de Ressources Pédagogiques. Ces articles professionnels et / ou scientifiques vont être tracés et répertoriés de L1 à L3 pour établir un corpus socle.⁶

Ces travaux contribuent à l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et au développement d'une culture scientifique chez les étudiants, et dans la perspective de leur permettre de s'inscrire une fois professionnelle dans le développement de la recherche en soins infirmiers, voire de poursuivre des études supérieures en M2 avec des bases suffisantes.

Le suivi pédagogique et l'accompagnement individualisé de l'étudiant : Une constante pour soutenir sa motivation, sa réussite pour une stratégie de prévention des ruptures des parcours.

Le suivi pédagogique est

- L'accompagnement individualisé et/ ou collectif des étudiants par un formateur pour
 - Le soutien de l'étudiant vers l'autonomie
 - L'évaluation de son parcours et de ses apprentissages

⁶ Selon les préconisations du livre blanc pour le développement de la recherche paramédicale en France mars 2022

-
- Stimuler son questionnement et son implication professionnelle,
 - Le conseiller et l'orienter vers des axes de progression,
 - Favoriser la construction de son projet professionnel.
 - Un engagement entre le formateur et l'étudiant (notion de contrat).
 - Reparti en 3 à 4 rendez-vous obligatoires par année
 - Individuel ou collectif (suivi pédagogique avant stage, d'aide à la réussite...)
 - D'une durée d'1 heure environ
 - Réalisé en présentiel (de préférence) ou en distanciel par téléphone ou Visio conférence

Cet accompagnement ne peut être efficace sans l'engagement de l'étudiant lui-même dans son processus d'apprentissage.

Il a pour objectifs entre autre de, permettre à l'étudiant de :

- Identifier son profil d'apprentissage et ses forces /points à améliorer
- Faire le bilan de ses acquis théoriques et cliniques
- Etre guider et orienter pour donner du sens à ses apprentissages
- Valoriser ses progrès et développer son estime de soi
- Développer sa posture réflexive
- Favoriser son autonomie, sa motivation et sa responsabilisation

La répartition par formateur des étudiants /élèves est faite par l'institut en début de formation. Le groupe ainsi constitué est suivi par le même formateur sur l'année ou les 3 années de formation. Cette stabilité nous semble favorable à la sécurisation du parcours de l'étudiant

L'accompagnement des étudiants en situation du handicap, un déploiement d'envergure

La poursuite de la mise en conformité de notre accessibilité physique avec la construction d'un ascenseur sur le seul bâtiment à étage de l'IF s'est terminée en 2022 et des travaux se poursuivent en ce sens jusqu' en 2025.

Une politique inclusive de l'institut est mise en place ainsi qu'un référent handicap formé.

Une attention particulière en terme de repérage et d'accompagnement est portée aux étudiants présentant des troubles « dys » avec la généralisation des documents en Arial 11, interligne 1.5 ou plus si nécessaire, le dépôt de documents en amont des cours sur la plateforme, et lors des

évaluations : des possibilités de tiers temps, lecture des consignes ou enregistrement de celles-ci, mise à disposition de calculatrices, sujet en Arial 16...ou tout autre aménagement dans le cadre de nos possibilités et déterminées par le groupe pédagogie inclusive piloté par le référent handicap (cf ci-dessous)

La mise en œuvre de l'accompagnement pour tous les étudiants en situation de handicaps invisibles est instaurée (entretien avec le référent Handicap et le formateur de suivi pédagogique afin de réfléchir ensemble aux différents aménagements possibles (sur avis d'une orthophoniste ou d'un médecin référencé MDPH).

Depuis 2023/24 un groupe de pédagogie inclusive se réunit régulièrement pour statuer sur les aménagements proposés au cas par cas mais aussi pour réfléchir à d'autres aménagements envisageables.

Un travail particulier est mené sur la dyscalculie notamment en s'appuyant sur les TD déjà réalisés dans les semestres de L1 mais aussi grâce à des ateliers en groupes restreints de calculs sur la base du volontariat.

Le référent handicap de l'IF est MME TURCO. La politique inclusive est déclinée dans un document qui s'enrichit d'année en année (Cf. annexe 3).

Les modalités d'évaluation

Chaque étudiant se voit remettre en début de formation, un référentiel de la formation.

Les modalités et critères d'évaluation sont définies par les référentiels de formation.

La prise de conscience des connaissances antérieurement acquises ou en cours d'acquisition par l'autoévaluation (évaluation diagnostique, formative) permet aux étudiants⁷ de faciliter l'ancrage des apprentissages et développer les compétences requises au métier.

Ainsi pour toutes (ou presque) les UE ou modules, **une évaluation diagnostique** est réalisée en début de ceux-ci.

Des évaluations formatives, par quizz box, multitestng et/ou en condition d'examen sont organisées régulièrement au service de l'apprentissage progressif forme et fond des étudiants.

L'évaluation normative est une évaluation certificative continue pour l'obtention des diplômes d'Etat validée par un jury final. Elle :

- Porte sur les essentiels des UE/modules et s'appuient sur les guides d'apprentissage / glossaires réalisés par l'équipe pédagogique
- Est répartie au mieux tout au long du semestre ou à la fin du semestre.

⁷ Lire partout étudiants et élèves

-
- Regroupe parfois plusieurs UE ou modules
 - Peut être effectuée alors même que l'UE ou le module n'est pas totalement terminé en terme d'heures.
 - Peut utiliser la somme de plusieurs évaluations intermédiaires ou des points bonus

Les grilles de critères et modalités sont:

- Conçues par les référents de l'UE/ modules selon les modalités prescrites des référentiels
- Validées en Commission de Validation des Sujets d'évaluation sous couvert de la direction de l'IFSI et IFAS
- Réalisées avec une session 1 et une session 2 qui peuvent avoir des modalités différentes mais toujours pour permettre la réussite de l'étudiant / élève.
- Présentées si nécessaire en amont aux étudiants

Un planning annuel prévisionnel des évaluations normatives par formation et par semestre (annexe N°8), comportant les sessions 1 et sessions 2, l'affichage des notes, la consultation des copies et la remédiation est déposé sur la plateforme au plus tard dans le premier mois de l'année universitaire. Ce planning permet la projection et l'anticipation de l'étudiant.

Les évaluations de session 2 ou dites de rattrapage peuvent être positionnées sur des temps de congés selon les besoins.

Des temps de remédiation collective post évaluation session 1 sont également prévus avant la session 2, en remédiation immédiate ou non.

La gestion des évaluations est à consulter dans le guide pratique des études / règlement intérieur et les étudiants sont informés par la mise à disposition de la charte d'évaluation dont ils prennent connaissance (annexe N°4)

La formation Clinique en stage

Nos intentions d'alternance intégrative sont de

- ✓ Placer le stage clinique à sa juste place dans la formation, « théoriser sa pratique et pratiquer sa théorie », en travaillant avec les étudiants sur le départ et le retour de stage.
- ✓ Favoriser davantage la projection des étudiants dans le stage clinique et développer l'utilisation des acquis des étudiants en stage.
- ✓ Développer l'exploitation du stage et les expériences vécues des étudiants à travers l'ARPP (analyse réflexive de la pratique professionnelle).
- ✓ Systématiser et organiser la supervision clinique post stage avec les psychologues

Le cadre supérieur adjoint de direction, coordinatrice de la formation clinique :

- réalise la prospection pour l'ouverture de nouveaux lieux de stage pour les ESI et EAS ; ainsi le développement de stages exclusivement de nuit s'est développé depuis 2022.
- Collabore avec les autres IF de l'OISE pour une meilleure répartition des étudiants sur l'offre de stage existante.
- Organise les parcours de stage pour l'ensemble de la formation en fonction des places disponibles et des typologies obligatoires par cursus
- Procède à l'affectation sous couvert du directeur et après concertation avec le formateur de suivi pédagogique de l'étudiant
- Organise le prêt des tenues professionnelles aux étudiants pour faciliter la mise en stage

L'affectation individualisée des étudiants en stage clinique

Pour que le parcours des stages soit conforme pour les diplomations, nous assurons l'organisation de la mise en stage sur **l'ensemble de l'OISE et le sud de la SOMME**. Les étudiants n'ont donc pas à chercher leur stage, ni à se préoccuper de leur parcours, pour les stages initiaux et de rattrapage

Les affectations de l'étudiant tiennent compte des contraintes suivantes :

- Ses expériences antérieures à la formation
- son moyen de locomotion en L1 seulement
- son lieu d'habitation
- les typologies prescrites par les référentiels
- les ouvertures de stage recensées / possibles

L'affectation en stage est personnalisée, et permet de

- Découvrir les diverses facettes du futur métier
- Prendre en compte le niveau de compétences cliniques acquises lors de vos stages précédents
- Acquérir des compétences dans différents lieux et selon la réglementation.

Mais ne tient pas compte des envies, du « projet professionnel » même si l'étudiant a déjà une idée précise dès le début de formation.

Hormis pour les stages dits « choisis » en :

- S4 (2^{ème} partie)
- S6 (1^{ère} partie) et le stage pré-professionnel
- Stage n°4 (pré professionnel), pour les EAS

Pour les élèves aide soignants

Le stage clinique s'effectue sur 4 périodes (cursus complet) en milieu professionnel dont au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

Quatre périodes en milieu professionnel sont à réaliser :

- Période A de 5 semaines
- Période B de 5 semaines
- Période C de 5 semaines
- Période D de 7 semaines : en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Pour les ESI

Dans 4 typologies obligatoires sur les 3 ans de formation.

Nous essayons en fonction des contraintes organisationnelles de réaliser ces 4 typologies au plutôt dans la formation afin de permettre à l'ESI de pouvoir effectuer un stage dit « choisi » en S4 et les stages de S6.

à noter les étudiants qui ont **un stage complémentaire (ré intégration, redoublement), les recherches de stage sont à effectuer prioritairement par l'étudiant lui-même.**

Les étudiants ou élèves apprentis

Ont un cursus particulier individualisé de stage en fonction de leur employeur et leur durée de formation peut être allongée (pour les EAS)

La préparation aux stages

Un suivi pédagogique collectif est réalisé avant le départ en stage par le référent de suivi pédagogique.

- Les étudiants réalisent leurs objectifs de stage en s'appuyant sur
 - o Les livrets d'accueil, leurs recherches personnelles sur la spécificité du lieu et les bilans de stage précédents ,.
 - o Les ouvrages en lien avec la spécificité de leur lieu de stage à disposition au centre de ressources

Les différents documents nécessaires pour le stage sont distribués et expliqués par les formateurs de suivi pédagogique.

Une préparation spécifique peut être organisée par exemple pour les stages en santé mentale / psychiatrie.

Pour les ESI, et les EAS les formateurs explicitent les critères des compétences à valider selon le tableau d'acquisition des compétences en stage travaillé en équipe pédagogique (cf. annexe N°10/11).

Ce tableau est à disposition des étudiants dans leur portfolio et des maîtres de stage / tuteurs.

L'objectif est de :

- Favoriser l'autoévaluation de l'ESI et de l'EAS pendant le stage et notamment lors du bilan intermédiaire et le bilan final.
- Favoriser la justice dans la proposition de validation du stage à la commission d'attribution des crédits (CAC, CVAR)

Pour les L1 et EAS, avant les premiers stages, ce temps de préparation est optimisé pour :

- Assurer l'intégration des différents supports à utiliser pendant le stage (portfolio ...)
- Expliciter les fonctions des professionnels du stage chargé de l'accompagnement.
- Pointer les différents temps forts de l'accompagnement en stage (réajustement des objectifs, bilan intermédiaire, et bilan final)

Avant les stages et chaque année, un focus en présentiel est réalisé, auprès de toutes les promotions, par les formateurs et / ou la direction sur les impératifs en stage contenus dans le guide pratique des études / règlement intérieur (à propos de la convention de stage, de la place de l'étudiant en stage devoirs et droits)

Les modalités d'encadrement et de tutorat des étudiants

- Chaque année en début d'année universitaire des informations par courrier aux maîtres de stages et tuteurs, sont transmises par l'institut sur le déroulement, les nouveautés ou les points de vigilance pour l'année de formation à venir.
- Chaque lieu de stage a un **maître de stage identifié** et **des tuteurs responsables pédagogiques** de l'accompagnement en stage des étudiants.

Ils sont infirmiers (pour les ESI, EAS) ou aide soignants (pour les EAS).

- **La convention tripartite et individualisée** de l'étudiant, fixe les conditions du stage, pour chaque stage.

Dans le cadre de l'apprentissage, un maître d'apprentissage suit l'apprenti et est désigné par l'employeur, il est formé au tutorat infirmier ou aide-soignant et bénéficie d'un accompagnement par l'institut .

Afin que les professionnels encadrants accompagnent au mieux les étudiants, L'IF dans le cadre de la formation continue déployée en son sein, a mis en place depuis plusieurs années

- Une formation de maître de stage (1 jour)
- Une formation tuteur IDE (4 jours)
- Une formation tuteur IDE de nuit (1 jour)
- Une formation tuteur AS (2 jours)
- Une formation maître d'apprentissage
- Une formation de professionnel de proximité (2 jours)

Et les étudiants en S6 et élève AS (nouveau en 2024/25) bénéficient avant leur sortie d'une formation de professionnel de proximité validée par une attestation (7 heures).

Pendant le stage

Le formateur référent du lieu de stage, effectue des visites de stages, il

- Programme **au moins une visite pour chaque étudiant sur son lieu de stage par semestre**, et 2 visites par an pour les EAS
- Rencontre à chaque visite de stage le tuteur et / ou le maître de stage. Le tuteur participe à la visite de stage si possible.
- Utilise des documents harmonisés de visite de stage pour toutes les années de formation AS et IDE

L'étudiant en informe

- Le maître de stage pour adapter son horaire de stage au rendez-vous posé
- et le tuteur afin que ce dernier soit présent si possible lors de la visite.

Les objectifs de cette visite de stage sont définis par semestre ou par stage.

A compter du S2 la visite permet à l'étudiant de présenter **des projets de soins ou sa participation** (EAS) et ainsi renforcer en situation l'apprentissage du raisonnement clinique à partir de situations réelles.

Après le stage

Le formateur de suivi pédagogique :

- Planifie, la dernière semaine du stage, un entretien de suivi pédagogique individuel
- Fait une proposition de validation ou non du stage à la CAC (IFSI).et à la CVAR (IFAS)

Pour valider le stage, les étudiants infirmiers ont à répondre aux exigences du référentiel de formation et de sa déclinaison par l'équipe pédagogique :

- Avoir acquis les compétences visées au niveau de formation (selon les tableaux d'acquisition des compétences de L1 à L3 et pour la formation EAS)
- Avoir réalisé plus de 80 % du temps de stage (ESI)
- Ne pas avoir fait l'objet d'un rapport circonstancié (ESI et EAS)
- Ne pas avoir d'axes d'amélioration sur la posture professionnelle, personnelle et/ou sur la relation à autrui. (ESI et EAS)

Une réunion post stage des formateurs de suivi pédagogique avec l'adjointe de direction permet de réajuster ou non le parcours de stage prévisionnel de l'ESI ou EAS.

Les modalités d'évaluation des compétences en milieu professionnel depuis septembre 2023 pour les EAS

Le tuteur de stage apprécie le niveau d'acquisition des compétences selon 4 valeurs :

« Acquis », « À améliorer », « Non acquis », « Non mobilisé ».

L'acquisition de la compétence est décidée en commission de validation de l'acquisition des résultats au sein de l'institut de formation sur proposition du formateur référent de l'élève.

les élèves ont droit à une période en milieu professionnel, communément appelée stage de rattrapage, permettant de rattraper une ou des compétences non validées. La durée et le type de stage est prescrit par l'institut de formation.

La commission de validation de l'acquisition des résultats (CVAR) se prononce sur la validation ou non de l'acquisition des compétences en milieu professionnel à partir des appréciations réalisées par les encadrants de stage sur l'ensemble des périodes en milieux professionnels constitutives de la formation soit les 4 périodes pour un parcours complet.

La supervision clinique post stage au service de la réussite en stage

est organisée le premier jour du retour du stage. Cette activité encadrée par des psychologues permet à l'étudiant de déposer ses émotions liées au stages et de les contenir grâce à la supervision du psychologue.

Cette action est financée par la CVEC, payée par les étudiants infirmiers, et est effectuée également au retour de 2 stages pour les EAS

Les objectifs sont

Permettre aux étudiants de « déposer » des vécus, des émotions au retour de stage auprès de professionnelles psychologues cliniciennes et ce afin de :

- se sentir écouté et contenu
- mieux appréhender la dimension émotionnelle du soin et/ou de la relation avec les équipes
- prendre de la distance tout en conservant son humanité
- prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- mieux vivre le stage clinique au cours de sa formation
- se construire en tant que professionnel
- Se projeter
- Permettre le développement professionnel de l'étudiant afin de :
 - Verbaliser des situations vécues en stage
 - Analyser des situations professionnelles lors de l'échange avec le groupe
 - Identifier la problématique
 - Comprendre les enjeux liés à cette situation
 - Apporter une réponse plus professionnelle lors d'une situation similaire

Ce temps est obligatoire afin de découvrir ce que peut apporter l'ouverture de la parole dans la gestion des émotions (dans la perspective d'une future participation à des groupes de paroles) et partant du principe que même si un étudiant ou plusieurs ne s'expriment pas, le partage du ressenti des autres est intéressant pour lui-même.

Le principe retenu est bien sûr la confidentialité des propos évoqués au sein du groupe, « ce qui est dit ici reste ici ».

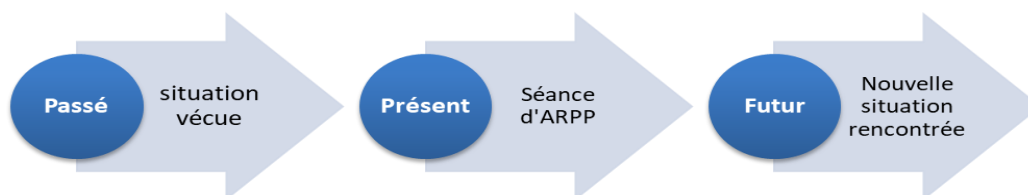
En parallèle de la supervision clinique, **une analyse réflexive des pratiques professionnelles (ARPP)** est réalisée en sous-groupe avec des formateurs, pour que les étudiants entre eux puissent tirer expérience de leurs apprentissages cliniques et les transférer ensuite.

L'ARPP suit une procédure particulière « **ritualisée** » en équipe.

Objectif pédagogique : À partir d'une situation de soin vécue en stage, faire émerger au cours de la séance d'ARPP un questionnement collectif et collaboratif, afin de co-construire des ressources mobilisables dans de nouvelles situations.

L'ARPP :

- Se situe au carrefour de **valeurs**, de **savoirs**, de **savoir-faire**, de **savoir-être**.
- Agit sur le **savoir-devenir** à partir de ou grâce à une **construction de sens**, de savoirs collectifs par la réflexivité et la recherche d'intelligibilité sur des situations exposées.
- Permet l'amorce d'une professionnalisation.



Modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants

Chaque structure accueillante organise l'évaluation de la qualité de l'encadrement. Elle recueille la satisfaction de l'étudiant au décours de son stage et organise le réajustement au vu des résultats obtenus.

Les étudiants peuvent remonter des informations positives ou non sur la qualité des lieux de stage soit:

- Au cours du stage
- Lors de leur entretien de suivi pédagogique
- Lors des enquêtes de satisfaction semestrielle à l'IF
- Lors de la section vie étudiante
- ou par le biais de la réalisation de fiche d'évènement indésirable ou de fiches de suggestion

Les difficultés recensées sont traitées par le formateur référent du lieu de stage en lien avec le maître de stage et / ou transmise au responsable de la structure (cadre de pôle et/ou direction) par la direction de l'IFSI /IFAS si les difficultés sont récurrentes, pour une mise en œuvre d'actions correctives.

Des actions de soutien au cours du stage sont organisées pour l'étudiant si les difficultés sont avérées, voire un changement de lieu de stage peut être décidé par la direction, sans effet dommageable pour l'étudiant et sa formation.

Les prestations offertes à la vie étudiante, pour une formation réussie

Ces prestations sont décrites dans le guide pratique des études / règlement intérieur accessible en ligne sur le site internet de l'IF, rubrique vie étudiante et plus particulièrement dans les chapitres

- Prestations de l'institut de formation / vie pratique
- Gouvernance de l'institut, instances et vie étudiante

Répartition des temps de formation : clinique et théorique AS et IDE

Formation Aide-soignante

La formation comporte **44 semaines de formation théorique et clinique soit 1540 h**, se répartissant en **770 h (22 semaines) de formation théorique** et **770 h (22 semaines) de formation clinique**.

Organisation de la formation théorique

Accompagnement Pédagogique Individualisé(API)	35h Plus 35H pour des élèves en cursus passerelle	
Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7h	
Travaux personnels guidés(TPG)	35h	
BLOC 1 Accompagnement et soin de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147h
	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	21h

BLOC 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.	Module 3 -Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre des soins adaptés.	77h
	Module 4. - Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement	182h
	Module 5 -Accompagnement de la mobilité de la personne aidée.	35h
BLOC 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.	Module 6 -Relation et communication avec les personnes, leur entourage,	70h
	Module 7. –Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21h
BLOC 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8 -Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35h
BLOC 5 Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9. – Traitement des informations	35h
	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70h

Formation infirmière

Selon le référentiel de formation

Semestre	CM	TD	Stage	TPG	Total
1	231	234	175	60	700
2	126	183	350	41	700
3	118	177	350	55	700
4	109	187	350	54	700
5	116	184	350	50	700
6	50	85	525	40	700

Dans la formation infirmière les unités d'intégration (cœur du métier) et les TD sont privilégiés en terme de respect des heures car ils représentent le travail en groupe de maximum 25 étudiants et sont donc au plus près des apprentissages de chacun.

Choix pédagogique : Un pourcentage entre 8% et au maximum 20% est retirée des temps d'unités d'enseignements selon les semestres afin de réaliser les suivis pédagogiques collectifs et autres activités transversales utiles aux étudiants et respecter les 35h par semaine.

L'Alternance pédagogique théorie et clinique (annexe N°6)

Le tableau dit « d'alternance pédagogique » permet à l'étudiant de se repérer dans le temps entre période de cours, de stages cliniques et de congés sur une année universitaire.

Cette alternance a été réfléchiée avec les autres IFSI de l'OISE notamment pour éviter les chevauchements des périodes de stage.

TOUS formateurs IFSI / IFAS

Les formateurs organisés en blocs de compétences sont responsables d'unités d'enseignements et de modules travaillent ensemble en mutualisant les activités pédagogiques. Les étudiants /élèves ont donc tour à tour affaire à tous les formateurs pour la réalisation de la formation théorique.

Une convergence entre les blocs de compétences /modules de l'IFAS et les compétences /UE est réalisée (annexe 7)

Les Projets transversaux

Des projets transversaux phares sont déclinés dans la transversalité dans les unités d'enseignement ou modules tant auprès des EAS que des ESI, ils s'appuient sur les appétences / compétences des formateurs et sur leur formation universitaire.

Le projet transversal compétences numériques en santé est mis en place sur les formations aides-soignantes et infirmières depuis la rentrée 2023, conformément aux arrêtés :

- du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé et du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Les objectifs sont :

- D'appréhender les enjeux liés à la santé numérique, d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soins par le numérique ;
- Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité ;
- Intégrer le numérique en santé dans l'exercice des professionnels de santé.

Les enseignements sont intégrés dans les unités d'enseignements (UE) et les modules de formation déjà existants. L'évaluation de ces enseignements est intégrée dans l'évaluation des UE et modules concernés. Une attestation de validation de la formation au numérique en santé est délivrée à l'étudiant-élève.

Pour l'IFSI, les enseignements sont répartis sur les 3 années de formations selon le tableau ci-dessous :

L1 (8h)	L2 (15h)	L3 (5h)
<p>S1</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6.1 : utilisation des outils informatiques ; FEI ; google drive - 6.1 : Politique de mail de l'IF - 1.3 : RGPD 	<p>S3</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5.3 : Rappel politique de mail de l'IF - 5.3 : charte identitovigilance (médecin DIRM) <ul style="list-style-type: none"> - 3.2 : HM patients - 3.3/4.6 : Protocole de coopération IDE ASALE 	<p>S5</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5.5 : Rappel politique de mail de l'IF - 2.11 : Prescription informatisée Pharmacien
<p>S2</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5.2 : MOOC cybersécurité « avant de cliquer » - 3.1 : Présentation DX-Care 	<p>S4</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3.4 : EBN et données probantes - 1.3 : cyberharcèlement - 1.2 : Boitiers numériques ACSSO - 4.6 : Plateforme numérique suivi patient diabétique - 4.5 : FEI informatique 	<p>S6</p> <p>4.8/5.7 : Télésanté, télémedecine, télésoins, place de l'utilisateur</p>

Pour l'IFAS, les enseignements sont intégrés dans le module 9 :

- Traitement des informations du bloc de compétences 5 travail en équipe pluri-professionnelle
- Traitement des informations liées aux activités des soins, à la qualité / gestion des risques

Les compétences de l'équipe pédagogique une force pour vos formations

Au-delà du contexte ci-dessus décrit, ainsi les axes de formation prescrits par les référentiels et d'autres initiés par l'équipe pédagogique, vont s'appuyer sur nos points forts que sont **les compétences de l'ensemble de l'équipe pédagogique**.

Dans le cadre de la politique pluriannuelle de formation, ces compétences ont été acquises grâce:

- **à leur propre formation initiale et leurs expériences professionnelles** comme par exemple dans le domaine de la santé mentale et en psychiatrie, dans l'anesthésie réanimation, la stomatherapie ,la cancérologie ; et leur participation au CLIAS, CLAN, CLUD...
- **aux diplômes acquis par la formation continue**
 - Des attestations universitaires a la formation à la Simulation en santé, l'ergonomie
 - Des DU en simulation d'urgence, DU douleur, DU d hygiène, DU soins palliatifs, , DU en ETP, DU recherche, DU plaies et cicatrisations ,DU anthropologie clinique et culturelle ,DU santé intégrative et pratiques psychocorporelles, DU gérontologie sociale , DU Troubles du langage et apprentissage ; DU le praticien face à l'alcool et aux drogues , DU éthique et santé ..)
 - Des formateurs GSU2 et en premiers secours en santé mentale, infirmière clinicienne ...et des M2 en ingénierie pédagogique et formation et en e-formation)
 - à des formations individuelles ou collectives pour le développement des compétences pédagogiques le raisonnement clinique modèle tri-focal, suivi pédagogique, FOAD, neurosciences, à l'entretien d'explicitation, escape game , ludo pédagogie, formation à la prise en charge des handicaps invisibles ...les ECOS
 - par MOOC : MOOC Dyslexie , psychologie pour les enseignants, IA et formation

Les formateurs permanents de l'IFSI /IFAS réalisent la majeure partie des activités pédagogiques et la totalité des TD et TPG.

Ce potentiel nous permet d'envisager l'ingénierie pédagogique des compétences (unités d'enseignement et modules) de manière transversale, mutualisée et coordonnée et le développement d'axes de formation à décliner par tous et pour tous.

Les formateurs vacataires sont eux tous recrutés par l'IF pour leurs compétences de par leurs diplômes et / ou leur expérience.

Ils sont, infirmiers, aide soignants, infirmiers de pratique avancée, médecins, pharmaciens psychologues, sociologue, philosophe, diététiciens, pairs aidants, usagers, professeurs et universitaires

Même si pour certaines activités il nous est difficile de trouver des intervenants de par la position géographique de l'IF et son rattachement à un EPSM, la stabilité de nos intervenants vacataires nous permet de construire les formations de manière réajustée et optimale.

Les indicateurs d'évaluation de notre projet

Ces indicateurs sont de deux ordres (forme et fond)

- Sont définis selon les tableaux suivi et plan annuel du projet d'institut et indicateurs d'évaluation du projet pédagogique
- Sont tracés et suivis
- Permettent le réajustement

L'aspect qualitatif de l'évaluation du projet est réalisé et colligé dans le document « évaluation des orientations pédagogiques de l'année universitaire N-1 ». Cette évaluation globale, comporte l'évaluation des concepteurs / formateurs, l'évaluation des étudiants (bilan de satisfaction) et les résultats chiffrés globaux des évaluations normatives.

Les résultats sont transmis aux ICOGI.

AS Promotion 2024/2025

Du 26 aout 2024 au 18 juillet 2025 / parcours complet, passerelles et apprentis parcours complet ou passerelles autre ASSP (sur 12 ou 16 mois)

Les professionnels accompagnants la promotion

Nom	Prénom	Qualité	☎	mail
JOUANIQUE	Gaëlle	FF Cadre de santé – Formateur de suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Gaëlle.JOUANIQUE@chi-clermont.fr
SANCHEZ	Claire-lise	FF Cadre de santé – Formateur de suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Claire-Lise.SANCHEZ@chi-clermont.fr
CHRISTOPHER	Bertille	Cadre de santé – Formateur apprentissage	03.44.77.50.48	Bertille.CHRISTOPHER@chi-clermont.fr
MOREAU	Myriam	Cadre de santé – Formateur de suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Myriam.MOREAU@chi-clermont.fr
ROSIER	Catherine	Adjoint de direction responsable de la formation clinique	03.44.77.50.48	catherine.ROSIER@chi-clermont.fr
HIGEL	Elizabeth	Documentaliste	03.44.77.50.48	Elizabeth.HIGEL@chi-clermont.fr
SALVADO	Nicolas	Digital Learning manager	03.44.77.50.48	Nicolas.SALVADO@chi-clermont.fr

Tous les professionnels de l'équipe pédagogique de l'institut IFSI et IFAS participent à la formation des élèves aide soignants et ce, quelle que soit l'année de formation et selon le tableau convergence compétences UE et modules (cf. annexe numéro 6)

La structure de la formation est rythmée par des blocs de compétences, déclinés en modules

Ingénierie pédagogique par compétences

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Formateur référent
1-Accompagnement et soin de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1-Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne et de la vie sociale et personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle.	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	CLS

	2-Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et mettre en œuvre les actions de prévention adéquates.	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	CLS
2-Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.	3-Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soin	Module 3- Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre des soins adaptés.	GJ/CLS
	4-Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	GJ/CLS
	5-Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de manutention.	Module 5- Accompagnement de la mobilité de la personne aidée.	BC/SP
3-Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.	6-Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.	Module 6- Relation et communication avec les personnes, leur entourage,	GJ
	7-Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	GJ
4-Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8-Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adapté en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8- Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	CLS
	9-Reperer et traiter les anomalies et dysfonctionnement en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
5-Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10-Rechercher, traiter et transmettre quels que soient l'outil et les modalités de communication, les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.	Module 9. – Traitement des informations	CLS
	11-Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	GJ

Les grands axes du projet d'institut et la restructuration de la formation par onze compétences sont compatibles et nous permettent de poursuivre les projets transversaux existants, perpétuant ainsi les apprentissages des élèves aides-soignantes et étudiants infirmières ensemble pour certaines activités

L'organisation de la formation par blocs de compétences

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre, suivent principalement l'apport des neurosciences en formation et le socio-constructivisme d'autant plus que le profil des élèves aides-soignants en formation est hétérogène et multigénérationnel.

L'équipe pédagogique a fait le choix

- de combiner et de varier différentes techniques d'apprentissages pédagogiques avec du multitesting
- Favoriser l'acquisition des apprentissages en autonomie en utilisant des guides d'apprentissage, des podcasts, des capsules pédagogiques et en utilisant le TPG ; le simulab alone

Structure du Bloc 1 de la formation

Bloc 1	Compétence 1	Module 1	Evaluation
	Compétence 2	Module 2	

- **Le projet de l'animation** est reconduit dans sa dimension élargie en terme de structures d'accueil, soulignant et valorisant le rôle de l'aide-soignante dans l'accompagnement des personnes âgées et porteurs de tous types handicaps physiques et psychiques.
- Une attestation de fin de stage d'animation est délivrée après évaluation par les animateurs d'un projet d'animation.
- Les apprentissages de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des aidants (pairs et proches) sont complétés par des tables rondes.
- La simulation est une activité pédagogique en développement pour l'apprentissage du rôle aide-soignant dans le cadre des activités de la vie quotidienne
- **L'apprentissage du raisonnement clinique** est débuté dans ce bloc. Le raisonnement clinique est la base de l'adaptation des soins de manière individualisée à la personne lors de ce bloc il est mis en œuvre

○ Une méthode déductive partant des actions de soins :

- Pour le recueil des données, les actions à effectuer et la réalisation de la présentation synthétique

Poursuivi en bloc 2, liant les apprentissages de ces deux blocs vers une prise en soin de la personne globale (formation déjà anticipée depuis 5 ans).

Parler la mort et les émotions

- Une évaluation écrite couplée est organisée pour les deux modules

Structure du Bloc 2 de la formation « cœur de métier »

Bloc2	Compétence 3	Module 3	Evaluation
	Compétence 4	Module 4	
	Compétence 5	Module 5	Evaluation

Le Bloc 2, regroupe les apports de la formation « cœur de métier » de l'aide-soignant, mettant en lien, les apprentissages de

- L'anatomie / physiopathologie (niveau de maitrise indispensable)
- En utilisant, l'observation clinique et paraclinique, afin d'évaluer l'état de santé de la personne au regard des perturbations et des manifestations par rapport un état physiologique « normal »
- D'effectuer les soins adaptés a a situation de la personne

En respectant les principes d'ergonomie

Il comporte les axes suivants :

- La différenciation de contexte de soins de la vie courante et de soins aigus **est primordiale pour un exercice aide-soignant réglementaire**
- Une mise en pratique par simulab alone afin de s'approprier les techniques de manutention et autres thématiques de soins, par inscription volontaire sur des plages prédéterminées
- **La prise en charge de la douleur**, notamment celle induite par les soins avec une séquence de simulation sur la détection et la prévention de la douleur
- **Un focus sur la bientraitance** / prendre soin et son développement pour l'aide-soignant dans sa prise en soin quotidienne (cours, TD, et alternance intégrative)
 - Prendre soin est une compétence évidente et essentielle à acquérir par les élèves aide soignants en formation au-delà des difficultés et contraintes actuelles dans les lieux d'exercice des aides-soignants

- Des focus en plus des apprentissages en matière de relation à l'autre sont effectués :
- Avant le premier stage clinique, une réflexion collective sur comment prendre soin des personnes avec bienveillance
- Deux autres séquences en milieu et en fin d'année sur la bienveillance
- Un débat suite à un film pour insister et tenter d'ancrer ce concept dans la pratique quotidienne des futurs AS

- **Le Projet prendre soin de soi pour prendre soin des autres**

Pour apprendre à prendre de la distance avec le travail et la souffrance au travail qui pourrait y être inhérente des ateliers réveil musculaire /scrapbooking /toucher massage/danse du ventre/qi qong/mandala/sophrologie/art-thérapie et autre... sont organisés ainsi que de la supervision clinique post stage par des psychologues cliniciennes.

Par choix pédagogique, il est réalisé pour l'évaluation de ces modules :

- Une épreuve commune pour les modules 3 et 4 (épreuve orale sur l'observation, l'évaluation et la mise en place d'actions adaptées)
- Une épreuve de simulation pratique sur la manutention pour le module 5.

Voir en Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS)

Structure du Bloc 3 de la formation

Bloc 3	Compétence 6	Module 6	Evaluation
	Compétence 7	Module 7	

Les apprentissages sur ces deux modules s'appuient sur les expériences des élèves vécues en stage et des quizz et de la simulation

Il comporte les axes suivants de développement

- Des compétences en matière de communication et relation adaptée dans différents contextes soins
- des capacités d'argumentation orale utile aux épreuves normatives et pour l'exercice de la fonction avec auto évaluation des élèves et remise de prix (Activité speed booking)
- de formation tuteur AS niveau 1 (par équivalence et délivrance d'une attestation de professionnel de proximité en fonction des résultats de l'évaluation)
- de la culture palliative, avec reconduction de l'autoformation accompagnée par un MOOC « les soins palliatifs » avec un quizz normatif participant à la note finale

- a la participation de l'aide-soignant à la démarche éthique avec enseignement et participation à un débat éthique avec les étudiants infirmiers de L2 sur des thèmes définis par les formateurs
- **Une nouveauté** sur l'approche des risques psychosociaux et la qualité de vie au travail et son impact sur la relation de soins pour un bien-être au travail et une qualité de prise en soin des personnes
- Evaluation en simulation avec la participation d'aides-soignants issus du référentiel 2021 pour leur meilleure connaissance des attentes de ce référentiel

Structure du Bloc 4 de la formation

Bloc 4	Compétence 8	Module 8	Evaluation
	Compétence 9		

Le BLOC 4 permet les apprentissages dans le domaine de l'hygiène en commun avec les étudiants infirmiers en lien avec leur UE 2.10. La totalité des cours sont dispensées à l'ensemble des élèves et étudiants.

Il comporte en plus des cours et TD réalisés

- L'Utilisation des serious game en individuel ou en collectif (Simango) entre autre dans le repérage des fautes d'hygiène (chambre des erreurs)

L'évaluation de ce bloc est réalisée sur 3 temps :

1. Un quizz sur des pratiques d'hygiène avant et après stage
2. Une évaluation orale valide les deux modules par une analyse de situation, ce dernier ressemblant fortement à l'évaluation de l'unité 2.10 et ainsi permettant un rapprochement de plus entre l'IFSI et l'IFAS,
3. Une simulation de mise en pratique de situations d'hygiène (de manière concrète) sous forme d ECOS.

Structure du Bloc 5 de la formation

Bloc 5	Compétence 10	Module 9	Evaluation
	Compétence 11	Module 10	

Le bloc 5 comporte 2 modules :

- Module 9, L'apprentissage des transmissions écrites et orales pertinentes
- Module 10, La collaboration, l'inter professionnalité

Les activités pédagogiques phares en inter professionnalité avec les ESI sont :

- La Simulation:
 - Évaluation de la douleur et les compétences professionnelles (rôle de chacun ?)
 - Une situation réelle de prise en soin dans le cadre de l'urgence comment se coordonne ton et qui fait quoi ? (Médecin, ESI et EAS)
 - Un TD de simulation organisation des soins par l'utilisation de personnages Play MOBIL ®
- Un escape game pour développer la communication interprofessionnelle
- une rencontre des professionnels dans le cadre de l'UE 3.3 du référentiel infirmier , « Table ronde », la découverte des différents membres de l'équipe pluri professionnelle qui travaille en collaboration avec l'infirmière et l'aide-soignante

Suite à l'Arrêté du 10 Novembre 2022 relatif à **la formation socle au numérique en santé** des étudiants en santé. Les élèves bénéficient des apports sur les outils numériques en santé et la communication en santé

L'évaluation du Bloc 5, regroupant les deux Modules 9 et 10, est validé par un écrit collectif (Module 10), puis un oral individuel (module 9)

L'accompagnement des apprenants s'appuie sur trois modalités d'intervention:

- Accompagnement Pédagogique Individualisé (API): 35 h (dans les trois premiers mois de la formation) , plus 35H imposés pour les élèves en parcours passerelles en fonction des résultats des API / tests de positionnements , centrés sur le raisonnement clinique et/ ou de la formation des AS .
- Suivi pédagogique individualisé des apprenants: 7 h (réparties tout au long de la formation) et plus particulièrement après les API et après chaque stage.
- Travaux personnels guidés (TPG):au minimum de 35H (réparties au sein des différents modules)

Organisation des API

Objectif : Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation en s'appuyant sur les pré acquis de l'élève

1er temps : un positionnement de l'élève en lien avec les attendus nationaux de la sélection avant l'entrée en formation et utilisant entre autre le projet professionnel ou personnel rédigé manuscritement constitutif du dossier de sélection ou demandé a posteriori pour ceux qui sont sélectionnés par leur employeur (ASHQ) en termes :

- D'écriture
- De lecture
- De compréhension
- D'arithmétique
- De Relations humaines,
- D'Organisation
- Outils informatiques

Deuxième temps : un entretien avec l'élève à partir des résultats du positionnement: définition des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé

Troisième temps : un accompagnement individualisé pour développer les compétences manquantes et notamment la maîtrise du français

Mise en place, le cas échéant, de **dispositifs complémentaires** individuels pour renforcer les apprentissages dans un domaine, notamment la maîtrise du français ou de l'arithmétique

Accompagnement à l'explicitation et à la formalisation du projet professionnel

Organisation des API et les Ateliers attenants

A l'entrée en formation des tests d'évaluations diagnostics d'aptitude sont effectués par les élèves.

Les tests choisis et élaborés permettant de faire un point sur les attendus du référentiel cités ci-dessus et aux formateurs de préparer un accompagnement individuel tout le long de la formation.

Test de positionnement en début de formation

La formation aide-soignante permet pour certaines personnes diplômées du secteur de la santé ou du medico social, d'intégrer la formation en cursus passerelle donnant une équivalence totale ou partielle pour certains modules.

Des tests sont effectués par les nouveaux entrants leur permettant de comparer leurs acquis, compétences et le niveau attendu en fin de formation aide-soignante.

- Un document récapitulatif des résultats et supposés acquis par modules est transmis à l'étudiant afin qu'ils prennent conscience des manques qu'il lui faudra combler en autonomie ou de manière prescrite pour atteindre le niveau requis et attendu.
- 35h d'API supplémentaire centré entre autre sur l'apprentissage du raisonnement clinique partagé est proposé selon les résultats des tests de positionnement afin de donner la possibilité de diminuer les difficultés rencontrées par les parcours passerelles ayant des équivalences pour le module 1 et la totalité du module 7

L'institut de formation permet à tout élève en cursus passerelle **de participer en candidat libre et en toute autonomie aux cours, TD et exercices de toute nature y compris de simulation et d'e-learning proposés par les formateurs de l'IFAS (selon les modalités définis par les formateurs)**

L'apprentissage clinique

« *Théoriser sa pratique et pratiquer sa théorie* »

Le référentiel met l'accent sur l'importance de la simulation dans l'apprentissage en alternance et laisse place dans sa structure aux apprentissages par simulation, au sein des instituts de formation, ce que nous déployons au fur et à mesure du temps.

La mise en place de l'aide à la réussite (visites de stage supplémentaires) pour les stages cliniques permettent aux élèves en difficultés pour la validation de compétences de

- Identifier leurs difficultés
- Réajuster par des actions correctives, des activités pertinentes, utiles et adaptées pour le prendre soin

Le portfolio - Livret de suivi des périodes en milieu professionnel

Le portfolio, outil de l'élève, l'aide dans l'auto-évaluation et permet aux professionnels encadrants de suivre le parcours de l'élève en personnalisant l'encadrement

Les objectifs principaux de cet outil sont :

- De favoriser une analyse de la pratique de l'EAS qui conduit à la professionnalisation.
- De faire le lien entre la formation théorique et la pratique clinique.
- De suivre la progression de l'élève au **regard des compétences exigées et le niveau requis pour être aide-soignant aujourd'hui et donc pour l'obtention du diplôme**

Le portfolio, outil de l'élève permet :

- D'effectuer un bilan de chaque période en milieu professionnel pour identifier les acquis, les points positifs, les difficultés et les éléments restant à acquérir.
- De réaliser une auto-évaluation des compétences acquises permettant un échange avec le tuteur.

L'élève peut ainsi de manière progressive

- Mettre en action, les connaissances acquises en théorie
- Faire des liens entre théorie et pratique, acquérir de l'autonomie,
- Faire l'expérience des limites de son champ de compétences,
- Mesurer les responsabilités de sa fonction et des autres membres de l'équipe soignante
- Se confronter aux valeurs et règles professionnelles,
- Construire son projet professionnel.

Le Journal de Bord et le Scrapbooking

Ce projet s'inscrit dans le projet de l'institut 2020/25, dont un des axes à développer est l'alternance intégrative.

Le journal de bord est défini comme un outil d'écriture réflexive parmi des dispositifs favorisant la réflexion sur la pratique professionnelle.

L'écriture n'est pas chose facile dans la formation aide-soignante.

Afin d'adopter le « Journal de bord », outil complémentaire du portfolio, l'appropriation de ce dernier semble essentiel. Pour ce faire un Atelier Scrapbooking, permet la personnalisation d'un cahier, grâce à une formatrice de l'IFSI qui met au service du collectif ses talents créatifs et expérience en la matière.

Objectifs pédagogiques

- Renforcer la formation de type professionnel
- Faire des boucles de rétro action entre théorie et clinique
- Contribuer à la construction de l'identité professionnelle
- Contribuer au processus de professionnalisation
- Questionner les pratiques existantes et favoriser leur développement
- Développer l'esprit critique positif
- Obliger à travailler sur le soin
- Ecrire, mettre des mots sur un vécu, sur sa pratique soignante.

Ce projet peut faciliter la mise en débat des pratiques soignantes et prépare, introduit la notion d'analyse de ses propres pratiques soignantes.

Partenariat avec la documentaliste du centre de ressources pédagogiques(CRP)

Utilisation d'articles professionnels en speed booking

En partenariat avec la documentaliste, les élèves aides-soignantes recherchent et présentent à leur collègue de promotion un article professionnel sur un thème choisi en lien avec le module en cours d'apprentissage.

Objectifs de ce projet :

- Elargir les représentations des élèves quant aux thèmes étudiés à l'IFAS lors des modules de formation.
- Contribuer à la construction de l'identité professionnelle.
- Familiariser les élèves à la lecture d'articles professionnels et aiguïser leur questionnement professionnel.
- Adopter une posture réflexive
- Se former tout au long de la vie
- Améliorer leur capacité à argumenter à l'oral
- Appliquer l'utilisation des TICES

Les ouvrages comme support d'apprentissage clinique

A chaque préparation de départ en stage la documentaliste réalise un stand de présentation d'ouvrages en lien avec les stages.

Les livres proposés permettent aux élèves de :

- Mieux appréhender les attentes des équipes professionnelles,
- Les aider dans la formulation de leurs objectifs en les éclairant sur le rôle de l'aide-soignante dans les différentes spécialités.

Innovations pédagogiques et poursuite d'activités essentielles

Dans le cadre de l'activité transversale technique non médicamenteuse (TNM)

La mise en œuvre de cours sur la réification avec ateliers pratiques

- Réification/toucher massage/approche TNM
- Toucher massage centré sur la personne soignée

Cette activité permet à l'élève

- De prendre conscience de l'approche non médicamenteuse de la prise en charge de la douleur entre autre
- D'utiliser ses propres ressources pour répondre aux besoins relationnels des personnes et ainsi enrichir sa pratique soignante

Autonomie des élèves et attendus en formation

Une intervention à la fois réflexive et magistrale explicite en début de formation les attendus en matière d'autonomie, d'apprentissage et la place d'un stagiaire AS en formation, au vu

- Des responsabilités accrues des futurs AS notamment
- De l'utilisation par les EAS des temps personnels guidé et des apprentissages à effectuer sur ces temps.

Utilisation du distanciel

Accompagner et guider les élèves vers un apprentissage en autonomie avec le développement des cours en distanciel tout au long de la formation.

Projet inter professionnalité

Au-delà des 3 premières semaines de formation, les ESI et EAS participent à des temps des temps de simulations et d'activités en commun:

- ✓ L1 avec AS sur " le respect des champs de compétences et travail binôme ESI /EAS
- ✓ L1 présentation du projet animation des EAS
- ✓ L2 avec AS un escape game "communication" et organisation d'une unité de soins (Playmobil) ainsi qu'une table ronde « à la rencontre des professionnels »
- ✓ L3 avec EAS une journée inter professionnalité le 1ier jour du départ en stage des EAS sur le travail en équipe lors d'une situation d'urgence.

Et d'autres en cours de finalisation

Transversaux innovants

Projet santé mentale

Intégration des élèves aides-soignants dans le projet santé mentale transversal de l'IF avec, au-delà d'enseignements spécifiques réalisés :

- Un travail sur les processus psycho-pathologiques en amont du premier stage
- Une préparation avant chaque stage par les référents du projet afin de comprendre la formulation des objectifs de stage spécifiques en santé mentale

La formation AS par apprentissage

Une campagne de promotion a été effectuée auprès de nos partenaires du territoire et nous sommes affiliés à un CFA hors les murs.

Mme CHRISTOPHER est chargée de l'organisation des parcours des apprentis, en partenariat avec le CFA.

Une seule rentrée en septembre pour accueillir les apprentis parcours complets ou passerelles

Les élèves apprentis en parcours passerelle ou parcours complet qui intègrent les enseignements de la promotion initiale et ce afin

- De mutualiser les moyens humains (formateurs à moyens constants)
- D'éviter un isolement des apprenants apprentis et qu'ils bénéficient de la dynamique de groupe pour des apprentissages plus enrichissants

L1 – Promotion 2024/2027 - Semestres 1 & 2

Les professionnels accompagnants la promotion

Nom	Prénom	Qualité	☎	mail
DELATTRE	Nathalie	Cadre de santé formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Nathalie.DELATTRE@chi-clermont.fr
HENAUX	Sarah	Cadre de santé – formateur -suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Sarah.HENAUX@chi-clermont.fr
JOLY	Véronique	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Veronique.JOLY@chi-clermont.fr
POULAIN	Séverine	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Severine.POULAIN@chi-clermont.fr
PREVOST	Nathalie	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Nathalie.PREVOST@chi-clermont.fr
RUFIN	Catherine	Cadre de santé - formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Catherine.RUFIN@chi-clermont.fr
ROSIER	Catherine	Adjoint de direction responsable de la formation clinique	03.44.77.50.48	catherine.ROSIER@chi-clermont.fr
HIGEL	Elisabeth	Documentaliste	03.44.77.50.48	Elisabeth.HIGEL@chi-clermont.fr
SALVADO	Nicolas	Digital learning manager	03.44.77.50.48	Nicolas.SALVADO@chi-clermont.fr

Tous les professionnels de l'équipe pédagogique de l'institut participent à la formation par compétences des étudiants et ce, quelle que soit l'année de formation

Ingénierie pédagogique par compétences L1

Le prévisionnel des apprentissages des Unités d'Enseignement de la L1 s'appuie sur le Référentiel de formation *Profession infirmier : recueil des principaux textes relatif à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession.*

Le semestre 1 : Du 04 septembre 2024 au 02 février 2025

Le semestre 2 : Du 05 février 2023 au 05 juillet 2025

BLOC UE REAJUSTES POUR L1

Semestre 1 – BLOC 1

Compétence 4

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
4	UE 2.1 S1	SP	BC	
4	UE 2.2 S1	GT	CJ	AD
4	UE 2.4 S1	VW	CR	
4	UE 2.11 S1	CR	VW	

Bloc 2-Semestre 1

Compétences 1, 2, 3 et 6

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
1	UE 3.1 S1	CR	SH	MHM
3	UE 2.10 S1	ND	VW	CG
3	UE 4.1 S1	ND	MM	CG
3	UE 5.1 S1	BC	SP	CL
6	UE 1.1 S1	NPe	SD	

Bloc 3- Semestre 1

Compétences 5, 7, 8

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	
7	UE 1.3 S1	GT	CG	
8	UE 6.1 S1	SP	GT	MHM
8	UE 6.2 S1	GT	-	

Semestre 2 - Bloc 1

Compétence 4

Compétence	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
4	UE 4.3 S2	NaPr	MM	CJ
4	UE 2.6 S2	CL	VJ	
4	UE 4.4 S2	GT	SH	AD

Bloc 2-Semestre 2

Compétences 1, 2, 3 et 6

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
1	UE 2.3 S2	NaPr	ND	
1	UE 3.1 S2	SH	CR	MHM
1	UE 5.2 S2	BC	ND	
2	UE 3.2 S2	SH	CR	MHM
6	UE 1.1 S2	SP	NPe	
6	UE 4.2 S2	AD	VJ	

Bloc 3- Semestre 2

Compétences 5, 7, 8

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
5	UE 1.2 S2	CG	MC	
7	UE 4.5 S2	GT	AD	
8	UE 6.2 S2	VW		

Au SEMESTRE 1

Ce semestre a pour objectif de :

- Permettre aux apprenants **d'apprendre à devenir étudiants** en soins infirmiers à l'IF avec comme objectif d'« être soignant ».
- D'acquérir aussi des éléments de la compétence 3 : accompagner une personne dans la réalisation de ses soins.

Pour répondre aux axes de formation identifiés ci-dessus, sont plus particulièrement développés les points suivants :

- ✓ Les trois premières semaines à l'IF, les ESI et EAS construisent leur collaboration future en apprenant ensemble notamment sur les compétences professionnelles déclinées à travers les UE et modules comme expliqué ci-dessous :

Les étudiants et les élèves suivent les trois premières semaines ensemble

La mise en place des cours en collaboration EAS/ESI est pérennisée et développée.

Dans la continuité durant l'année certains CM (cours magistraux), des TD (travaux dirigés), simulation et TP (travaux pratiques) se déroulent en collaboration

Compétences IDE	Unités d'enseignement	Compétences AS	Modules
C1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »	UE 3.1 « Raisonnement clinique »	1-Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne et de la vie sociale et personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle.	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
		3-Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soin	Module 3- Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre des soins adaptés.
C3 « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »	UE 2.10 « Infectiologie et hygiène »	C1	Module 1.
		8-Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adapté en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8- Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
	UE 4.1 « Soins de confort et de bien-être »	C1	Module 1.
		5-Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses	Module 5- Accompagnement de la mobilité de la personne aidée.

		ressources et en utilisant les techniques préventives de manutention.	
	UE 5.1 « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »	C1	Module 1.
C4 « Mettre en œuvre des actions à visées diagnostiques et thérapeutiques »	UE 2.2 « Cycles de la vie et grandes fonctions »	3-Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soin	Module 3 -Evaluation de l'état clinique d'une personne et mise en œuvre des soins adaptés.

Pour se faire, l'ingénierie pédagogique des unités d'enseignement et modules est déclinée au regard des axes de formation du projet de formation 2020/2025.

Les travaux dirigés, essentiellement en lien avec l'UE 6.1, sont

- Réalisés pendant les 3 premières semaines par groupes de suivis pédagogiques
- Orientés principalement vers l'aide à la réussite avec des tests de positionnements.

Un livret d'accompagnement d'aide à la réussite en format numérique est mis à disposition de chaque étudiant et repris dans les TD. Ce livret sera exploité en fin d'UE par les formateurs de l'UE 6.1 et sera de nouveau utilisé par les ESI en L2.

Chacune des 3 premières semaines sont nommées en fonction de l'objectif hebdomadaire et ce pour donner du sens.

- SEMAINE 1 : Mieux se connaître pour se découvrir en tant qu'apprenant
- SEMAINE 2 : Apprendre à apprendre pour mieux réussir
- SEMAINE 3 : en avant vers la formation

Les objectifs de cette collaboration en début de formation sont de :

- Forger une identité collective et des valeurs partagées,
- Souder les groupes
- Créer une synergie pour s'entraider
- Créer une dynamique de groupes élèves aide soignants et étudiants en soins infirmiers dans une perspective de travail en équipe
- Développer les valeurs nécessaires pour être un soignant au service de l'utilisateur (prendre soin)

Une attention particulière est portée sur les prérequis mathématiques et de français afin d'identifier les difficultés rédactionnelles et de calcul. Un premier document manuscrit demandé à la prérentrée permettra d'orienter les étudiants vers des axes à renforcer (ateliers d'écriture, ateliers de calculs...). Un test de mathématiques sera effectué à la pré-rentrée, avec la correction de chaque copie, par le formateur référent handicap, afin de repérer les étudiants susceptibles d'avoir besoin d'ateliers de calcul en semestre 2.

Une étude sur les pratiques d'études (cad comment chacun apprend) est effectuée par un questionnaire à la pré-rentrée.

Un projet mentorat est initié en S1 pour la formation théorique à l'IF.

Les objectifs du mentorat des pairs par les pairs entre étudiants de la même promotion ou entre L1 et étudiants de L2 / ou L3 sont de permettre à l'étudiant mentoré de :

- Identifier les savoirs et les essentiels avec l'approche d'un autre étudiant
- Mesurer l'écart entre ses apprentissages avec ceux d'un étudiant qui les a acquis
- Identifier les difficultés d'apprentissage
- Trouver les moyens à mettre en œuvre pour réussir
- Echanger sur les méthodes d'apprentissages
- Développer l'esprit d'équipe et le partage réciproque des savoirs.

Une activité pérenne depuis plusieurs années qui se renforcent au fil de l'eau

Dans le cadre du projet transversal prévention de la santé mentale des étudiants, l'activité « **Apprendre à prendre soin de soi pour prendre soin des autres** » se déroule en L1 avec des ateliers bien-être et des temps de concentration et d'attention en début de TD..

Des ateliers découvertes se font après un apport théorique sur la prévention des risques psychosociaux et le bien être santé mentale

Les étudiants et élèves réaliseront des recherches sur le stress et sa gestion qu'ils présenteront sous forme d'affiche.

Tous les étudiants primo- entrants et élèves aides-soignants

- Bénéficieront d'un apport sur la prévention des risques psychosociaux pour une meilleure qualité de vie en formation.
- Participeront chacun également à un atelier de groupe de sophrologie et un atelier de Qi-Gong.

Après une présentation du projet dans sa globalité, les étudiants s'inscriront dans un des ateliers proposés (sophrologie, , activités physiques, ateliers manuels, yoga, relaxation ...) pour 4 séances de 1 heure de décembre à février. Cette année l'atelier *Qi Gong* pour ces 4 séances ne pourra pas avoir lieu en raison d'une inadéquation avec le calendrier de l'intervenante.

Un abonnement à l'application Petit Bambou® (pratique de la méditation guidée) d'un an sera proposé sur inscription au préalable aux étudiants dès la L1 avec des temps de challenge proposé sur des programmes afin de motiver les étudiants à utiliser cette plateforme.

Poursuite des supervisions cliniques post stage pour tous

Des Pratiques pédagogiques innovantes

Au niveau théorique :

Un renforcement de la simulation

- dans le cadre de l'UE 2.4 « processus traumatiques » avec la création d'une séquence de simulation sur la prise en charge d'un patient en chirurgie ambulatoire en post opératoire.
- D'autres simulations vont être proposées y compris en simulab alone .
- L'utilisation de serious game solution en ligne Simango® dans le cadre des UE :
 - 2.4 « processus traumatiques » avec une séquence sur un bloc des erreurs
 - 2.10 « infectiologie hygiène » avec 2 séquences sur une chambre des erreurs virtuelle en hygiène
 - Ou pour d'autres thématiques de gestion des risques ... identitovigilance ... etc

Les guides d'apprentissage sont modifiés et réajustés pour intégrer davantage des lexiques/ glossaires

- Le guide d'apprentissage de l'UE 1.3 Législation, éthique et déontologie est formalisé. Les questions de l'évaluation normative seront extraites à 80% du guide d'apprentissage et du glossaire
- le guide d'apprentissage de l'UE 2.2, complètement remanié permettra aux ESI de s'approprier les connaissances indispensables à la compréhension des UE de processus. Les questions de l'évaluation normative seront totalement extraites du guide d'apprentissage et du glossaire.

Sont poursuivies

- **L'utilisation des Thérapies non médicamenteuses** dans les soins et qui sont intégrées dans l'UE 2.4 et dans l'UI 5.1 S1.
- **Un TD sur la laïcité** est intégré à l'UE 1.3 législation, éthique et déontologie.

Nouveau

Les représentations sur ce « qu'est un soignant » seront abordées en début de formation, dans l'UE 6.1, puis évaluées au regard de leur évolution, en fin d'UE 1.1 semestre 1.

La fin de vie et son accompagnement : des compétences à acquérir sont initiées dès la L1

Une approche des émotions chez les soignants (en lien avec le concept de vulnérabilité), de la mort et du prendre soin en fin de vie est initié dès avant le premier stage et ce dans le cadre de la transversalité pour le développement de la culture palliative chez les étudiants infirmiers.

Les directives anticipées, la loi Clayes Leonetti sont abordées et la personne de confiance est étudiée dans l'UE 1.3. Ce projet transversal de culture palliative, réajusté, sera présenté aux étudiants L1 en présence de leurs parrains L3.

Au SEMESTRE 2

Ce semestre s'inscrit dans la continuité du semestre 1. Il :

- A pour but de **se préparer à devenir-soignant dans une réalité professionnelle.**
- Permet de maintenir ou d'acquérir la compétence 3 : accompagner une personne dans la réalisation de ses soins et de développer la compétence 1 : évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Pratiques pédagogiques innovantes pour prévenir les risques

- Dans le cadre de l'UE 4.4 S2 « thérapeutiques et contribution au diagnostic médical », l'utilisation du logiciel Simdose® permettra de renforcer les connaissances sur la validité de la prescription médicale et s'exercer aux calculs de dose.

Les TD ont été réajustés pour faciliter l'apprentissage du calcul de dose même si pour les personnes présentant une dyscalculie, l'utilisation d'une calculatrice est préconisée dans le cadre des projets personnalisés.

Des TD concernant le calcul de dose sur des préparations de perfusion avec des méthodes pédagogiques différentes seront proposés avec matériel (perfuseur, poches de perfusion, verre gradué, électrolytes, seringues), basés plus particulièrement sur la méthodologie du calcul qui n'est pas exclusivement porté sur le produit en croix (liberté pour l'étudiant de faire à sa manière concernant le raisonnement s'il est juste).

Dans le cadre de l'alternance intégrative, une analyse réflexive sera amorcée avec les étudiants de L1, pour les amener à réfléchir sur les bonnes pratiques, en s'appuyant sur les possibles écarts qu'ils auraient observés entre leurs expériences en stage et les apports théorico-pratiques dispensés en institut (théoriser sa pratique et pratiquer sa théorie, boucle de rétroaction).

La formation clinique

L'adjointe de direction responsable de la formation clinique présente l'organisation des stages aux étudiants telle que prévue.

Le projet de l'étudiant n'est pas pris en compte à ce stade au vu des typologies à effectuer et aucun changement ne peut être effectué, hormis pour des raisons pédagogiques sur décision de la direction.

En semestre 1

- **Une journée d'intégration va être mise en place le 30 septembre 2024.**
- Elle a pour objectif de préparer les étudiants à leur premier stage, au milieu professionnel sanitaire et médico-social. Cette journée remplace la journée d'immersion qui ne pourra pas avoir lieu cette année, pour des raisons calendaires.
 - o Cette journée sera préparée et animée par les étudiants L3, qui eux-mêmes se positionneront en tant que parrain auprès de chaque étudiant L1 ; dans le cadre d'un accompagnement **par les pairs**.
 - o Elle permettra aux étudiants de L1 de s'approprier des contenus essentiels pour faciliter leur première mise en stage :
 - L'utilisation du portfolio
 - L'élaboration d'objectifs de stage, avec la connaissance des différentes typologies de stage
 - Le secret professionnel, les valeurs soignantes
 - La tenue professionnelle attendue en stage
 - Etre étudiant en soins infirmiers en stage (posture, attitude...)
 - La réfection de lit et la gestion du linge
 - La désinfection des surfaces et le lavage des mains
 - L'élimination des déchets.

Préparation de stage S1 : temps essentiel pour démarrer l'alternance intégrative

Ce temps de préparation est réparti sur trois périodes de TD afin de faciliter l'assimilation de toutes les informations.

Les formateurs du suivi pédagogique, lors de la préparation au stage en suivi pédagogique collectif, présentent aux étudiants :

- Les différents documents et outils nécessaires au déroulement du stage
- Les modalités des stages et les encadrants du stage
- Les objectifs du stage
- Le référent du lieu de stage et ses missions
- Les critères de compétences

Une préparation au stage en santé mentale et psychiatrie est réalisée auprès des étudiants, du fait de la spécificité de cette typologie.

Une présentation journal de bord sous forme de PADLET est prévue pour l'ensemble des étudiants de L1, comme outil complémentaire au portfolio, en terme de gestion des émotions. Ce journal sera mobilisé pour toutes les typologies de stage. Pour les autres, un tutoriel leur sera mis à disposition sur la plateforme.

Les objectifs institutionnels du premier stage en S1 :

Découvrir la ou les structure(s) d'accueil en repérant :

- L'organisation du pôle et du service (de ou des unités de soins), son fonctionnement et sa mission, l'organisation hiérarchique, en s'appuyant sur le livret d'accueil de la structure si existant ;
- Les situations prévalentes de prises en soin des personnes dans l'unité ou la structure

Repérer les différents rôles de chacun en identifiant :

- Le dispositif d'encadrement (maître de stage, tuteur, professionnels de proximité),
- Les interactions et collaborations entre les différents professionnels qui interviennent auprès de la ou des personne(s)soignée(s) ou accueillies

S'inscrire dans une prise en charge globale des personnes confiées ou d'un groupe de personnes en:

- Repérant les outils de traçabilité
- Identifiant leur contenu permettant la continuité des soins.

Ces objectifs permettent à l'étudiant de découvrir le milieu et les encadrants afin de faciliter ensuite son adaptation aux stages cliniques et mieux intégrer les enseignements théoriques.

Ces objectifs d'application ont été stabilisés et ajustés en équipe complète de formateurs, en séminaire pédagogique, comme pour l'ensemble des semestres.

La visite de stage

Portera sur l'évaluation de l'implication de l'étudiant au regard de ces objectifs ; chaque étudiant hormis ceux en stage de nuit, bénéficie d'une visite au cours de ce stage.

Cette visite de stage par le formateur référent du lieu de stage ne sert en aucun cas à effectuer le bilan de mi stage de l'étudiant, ni à le conseiller au regard du travail écrit de validation de l'UE 2.10.

En SEMESTRE 2

Quelques focus sur des activités phares en lien avec la clinique

- FGSU 2 en pluri professionnalité et pendant le stage
- Gestes et postures, la prévention par des simulations de manutention en groupe (en lien avec l'U.E 4.1S1) et sur des actes de soins. (En lien avec l'U.E 4.4 S2).

Avant le départ en stage:

Distribution d'une feuille additive au port folio reprenant les actes, activités et techniques de soins à faire valider par le tuteur au cours des stages de S2 à la fin de S5(annexe).

(Mise en place suite à un conseil de perfectionnement et en lien avec les demandes des employeurs)

Durant le stage :

Des ateliers « calcul de dose » sont proposés durant le stage afin d'accompagner les étudiants en difficultés dans la maîtrise de cette activité.

Ces ateliers se font sur la base du volontariat et sont en groupe restreint. Les étudiants peuvent et ont à mobiliser la pratique en stage et la théorie.

L2 – Promotion 2023/2026 - Semestres 3 & 4

Les professionnels accompagnants la promotion

Nom	Prénom	Qualité	☎	mail
CONTE	Marianne	Cadre de santé formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Marianne.conte@chi-clermont.fr
DERBEZ	Audrey	Cadre de santé -formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Audrey.derbez@chi-clermont.fr
GREGOIRE	Céline	Cadre de santé -formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Celine.gregoire@chi-clermont.fr
LARDIER	Christelle	Cadre de santé -formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Christelle.lardier@chi-clermont.fr
MOREAU	Myriam	Cadre de santé -formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Myriam.moreau@chi-clermont.fr
TURCO	Ginette	Cadre de santé -formateur-suivi pédagogique	03.44.77.50.48	Ginette.turco@chi-clermont.fr
ROSIER	Catherine	Adjoint de direction responsable de la formation clinique	03.44.77.50.48	catherine.ROSIER@chi-clermont.fr
MME HIGEL	Elisabeth	Documentaliste	03.44.77.50.48	Elisabeth.HIGEL@chi-clermont.fr
SALVADO	Nicolas	Digital Learning manager	03.44.77.50.48	Nicolas.SALVADO@chi-clermont.fr

Tous les professionnels de l'équipe pédagogique de l'institut participent à la formation par compétences des étudiants et ce quelle que soit l'année de formation

Ingénierie pédagogique par compétences L2

S3 du 02 septembre 2024 au 4 octobre 2024 ; du 2 décembre au 20 décembre 2024 et du 6 janvier au 17 janvier 2025.

S4 du 03 mars au 28 mars 2025 et du 19 mai au 13 juin 2025.

Semestre 3 - Bloc 1

Compétence 4 et 9

4	UE 2.5 S3	VW	ND	
4	UE 2.8 S3	NaPr	ND	
4	UE 2.11 S3	NPe	CRu	
9	UE 3.3 S3	BC	NPe	

Bloc 2- Semestre 3 Compétence 2 et 6

2	UE 3.2 S3	SH	CRu	MHM
2	UE 5.3 S3 + C6	CRu	BC	CG
6	UE 4.2 S3	AD	VJ	

Bloc 3- Semestre 3 Compétence 5 et 8

5	UE 1.2 S3	MC	SD	CL
5	UE 4.6 S3	MC	SP	
8	UE 6.2 S3	VJ		

Bloc 1- Semestre 4

Compétence 4

4	UE 2.7 S4	VW	MC	MHM
4	UE 4.3 S4	MM	NaPr	CJ
4	UE 4.4 S4	CJ	CRu	BC

Semestre 4 – Bloc 3

Compétence 5, 7 8 & 10

5	UE 4.6 S4	MC	SP	
5 / 10	UE 5.4 S4	SP	MC	
7	UE 1.3 S4	GT	CG	
7	UE 4.5 S4	CL	MM	
8	UE 3.4 S4	NPe	SD	
8	UE 6.2 S4	VW		
10	UE 3.5 S4	CL	SP	

La deuxième année s'inscrit dans la continuité du parcours amorcé en 1^{ère} année.

Pour répondre aux axes de formation identifiés ci-dessus, les points suivants seront plus particulièrement développés:

- **L'éducation thérapeutique** : Le dispositif est poursuivi pour l'obtention du certificat des 40 heures en L3

Poursuite du projet en ETP qui donne lieu à l'obtention d'un certificat d'aptitude à l'ETP validé par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France et la Coordination pour la Prévention et d'Education du Patient (COPEPPI). L'obtention du certificat est soumise à une présence obligatoire pour l'ensemble des interventions dans le cadre de ce projet.

La notion de démocratie sanitaire sera développée en lien avec les apports de l'éducation thérapeutique.

- **Le service sanitaire**
 - ✓ Est mis en œuvre conjointement par les instituts de formation de l'ex- Picardie, l'UPJV et le rectorat entre autre et s'impose en formation de L2
 - ✓ Est obligatoire et valide 5 ECTS à l'étudiant. (3 ECTS dans le cadre de l'UE 1.2 du S3 et 2 ECTS pour l'action en stage du S4)

L'objectif du service sanitaire SESA est d'initier les futurs professionnels de santé ensemble aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé et de développer leur compétence collective à mener des actions auprès de tous les publics.

Des actions de promotion de la santé et de prévention sont réalisées en groupe pluriprofessionnel avec d'autres étudiants en santé (médecine, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie ...) auprès de tout type de public.

Durant le semestre 3, les étudiants recevront un temps de formation spécifique qui leur permettra d'acquérir les connaissances, les compétences et savoir être nécessaires à l'intervention auprès du public.

Les compétences visées durant ce semestre, en lien avec l'unité d'enseignement d'intégration sont les compétences 2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmier » et 6 « communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

Ce temps de formation théorique

- Se déroule sur tous les **lundis du 23 septembre au 9 décembre 2024** (l'étudiant bénéficie d'une sortie de stage si nécessaire)
- Est assuré entre autre par les formateurs et par des intervenants extérieurs, en présentiel sur le site de l'IFSI sur la conduite de projet et les techniques d'animation, ainsi que différentes recherches à effectuer par les étudiants eux-mêmes sur les thématiques du SESA.

Ce temps de formation et la fiche projet réalisée valide l'UE 1.2 du S3 (3 ECTS)

Une nouveauté en 2024/2025

Le suivi par visioconférence d'enseignements réalisé à l'UPJV est proposé en différé et non plus en simultané pour tous les étudiants en semestre du SESA de Picardie.

Durant le semestre 4, Les étudiants réalisent une action de promotion de la santé auprès de tout type de public, sur les thématiques de l'alimentation, les conduites addictives autour des écrans, la santé sexuelle, la santé mentale, le sommeil et l'activité physique.

La réalisation des actions de prévention primaire sur le lieu du terrain de stage se fera **tous les lundis du 20 janvier au 31 mars 2024**.

L'évaluation de l'action par le terrain de stage, la présentation de celle-ci et le présentisme valide les 2 ECTS restants.

- **Les guides d'apprentissage des UE** sont réactualisés régulièrement et centrés sur les essentiels. De plus, les glossaires sont mis à disposition des ESI sur la plateforme dans leur version corrigée afin de faciliter leurs apprentissages.
- **Les thérapies non médicamenteuses** sont intégrées dans l'UE 5.3 en lien avec des situations de soins pour un développement de celles-ci. Les étudiants de L2 ont eu l'an

dernier un apport théorique sur les TNM et des mises en pratiques, mises en pratiques reconduites cette année.

- **Dans le cadre de l'UE 3.3 S3** les TD sur **l'organisation des soins en pluriprofessionnalité** sont reconduits avec utilisation des personnages playmobil® pour organiser ensemble la programmation des soins dans un secteur de soins en collaboration avec les EAS

L'organisation de la table ronde avec des professionnels du milieu sanitaire et social est reconduite de même avec les EAS.

LA FORMATION THEORIQUE

Au SEMESTRE 3

FOCUS sur des activités phares

- **Des ateliers théâtre** sont proposés, les modalités sont présentées en début d'année universitaire
- **Apprendre à prendre soin de soi pour prendre soin des autres ...** : la poursuite de ce projet initié en L1 se fait par un abonnement à Petit Bambou® d'un an possible, qui est proposé aux étudiants avec des temps de challenge sur certains programmes. Ces temps sont proposés afin de motiver les étudiants à utiliser cette plateforme. Une inscription au préalable sera demandée en début d'année scolaire. Des séances de méditation collective avec la méditation du jour pourront être organisées.
- Une action de sante publique est organisée dans le cadre **d'Octobre Rose** et aura lieu durant le mois d'octobre en partenariat avec la MGEN le lundi 9 octobre 2023
- Une action de sensibilisation dans le cadre de **la campagne de la grippe saisonnière** est organisée, afin de susciter et favoriser la vaccination des étudiants et élèves.
- L'objectif visé en **éducation thérapeutique** durant ce semestre est l'étude des concepts et de la méthodologie spécifique avec deux focus sur l'importance
 - Du **développement de la démocratie sanitaire**
 - **sur la lecture professionnelle et / ou scientifique** dans le cadre de l'initiation à la recherche

- Les étudiants de L2 participent, au volontariat, à la journée recherche de l'institut afin de les sensibiliser à la méthodologie de la recherche en Soins Infirmiers le 3 décembre 2024. Durant cette journée, ils peuvent échanger avec les jeunes diplômés lauréats sur leur expérience concernant le travail d'initiation à la recherche (TIR)
Les ESI qui ne participent pas à la journée recherche auront un travail à réaliser en lien avec la recherche.
- Durant le semestre 3, les étudiants écrivent un CV et une lettre de motivation afin de préparer leur futur exercice professionnel. Il leur est demandé de prospecter selon les modalités présentées pour leur stage « choisi » du semestre 4, ce qui les confrontera à la réalité professionnelle.

Au SEMESTRE 4

Le développement d'une culture scientifique et de recherche, se préparer au TIR

Dès le semestre 4 est initiée la réflexion qui aboutira au travail d'initiation à la recherche en S6.

Cette approche de recherche scientifique est aussi renforcée dans l'unité d'enseignement 1.3 « législation, éthique, déontologie » en amenant les étudiants à faire des recherches en lien avec les différents prismes d'une démarche en éthique clinique. L'étudiant sera ainsi capable d'étayer sa posture professionnelle.

Dans le cadre du projet transversal « la bientraitance » en cours d'élaboration, les concepts sont repris et renforcés dans l'UE 1.3 S4 en éthique ainsi que dans l'UE 4.5.

La simulation

L'objectif visé **en éducation thérapeutique** durant ce semestre est la mise en œuvre d'une action en simulation (vidéo).

L'évaluation de l'UE 4.3 S4 « soins d'urgence » sera reconduite **en situation de simulation, en format ECOS, Examen Clinique Objectif Structuré**.

Le but est de confronter les étudiants, individuellement, face à un contexte de prise en soins dans un service d'urgence,.

Les situations en lien avec différents processus, dont le processus obstructif (IDM), défaillances organiques et processus dégénératifs (diabète, insuffisance rénale...) seront réactualisées, au regard des partiels mis en place en 2023-2024

Une simulation d'encadrement de stagiaire est réalisée dans l'UE 3.5 « encadrement des professionnels de soins ».

La formation clinique

Poursuite des visites de stages au moins une par étudiant et par semestre par les formateurs référents des lieux de stage et

- ✓ ARPP à chaque retour de stage
- ✓ Supervisions cliniques post stage une fois par semestre

Les compétences visées pour les semestres 3 et 4 sont :

Cf. Tableau d'acquisition des compétences annexe n°11

Particularités pour le Semestre 4

Les stages de S4 sont de 4 semaines au lieu de 5 afin de compenser le temps du stage SESA

A partir du dernier stage de S4, au vu des typologies déjà effectuées par l'ESI, des obligations du référentiel et des compétences acquises par celui-ci, l'étudiant peut effectuer un stage dit « choisi » pour lequel il entreprend des démarches et ce afin de se projeter dans le cadre de son projet professionnel.

Les modalités de ce stage choisi sont explicitées au cours du semestre 2

Un forum de l'emploi est organisé le mercredi 15 janvier 2025 afin de permettre aux étudiants de L2 de négocier le stage choisi de S4 ou de postuler pour un contrat d'allocation d'études ou pour de l'apprentissage.

L3 – Promotion 2022/2025- Semestres 5 & 6

Les professionnels accompagnants la promotion

Nom	Prénom	Qualité	☎	mail
CHRISTOPHER	Bertille	Cadre de santé – Formateur suivi pédagogique	03.44.77.50.48	bertille.christopher@chiclermont.fr
DUPONT	Stephanie	Cadre de santé – Formateur suivi pédagogique	03.44.77.50.48	stephanie.dupont@chiclermont.fr
JUHEL	Catherine	Cadre de santé – Formateur suivi pédagogique	03.44.77.50.48	catherine.juhel@chiclermont.fr
MOLINET	Marie- Hélène	Cadre de santé – Formateur suivi pédagogique	03.44.77.50.48	marie-helene.molinet@chiclermont.fr
PERRACHIONE	Nahïma	FF cadre de santé - Formateur suivi pédagogique	03.44.77.50.48	nahima.perrachione@chiclermont.fr
WARIN	Valérie	Cadre de santé – Formateur de suivi pédagogique	03.44.77.50.48	valerie.warin@chiclermont.fr
ROSIER	Catherine	Adjoint de direction responsable de la formation clinique	03.44.77.50.48	catherine.rosier@chiclermont.fr
HIGEL	Elisabeth	Documentaliste	03.44.77.50.48	Elisabeth.HIGEL@chiclermont.fr
SALVADO	Nicolas	Digital Learning manager	03.44.77.50.48	nicolas.salvado@chiclermont.fr

Tous les professionnels de l'équipe pédagogique de l'institut participent à la formation par compétences des étudiants et ce quelle que soit l'année de formation

Ingénierie pédagogique par compétences L3

Le prévisionnel des apprentissages des Unités d'Enseignement de la L3 s'appuie sur le Référentiel de formation

Déroulement de la formation

semestre	CM	TD	Stage	TP	Total
5	116	184	350	50	700
6	50	85	525	40	700

Le semestre 5 : les compétences mobilisées sont des éléments participant à l'acquisition des compétences 4,6,8 et 9.

Ci-dessous tableau des référents UE dans les compétences concernées en semestre 5:

Bloc 1- Semestre 5

Compétence 4

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
4	UE 2.6 S5	CL	VJ	
4	UE 2.9 S5	SH	MC	
4	UE 2.11 S5	VJ	BC	CJ
4	UE 4.4 S5	CJ	AD	NaPr
4	UE 4.7 S5	MM	MHM	
4 / 9	UE 5.5 S5	CL	BC	MM
9	UE 3.3 S5	MC	SD	
9	UE 5.7 S5	SD		

Bloc 2

Compétences 1, 2, 3 et 6

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2
6	UE 4.2 S5	SH	NPe

Bloc 3

Compétences 5, 7, 8 et 10

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2
8	UE 6.2 S5	AD	

Du 2 septembre 2024 au 31 janvier 2025 :

10 semaines de stage : Du 30/09 au 06/12/2024

10 semaines de cours : Du 02/09 au 27/09 et du 09/12 au 20/12/2024 et du 06/01/2025 au 31/01/2025

2 semaines de congés : Du 23/12 au 03/01/2025

Le semestre 6

Les compétences mobilisées sont des éléments participant à l'acquisition des compétences 7 et 8.

Du 03 février 2025 au 04 juillet 2025

15 semaines de stage réparties en deux périodes : Du 10/02 au 21/03 puis du 28/04 au 04/07/2025

5 semaines à l'institut : Du 03/02 au 07/02/2025 et du 24/03 au 25/04/2025

2 semaines de congés : Du 17/02 au 21/02 et du 07/04 au 11/04/2025

L'ingénierie pédagogique

L'intention pédagogique de la L3 porte sur la professionnalisation et sur le développement d'une posture d'infirmier évaluateur des pratiques professionnelles et de chercheur en sciences infirmières.

L'autonomisation, la responsabilisation, et la posture réflexive permettent à l'étudiant de poursuivre la construction de son identité professionnelle.

Les orientations pédagogiques par compétences

Les objectifs sont :

- Amener l'étudiant vers une autonomie en s'appuyant sur les éléments de la Compétence 8
- Poursuivre son sens des responsabilités, son bon sens et sa réflexivité. Compétences 7,8,9
- Renforcer l'acquisition des compétences professionnelles. Compétences 1 à 10

Pour cela, la formation vise à :

- Faciliter l'acquisition et le transfert des connaissances et des apprentissages grâce à l'apport des neurosciences cognitives et des méthodes pédagogiques variées
- Apprendre les « Essentiels » : socle minimal des connaissances attendues pour un futur professionnel
- Donner du sens en créant un fil conducteur pour les apprentissages à effectuer par l'étudiant

Les axes de formation suivants seront dans la continuité de la formation :

L'aide à la réussite est une priorité au sein de notre institut.

Le dispositif d'aide à la réussite se poursuit en L3

Afin de favoriser un accompagnement dans l'aide à la réussite, nos objectifs sont plus particulièrement :

- De mettre en pratique les enseignements de la L2 notamment celles de la compétence 10 « informer, former des professionnels et des personnes en formation » dans les activités suivantes :
 - **L'accompagnement des étudiants de L1** se fera lors d'une journée d'intégration, préparée 17, 18 et 24 septembre, pour être animée le 30 septembre 2024.
 - **Un projet** étudiants pairs de L3 au profit des étudiants de L1 est à nouveau proposé. Le projet a été présenté aux étudiants futurs L3 en juin 2024. 3 ESI de L3 ont été sélectionnés
- D'accompagner les étudiants dans la formalisation de leur projet professionnel lors des entretiens de suivis pédagogiques collectifs et individuels et lors des enseignements en lien avec la **compétence 9** et les **UE 3.3 et 5.7**.
- D'intégrer des situations cliniques en lien avec le raisonnement clinique dans les U.E **(2.6/2.9/4.7)** de la compétence 4 et dans l'UE intégrative (5.5) en utilisant des dossiers « patients » pour être au plus près de la réalité de terrain.
- De réaliser des quizz fréquents pour des évaluations diagnostiques et formatives pour permettre à l'étudiant de se situer individuellement par rapport à ses apprentissages théoriques (Quiz Box®, Quiz intégrés aux TD, autres méthodes de quizz), d'organiser des remédiations des évaluations.
- De développer l'utilisation de méthodes s'appuyant sur le numérique (utilisation de de la plateforme elffe Theia® pour le dépôt de documents en ligne : diaporama, vidéo ...), utilisation de ZOOM, Colibris, KAHOOT ISPRING .. permettant aux étudiants de s'appropriier ces outils.

Des pratiques pédagogiques innovantes

- Des formations sous forme de MOOC (massive open online courses ou cours en ligne ouverts à tous) sont intégrées dans les UE 4.7 et 2.9.
- Les logiciels SIMDOSE et SIMANGO sont utilisés respectivement dans l'UE 5.5, 4.4 S5 et 2.11 S5 sur le circuit du médicament, les calculs de dose, les règles d'hygiène.
- Utilisation de guides d'apprentissages avec glossaires réalisés par les formateurs et déposés en amont sur la plateforme Elffe Theia® pour les **UE 2.6, 2.9, 2.11, 4.4** en lien avec la **compétence 4** et l'**UE 4.8** en lien avec la **compétence 7**.
- Mise en œuvre de la simulation en santé (**compétences 6 et 4 : UE 4.2, 4.4**) et lors de TD.

La gestion du stress en transversal se poursuit dans l'axe du projet « prendre soin de soi pour se former à prendre soin » notamment grâce aux:

- Supervisions cliniques post stage,
- Propositions de poursuivre le projet « apprendre à prendre soin de soi pour prendre soin des autres » par l'application « Petit Bambou® » afin d'appréhender l'impact de la méditation sur la santé et la concentration. Des temps de challenge portant sur des programmes spécifiques seront proposés aux étudiants pour maintenir leur motivation dans l'utilisation de cette plateforme. Des séances de méditation collective avec la méditation du jour pourront être organisées. Des temps ponctuels d'ateliers bien-être seront proposés sur inscriptions.
- Proposition d'un Coaching de 5 séances par un coach professionnel organisé pour environ 7 étudiants de L3 non issus de parcoursup mais issu du milieu professionnel. Cette activité est entièrement financé par la CVEC

Dans le cadre du projet transversal « bientraitance » en partenariat avec le projet du CHI, des étudiants volontaires de L3 participeront à la journée bientraitance en novembre 2024. Ils proposeront des ateliers ouverts aux professionnels et aux patients.

Une Pratique clinique basée sur les connaissances scientifiques les plus récentes.

« Développer une culture scientifique et de recherche »

- **Des ateliers d'aide à l'écriture seront proposés pour la réalisation du Travail d'initiation à la recherche.**

Par ailleurs Les étudiants participeront à la journée recherche le Mardi 3 décembre 2024 , journée qui met en avant les travaux réussis des étudiants N mois 1

« Développer les TICE et l'utilisation du numérique, un axe fort au service de la pédagogie » :

La simulation en santé et les activités cliniques à l'Institut, des actions de simulation mises en œuvre :

- 1 journée FGSU II de réactualisation
- Atelier de dextérité « *practis lab alone* », **en 4.4 compétence 4** et ateliers de travaux pratiques en lien avec le tableau « capacités à réaliser les actes, activités et techniques de soins »

-
- en lien avec la **compétence 6 U.E 4.2** Soins relationnels : des jeux de rôle
 - **en lien avec les compétences 4 et 9** : mobilisation des connaissances acquises au cours de la formation et intégration des savoirs faire pour la pose d'aiguille de Huber sur chambre implantable
 - **Des ateliers** de pose de sondage urinaire, sondage gastrique ... ateliers qui seront réalisés au regard du tableau « capacités à réaliser les actes, activités et techniques de soins » en fonction des acquisitions en stage depuis le semestre 2
 - Organisation d'une **simulation de professionnalisation** en collaboration avec médecin, infirmiers et aides-soignants.
 - **Pour l'UE 4.7 S5 Soins palliatifs et fin de vie** : mise en place d'une séquence en simulation sur l'accompagnement d'une personne en fin de vie jusqu'au décès et de ses proches. et d'une table ronde avec des regards différents et complémentaires.

Le e-learning, serious-game et leur développement

- Escape Game virtuel sur Genialy® lors de l'UE 2.11 (révision calcul de dose, connaissances de pharmacologie)
- U.E 6.2 Anglais : sur la plateforme Mischool,
- Calcul de doses : utilisation de Sim dose
- Learning-Apps
- MOOC en 2.9 et 4.7
- Modules auto-formatifs (ISPRING) : proposés en début d'UE pour reposer les acquis avant d'aborder les contenus pour les UE 2.6 et 4.4
- UE 4.7 Soins palliatifs et fin de vie : élaboration d'un jeu de type Trivial Pursuit®, en version numérique créé par le digital manager. Il sera utilisé pour l'évaluation normative, à partir de questions/réponses créées par les étudiants, en lien avec le MOOC qu'ils auront travaillé.

« Organiser et valoriser davantage la formation en alternance des étudiants » en utilisant les actions pédagogiques suivantes :

- la Supervision clinique post stage en S5
- la pratique réflexive ; 2 ARPP à écrire avec 1 thème sur la collaboration et autre thème sur organisation des soins en lien avec la C9 (UE 3.3) dont une à l'oral, en post stage S5.

Les modalités d'évaluation

L'organisation des évaluations prévoit des évaluations réalisées au fil de l'eau des semestres, ainsi que les résultats et ce, afin de faciliter le travail des étudiants et favoriser leur réussite. Par ailleurs, afin de s'approcher des situations réelles de soins, les évaluations de processus utiliseront des situations de cas cliniques et seront couplées à l'UE 2.11.

Pour diminuer la pression des évaluations sur table :

Le regroupement des évaluations sera effectué pour faire les liens (**compétence 4** avec les UE 2.11, 2.6 et 2.9 ; **compétence 9** avec l'UE 3.3 et l'UE 5.7) et donner du sens au regard de l'exercice professionnel.

L'accompagnement pédagogique (suivi pédagogique)

Les étudiants de L3 bénéficient de rendez-vous individuels de suivis pédagogiques :

- Chaque étudiant redoublant de L3 (DEI mars ou juillet N+1) ou en réintégration bénéficie d'un rendez-vous « 1^{er} RDV de suivi pédagogique » avec son référent pédagogique de l'année dans la semaine de la rentrée.
- 1 rendez-vous de suivi pédagogique post-stage est organisé en fin de stage : 1 en semestre 5 à la fin des 10 semaines
- 1 rendez-vous de suivi pédagogique dans le cadre du dispositif d'aide à la réussite en janvier pour les étudiants qui ont au moins 3 UE de S5 non validées en session 1, et ce, afin de les accompagner au mieux avant la session 2.

AU SEMESTRE 5

Au terme du semestre 5

La validation de l'unité d'intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière permet de valider la compétence 4 en théorie, et en clinique, les attendus sont les suivants : 4 critères acquis, dont Calculs de doses en partie 1 de S5 ; 6 critères acquis dont Calculs de doses en partie 2) ; et la compétence 9 en théorie et sur le plan de la clinique en stage ; cette compétence est également à valider dans sa globalité (cf tableau des acquisitions en stage).

La formation clinique

« Organiser et valoriser davantage la formation en alternance des étudiants » :

Une journée d'intégration pour les étudiants de L1 en anticipation de leur départ en stage dans le milieu professionnel sanitaire et médico-social est organisée le 30 septembre 2024

Cette journée est construite et animée par des étudiants de L3 (les pairs) ; les objectifs étant de faciliter entre autre le premier stage de l'étudiant de L1 et de mettre en pratique la compétence 10 pour les étudiants de L3.

L'affectation individualisée des étudiants en stage clinique

Reste une priorité en semestre 5 et pour finaliser le parcours de celui-ci en terme de typologie obligatoire avant la fin de la formation.

- Les objectifs d'applications sont les suivants :

* Prendre en soin 6 personnes et réaliser les présentations synthétiques et/ou macro-cibles, ainsi que les transmissions ciblées et les diagrammes de soins pour ces patients.

Lors de la visite de stage en S5 ,

Proposer au Cadre de Santé formateur et au tuteur les présentations synthétiques des 6 personnes prises en soins, puis la macro-cible (d'entrée/intermédiaire/sortie) et les transmissions ciblées du jour (avec le diagramme de soins) pour 1 patient.

* En lien **avec l'UE 4.4 S5** et la validation de « la pose d'aiguille de Huber en chambre implantable en situation simulée » travailler les étapes et les principes de bonnes pratiques (hygiène, asepsie et sécurité) vus lors des TD 2 et TD 3 :

- Sur le cathéter de chambre implantable (CCI) si votre lieu de stage prend en soins des patients porteurs de CCI
- Ou lors de tout soin technique si votre lieu de stage ne prend pas en soins des patients porteurs de CCI
- Et/ou savoir négocier l'opportunité de pouvoir manipuler sur le CCI en accord avec le maître de stage et/ou tuteur sur la structure de votre lieu de stage, si elle accueille des patients porteurs de CCI.

* En lien avec **l'UE 2.11 S5** : préparer, calculer et poser des pousses seringues électriques si le terrain de stage le permet

* En lien avec **l'UE 3.3 S5** : identifier la collaboration IDE/médecin en étayant par des exemples concrets

* Réaliser deux analyses réflexives des pratiques professionnelles (ARPP) qui devront être reportées dans le portfolio et qui seront exploitées à l'IFSI en parallèle de la supervision clinique.

Une visite de stage est programmée sur l'une des deux périodes de stage du semestre 5. Dans certaines situations à la demande du formateur référent de suivi pédagogique ou à la demande de l'ESI ou en encore du tuteur de stage, une visite sur chaque stage peut être réalisée.

Les modalités d'évaluation du stage clinique de S5

(Cf. Tableau d'acquisition des compétences annexe n°9)

Lors de la réunion « post stage » organisée par l'adjointe de Direction avec les cadres de santé formateurs de l'année les objectifs sont de :

- Faire le bilan du stage clinique de S5 qui vient de se terminer
- Conforter sur le plan pédagogique ou pas le parcours de stage prévu sur le semestre 6 (1^{ère} partie du stage)
- Autoriser la recherche des stages en semestre 6

Un forum de l'emploi est organisé le mercredi 15 janvier 2025 afin de permettre aux étudiants de L3 de négocier un stage pré professionnel ou de postuler pour un futur emploi.

AU SEMESTRE 6

Les orientations pédagogiques

Au regard du projet de formation, les axes qui sont développés au semestre 6 sont :

- Le projet professionnel et la préparation à leur future prise de poste : écriture d'une lettre de motivation, d'un Curriculum Vitae et préparation à un entretien de recrutement.
- Le développement d'une culture scientifique et de recherche : **compétence 7** : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle et **compétence 8** : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
- La qualité et la sécurité du soin, une exigence : **compétence 7** : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

L'ingénierie pédagogique

Au terme de S6

La validation de l'unité d'intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière permet de valider les compétences 7 et 8 en théorie, sur le plan de la clinique en stage ces compétences sont également à valider avec les autres compétences. (Cf. tableau des acquisitions en stage)

Ci-dessous tableau des référents UE dans les compétences concernées en semestre 6:

Bloc 3

Compétences 5, 7, 8 et 10

Compétences	UE	Formateur 1	Formateur 2	Formateur 3
7 / 8	UE 5.6 S6	SD	NPe	
7	UE 4.8 S6	VJ	ND	CG
8	UE 3.4 S6	SD	NPe	
8	UE 5.7 S6	SD	MC	CL
8	UE 6.2 S6	SD	-	

Pour répondre aux axes de formation identifiés ci-dessus, seront plus particulièrement développés les points suivants :

L'apprentissage de la clinique infirmière et du raisonnement clinique est une priorité de la formation à l'IF de Clermont : remobilisation lors des stages des apprentissages en lien avec le raisonnement clinique en semestre 6.

Dans l'UE 5.7 (optionnel), il est envisagé de réunir les ESI de L3 et les EAS pour réfléchir à **leur future prise de poste** ainsi que la mise en œuvre de leur collaboration au quotidien.

Une séquence de simulation sera organisée en inter professionnalité avec les élèves AS au cours du semestre sur la Gestion des risques

L'évaluation de 4.8 s'effectue en simulation sous forme d'ECOS (Examen Clinique à Objectif Standardisé)

Une formation de professionnel de proximité est initiée auprès des ESI de L3 et permet la délivrance d'une attestation à l'issue de la formation, pour qu'ils deviennent de futurs encadrants bienveillants.

Une formation complémentaire validante et spécifique à l'IF :

Un certificat d'ETP de niveau 1 labellisé ARS et COPEPPI est délivré au regard des 40 heures d'éducation thérapeutique réalisées sur les 3 années de formation qui leur permet de pratiquer l'éducation thérapeutique dès leur prise de poste.

Remobilisation des bonnes pratiques professionnelles :

- Une réactualisation de la Formation Gestes et Soins d'urgences permet la continuité de la validation pour 4 ans.
- Une remobilisation des pratiques de manutention et ergonomie
- L'ensemble des actes et activités

« Le développement d'une culture scientifique et de recherche »

L'initiation à la recherche, initiée dès la L1 et renforcée en Semestre 4 dans le cadre de **la compétence 7** en lien avec l'UE 3.4 est poursuivi en semestre 6 dans les U.E 3.4 Initiation à la

démarche de recherche et 5.6 Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles.

Des temps de travail personnel sont laissés à l'étudiant pour

- Rencontrer le guidant du travail d'initiation à la recherche (TIR)
- Permettre la réalisation et l'écriture du TIR

Une préparation à la soutenance, est organisée selon le guide méthodologique de l'IF de Clermont de l'Oise.

« Organiser et valoriser davantage la formation en alternance des étudiants » :

Le stage de Semestre 6 se déroule en 2 parties : une première de 5 semaines et pour sa deuxième partie d'une durée de 10 semaines : un « stage de projet professionnel ».

Pour ces stages, l'étudiant :

- S'implique en cherchant lui-même les lieux de stage les plus adaptés pour son projet professionnel.
- Écrit pour cela une lettre de motivation et prend contact avec les lieux de stage. (les modalités lui ont été présentées en semestre 4)

Objectifs d'apprentissage

- Prendre en soins de 8 à 10 personnes et réaliser pour ces patients les macro-cibles, les transmissions ciblées et la programmation des soins ainsi que les transmissions orales.
- Réaliser une analyse réflexive de pratique professionnelle (ARPP) à l'écrit, qui devra être reportée dans le portfolio et présentée lors du suivi pédagogique post stage.
- Participer activement à une situation d'urgence qui pourrait se produire durant le stage. Analyser vos actions infirmières et les actions de soins observées lors de cette situation qui sera reprise lors du recyclage de la formation GSU qui débute le 14 avril jusqu'au 25 avril (fin des sessions)
- Repérer le protocole du plan blanc actif ou inactif dans la structure où vous êtes en stage
- UE 4.8 : Identifier une EPP dans l'établissement de soins où vous êtes en stage.

Repérer : le type, les différentes étapes de l'EPP et les actions mises en place et/ou axes d'amélioration.

Pour cela, l'étudiant questionne les professionnels de santé sur cette thématique, consulte les résultats de certification et la banque documentaire à disposition.

Calendrier du Travail d'Initiation à la Recherche Session 2024/2025

Vendredi 05 juillet 2024		Remise de l'ébauche du constat dactylographié et de la question de départ ; rédaction d'une synthèse de la situation avec le thème
Mardi 20 aout 2024		Attribution des étudiants L3 aux directeurs de TIR par tirage au sort 2 guidances : formateurs AS 3 guidances : CDSF arrivant 3 guidances : CDSF formation continue 6 ou 7 guidances : formateurs L1 L2 L3
Mardi 20 août 2024		Affichage du tableau de guidance pour vérification par les formateurs
Mardi 03 septembre 2024	9h à 12h	Lecture par les CDS formateurs du travail remis (synthèse) <u>pour validation du thème</u>
Jeudi 11 Septembre 2024		Affichage des noms des directeurs de TIR aux étudiants
Mercredi 18 septembre 2024	17h	Date limite pour envoi par mail au directeur de TIR du constat avec la question de départ
Mercredi 02 octobre 2024		Validation par Mme Bécu des demandes de jury aux directeurs de soins des établissements et envoi mail, avec réponse pour le 16/12 dernier délai
Mercredi 25 septembre 2024		Début de la guidance
Mercredi 25 septembre 2024	3h – après midi	Guidance collective obligatoire pour tous les directeurs de TIR
Septembre – Avril	4h	TD : Guidance individuelle
Mardi 11 février 2025	9h 12h	Pochettes note de recherche
Mardi 25 Février 2025	9h dépôt plateforme	Remise de la note de recherche U.E 3.4 S6 qui sera évaluée par le directeur de TIR.
Lundi 3 mars 2025		Mise à jour du thème dans le tableau par le guidant du TIR
Jeudi 06 mars 2025		Répartition du co-jury /directeur de TIR par les référents UE
Mardi 11 Mars 2025		Distribution aux directeurs de TIR des pochettes pour prises de RDV
Mardi 25 Mars 2025		Retour des pochettes des prises de RDV par les directeurs de TIR aux formateurs référents de l'UE
Vendredi 4 Avril 2025	17h	Fin de guidance
Lundi 28 avril 2025	17h	Dépôt plateforme du tableau des dates de soutenance
Lundi 28 avril 2025	9h00 à 10h00 ou 15h00 à 16h00 DP 16h00	Remise du TIR + envoi sur la plateforme Inscription des étudiants souhaitant participer au challenge du meilleur TIR jusqu'au vendredi 13 juin 2025
Mercredi 30 avril 2025	14h30-16h30	Rencontre information co-jury par Stéphanie/Nahima
Du mercredi 14 Mai au vendredi 30 mai 2025		Soutenance TIR
Fin juin/début Juillet 2025		Pré-sélection de TIR pour le challenge par les CDS formateurs volontaires
Mardi 15 juillet 2025	Matin	Consultation copies/Remédiation
Aout/septembre 2025		Comité de sélection des 3 meilleurs TIR

LES ANNEXES

Annexe 1 : Organigramme hiérarchique

DIRECTION GÉNÉRALE CHI

Madame ALISSE Sabine
Directeur

DIRECTION DE L'INSTITUT DE FORMATION

Sophie BECU - 75953
Directeur des Soins - Coordination IFSI/IFAS
Catherine ROSIER - 75082
Cadre supérieur de santé
Adjointe de direction

EQUIPE FORMATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE

L1 (2024/2027)

Nathalie DELATTRE – 75948
Sarah HENAUX – 75967
Véronique JOLY – 75963
Séverine POULAIN – 75968
Nathalie PREVOST – 75972
Catherine RUFIN – 75961

AS

Bertille CHRISTOPHER – 75957
Rapprochement IFSI/IFAS
Apprentissage

Gaëlle JOUANIQUE - 76064
Claire Lise SANCHEZ – 7 6063

L2 (2023/2026)

Marianne CONTE – 75947
Audrey DERBEZ – 75949
Christelle LARDIER – 75958
Céline GREGOIRE – 75965
Myriam MOREAU – 75954
Ginette TURCO – 75950

L3 (2022/2025)

Bertille CHRISTOPHER – 75957
Stéphanie DUPONT – 75973
Catherine JUHEL - 75957
Marie Hélène MOLINET – 75964
Nahima PERRACHIONE -
75962
Valérie WARIN - 76085

COORDINATION DE LA FORMATION CLINIQUE

C ROSIER adjointe de direction 7 5959

CENTRE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

DOCUMENTALISTE

Elisabeth HIGEL
75955

INFORMATICIEN

Chargé du développement
Numérique pédagogique
Nicolas SALVADO RIBEIRO -
76318

EQUIPE ADMINISTRATIVE

ACCUEIL

Claudine VAN WYNSBERGHE
75048

L1 (2024/2027)

Alicia BILLONNEAU – 7 5082

L2 (2023/2026)

Nathalie CHATEAUROUX – 75952

L3 (2022-2025)

Thomas RENDU – 75975

AS

Thomas RENDU – 75975

EQUIPE D'ENTRETIEN 74227

Annie LAMARRE
Hélène VAN DOOREN
Anne-Lucile VERMON

Annexe 2 : Liste des initiales

BECU	Sophie	SB
BILLONNEAU	Alicia	AB
CHATEAUROUX	Nathalie	NC
CHRISTOPHER	Bertille	BC
CONTE	Marianne	MC
DELATTRE	Nathalie	ND
DERBEZ	Audrey	AD
DUPONT	Stéphanie	SD
GREGOIRE	Céline	CG
HENAUX	Sarah	SH
HIGEL	Elisabeth	EH
JOUANIQUE	Gaelle	GJ
JOLY	Véronique	VJ
JUHEL	Catherine	CJ
LARDIER	Christel	CL
LO IACONO	Sylvie	SDLI
MERCIER	Annie	AME
MOLINET	Marie-Hélène	MHM
MOREAU	Myriam	MM
PERRACHIONE	Naïma	NPE
POULAIN	Séverine	SP
PREVOST	Nathalie	NAPR
RENDU	Thomas	TR
ROSIER	Catherine	CRO
RUFIN	Catherine	CR
SALVADO RIBEIRO	Nicolas	NSR
SANCHEZ	Claire-Lise	CLS
TURCO	Ginette	GT
VAN DOOREN	Hélène	HVD
VAN WYNSBERGHE	Claudine	CV
VERMON	Anne-Lucile	ALV
WARIN	Valérie	VW

Annexe 3 : Politique inclusive

NOTRE POLITIQUE INCLUSIVE « L'ACCES DE TOUT A TOUS »⁸

Nos ENGAGEMENTS 2024 /25

1. La détection par les formateurs IFSI et IFAS

- Est favorisée
 - Car à chaque pré-rentrée et rentrée auprès des EAS et ESI, réalisation d'un stand, distribution d'un flyer et présentation de la politique inclusive à l'IF à toutes les promotions.
 - En L1, lors de l'UE 2.3, une sensibilisation aux handicaps invisibles est effectuée auprès des ESI
- Est réalisée lors
 - Du premier suivi pédagogique (à partir du document manuscrit réalisé en amont)
 - Des corrections de copies (remontée au formateur de suivi pédagogique par les formateurs des UE / modules)
 - De l'étude des résultats (lors des entretiens d'aide à la réussite)
 - Des visites de stage (tripartite)

2. L'accompagnement pour tous

Dans les locaux de l'institut

Facilitation du repérage par

- La mise à disposition d'un plan **interactif pour** les salles de TD et cours des différents lieux sur le site de l'EPSM.
- L'affichage local des directions pour accéder aux salles et **aux bureaux nominatifs des formateurs**

Pour tous les documents pédagogiques et administratifs réalisés à usage des étudiants⁹

- Privilégier l'écriture ARIAL 11 interligne 1,5 et si possible mettre des couleurs
- Aérer les paragraphes structurer avec des puces,
- Numérotter les pages.

Pour les activités pédagogiques

- Utiliser des POWERPOINT (PPT) en support **neutre** ou blanc **sans animation excessive** et contenant les essentiels, les définitions, les concepts et ce afin de limiter la prise de notes aux compléments oraux pendant le cours

⁸ Guide d'accompagnement et de pédagogie innovante /handicaps cognitifs et psychiques/ vers une meilleure accessibilité dans l'enseignement supérieur / sciences PO

⁹ Lire partout étudiants et élèves

- Communiquer **si cela s'y prête sur le plan pédagogique, les supports PPT (les essentiels du cours ou du TD) ou documents** par dépôt sur la plateforme ELFFE THEIA **avant le cours et / ou les TD**, dans un délai suffisant (48h au minimum)
- Les PPT sont déposés en version POWERPOINT et non PDF
- Privilégier toujours une double transmission des consignes orales / consignes par oral et par écrit (**CAD une diapositive ou un document écrit et la consigne à l'oral**)
- Favoriser les temps de Synthèse (diapositive **intermédiaire et / ou conclusive**) et les temps de rupture (**CAD une vidéo de courte durée, un exercice, un jeu, une mini pause...**)
- Favoriser un débit de parole calme
- Pour les documents ou PPT (celui utilisé en cours ou TD)
 - Structurer par un plan, des titres
 - Dévoiler vos textes progressivement
 - Utiliser, des couleurs, **du gras**, des images, des sons et des puces pour l'animation en cours (pas de sous lignage)
 - Privilégier l'écriture ARIAL 11 à 14 interligne 1,5, aérer et numéroter les pages
- Etre attentif à bien répartir la charge de travail **en grande équipe pédagogique** / semaine /et selon la nature du TPG
- Proposer des bibliographies, pour aller plus loin à son rythme
- Envoyer **les étudiants vers le centre de ressources (CRP) pour l'utilisation numérique (digital Learning manager) et pour des revues, articles, ouvrages papiers ou numériques (documentaliste).**

Pour la réussite favoriser l'apprentissage à l'IF et en stage

A l'institut / formation théorique

- Un projet d'accompagnement personnalisé peut être proposé à l'étudiant
 - **Sous couvert de son consentement préalable après sa demande ou sa détection**
 - **Sur avis du médecin référent désigné MDPH si nécessaire, ou par utilisation des documents éducation nationale effectués en terminale ou universitaire N-1, voire proposer une consultation d'orthophonie ou neuropsychologue**
 - **Par le groupe de pédagogie inclusive piloté par le référent handicap**
 - **Dans la limite de nos moyens humains et techniques**

L'étudiant en est l'acteur principal et valide par signature l'accompagnement proposé

- Poursuivre la réalisation d'évaluations formatives, des quizz fréquents avant et **après** une intervention **pédagogique**, en début de semestre..., des modules auto formatifs ... de la simulation (y compris en autonomie :**simulab alone**)

- Réactualiser et / ou réaliser des guides d'apprentissage par UE / modules et des lexiques des mots professionnels ([glossaires](#))

Pour faciliter la réussite pour tous aux évaluations

- Formuler les questions un verbe citer, expliquer, définir ... et un verbe par question
- Paginer les livrets d'évaluation et mettre une flèche en bas sur le recto si un seul verso
- **Mettre en début d'épreuve, les questions de calculs ou les questions a plus fort coefficient**
- Supprimer le point de forme pour toute évaluation manuscrite
- **Pour les examens oraux ou avec questions orales proposer les questions également à l'écrit**
- Favoriser le réajustement de la session 1 pour la session 2 éventuellement en changeant la modalité écrite ou orale

Toutes ces recommandations ci-dessus sont garanties par la commission de validation des sujets d'évaluation.

Aménager les épreuves

- Organiser pour faciliter l'aménagement des épreuves ([salles, ordinateurs ...](#))
- Proposer des évaluations adaptées en respectant les critères d'évaluation prescrits par les référentiels (des évaluations orales sont possibles selon le choix de l'étudiant [bénéficiant d'un accompagnement personnalisé](#))
- Lire lentement les consignes si nécessaires/ [ou permettre l'écoute à l'aide d'écouteurs personnels le texte grâce aux différents logiciels utilisés par l'établissement](#)
- Pour les aider à gérer leur temps
 - Conseiller l'étudiant à l'utilisation maximale du temps majoré (organiser un temps de conseils en début de [formation, \(sophrologie, relaxation ...\)](#))
 - Afficher l'heure pendant l'examen
 - Annoncer régulièrement le temps restant

En stage / formation clinique

- Informer ou former sur les troubles neuro développementaux et la politique inclusive développée par l'IF
 - Les directions des soins des établissements accueillant des stagiaires
 - Lors de la réunion annuelle avec les partenaires de stage
 - Les professionnels encadrants lors de la formation continue des tuteurs (IDE et AS), des professionnels de proximité et maître de stage
 - Les étudiants de L3, pour l'accueil adapté en stage / [lors de la journée d'immersion L1/L3 et lors de la formation de professionnel de proximité en S6](#)
- La préparation au stage :

-
- Identifier les éventuels besoins de l'étudiant, lors de l'entretien pour établir son projet d'accompagnement personnalisé
 - Susciter l'utilisation des ouvrages disponibles au CRP pour la préparation des stages
 - Pendant le stage
 - Autoriser si nécessaire la calculatrice
 - Avant la visite de stage, le formateur référent du lieu de stage prend connaissance du projet d'accompagnement de l'étudiant et des spécificités éventuelles liées au stage, sans jamais l'évoquer lui-même au tuteur et maître de stage (cela reste de la liberté de l'étudiant)

La formation et l'accompagnement des formateurs

- Un engagement à se former pour le référent handicap (DU) et des formateurs (MOOC)
- Pérennisation d'un groupe de formateurs dit de pédagogie inclusive à l'institut dans le cadre du plan d'accompagnement de l'étudiant¹⁰ handicapé (PAEH).
- Un partenariat à développer avec le référent handicap de l'établissement support et les autres référents handicaps des autres IF.

Communication à l'Equipe pédagogique et administrative

Aout 2024

Suite à la réunion du 18 mai 2021 / janvier 2022/ réajustement séminaire juillet 2022/ réajustement avec référent handicap juillet 2024

¹⁰ Lire partout étudiant et élève

Annexe : 4 Charte de l'évaluation écrite et orale à l'institut de formation

Charte de l'évaluation Écrite et orale à l'Institut de Formation

Préambule

Cette charte est à l'usage de tous (étudiants, élèves, formateurs, équipe administrative, direction), elle comporte les consignes des différents types d'évaluations :

- Les évaluations écrites individuelles/collectives sur table
- Les évaluations écrites individuelles/collectives à distance
- Les évaluations orales individuelles/collectives à l'IF (l'IFSI/IFAS)
- Les évaluations orales individuelles/collectives à distance

Cette charte est le document auquel se référer avant toute évaluation.

Elle n'est pas opposable en évaluation formative, sauf en fonction des objectifs poursuivis par le ou les formateurs responsables de cette dite évaluation.

Des informations sont extraites du guide [des études](#)-règlement intérieur validé, que l'étudiant/élève peut consulter et utiliser comme référence en permanence.

1. CONSIGNES GENERALES POUR LES EVALUATIONS ORALES ET ECRITES A L'IF

Avant les Epreuves

Les modalités et critères d'évaluation normative sont conformes aux référentiels de formation de l'IFSI et de l'IFAS.

Les grilles d'évaluation ou les modes d'évaluation sont élaborés par l'équipe pédagogique.

Une Commission de Validation des Sujets d'Evaluation (CVSE) composée des formateurs et de la direction valide tous les sujets des évaluations.

Selon le guide [des études](#) - règlement intérieur en vigueur, les évaluations normatives :

- Permettent la validation d'une UE ou d'un module et sont nécessaires à la validation de la formation.
- Dites de rattrapage (session 2 de l'année universitaire), peuvent être réalisées sous une autre forme ou d'autres modes que l'évaluation dite initiale, tout en respectant les modalités et critères d'évaluation prescrits dans les référentiels.

- Sont formalisées dans le temps par un calendrier prévisionnel des évaluations V1, qui est déposé sur la plateforme en septembre¹¹. Si un changement de date d'évaluation est réalisé en cours d'année, un calendrier des évaluations nommé V2 puis V3... est déposé sur la plateforme. Le précédent reste sur la plateforme. Un mail d'information est alors envoyé aux étudiants des 3 promotions et/ou élèves.

L'étudiant et élève acteur/auteur de sa formation se tient informé (par le biais de la plateforme ELFFE THEIA) de la date des évaluations 1^{ère} et 2^{ème} session

Aucun courrier de convocation n'est envoyé ni aucun rappel par mail.

De ce fait, l'IF ne peut être tenu pour responsable de l'absence d'un étudiant ou élève à une session d'évaluation.

Tous les étudiants et élèves remplissent en début de formation la charte d'engagement individuel de « non plagiat »¹². Celle-ci fait foi durant toutes les évaluations de leur formation.

Les étudiants, élèves hors promotion, présentent obligatoirement avant le début de l'épreuve une pièce administrative avec photographie justifiant leur identité (carte d'identité, passeport, carte d'étudiant, permis de conduire).

Evaluation et arrêt de travail



L'étudiant en arrêt de travail, [en congé menstruel volontaire](#) ou en congé maternité ne peut se présenter à l'épreuve ([présentiel ou distanciel](#)) sans un certificat médical valide l'autorisant à passer cette épreuve, sous peine d'invalidation de la copie réalisée (elle ne sera pas corrigée)

Exemple : Un étudiant ayant passé une évaluation le matin est en arrêt de travail l'après-midi et vice versa (évaluation l'après-midi et arrêt le matin) sa copie sera invalidée et ne sera pas corrigée (cf le guide [des études](#) -règlement intérieur) et ce dès connaissance de l'arrêt [car un arrêt de travail est toujours fait pour 24H soit de 0H à 23H59, même si il a été établi à 10H ou à 15H par exemple](#) .

¹¹ Le tableau des évaluations comprenant les dates de 1^{ère} et 2^{ème} session, l'affichage des résultats, la consultation des copies, la remédiation se trouve sur la plateforme ELFFE THEIA *dans bibliothèque/planning des évaluations* et vous sélectionnez le semestre.

¹² Annexe

Cette disposition vaut pour toutes les évaluations présentielle ou en distanciel direct ou avec un dépôt plateforme, sauf si le certificat médical explicite clairement l'heure de l'arrêt de travail (exemple évaluation de 9h à 10h30, arrêt de travail à partir de 11h selon décision du médecin).

Compensation des notes (étudiant infirmier) :

Selon l'article 23 arrêté du 31 juillet 2009 modifié « La compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement d'un même semestre, en tenant compte des coefficients attribués aux unités, à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat pour ces unités ne soit inférieure à 9 sur 20... »

L'étudiant qui souhaite garder le bénéfice d'une des deux notes si celle-ci est supérieure ou égale à 9, repasse uniquement l'autre unité d'enseignement en deuxième session.

Pour ce faire, il réalise, avant la date du rattrapage, **un courrier daté et signé et adressé à la direction de l'institut** pour expliciter son choix de conserver une des deux notes obtenues en première session. **L'étudiant assume par ce courrier le choix effectué et les conséquences si les 2 notes finalement obtenues ne permettent pas la compensation.**

Ce courrier est conservé dans le dossier de l'étudiant.

Pendant et après l'épreuve

Savoir travailler en équipe est un apprentissage indispensable dans la formation des étudiants ; aussi lorsque l'évaluation écrite est le fruit d'un travail collectif, chaque membre du groupe s'engage à travailler de manière équitable, selon les modalités du TD et/ou de partage des tâches définies par le groupe lui-même. Tout manquement avéré à cette règle est considéré pour le ou les étudiants concernés comme une fraude.

Tous les cas de fraude et plagiat peuvent entraîner une procédure disciplinaire allant de l'avertissement à l'exclusion définitive dans le cadre de la saisine de la section disciplinaire

La sanction motivée est notifiée par écrit à l'étudiant et figure dans son dossier scolaire.

L'Institut de Formation Lucien Flourey utilise un logiciel de comparaison qui permet de repérer les similitudes et plagiats sur tous les sites internet et sur tous les travaux des étudiants entre eux, y compris des années antérieures.

Pour le Travail Initiation à la Recherche en semestre 6, les étudiants en soins infirmiers remplissent et mettent dans le corps du travail la charte de non plagiat : attestation d'authenticité.

Pour toutes les évaluations, l'étudiant ¹³ :

- Arrive ¼ h avant le début de l'épreuve écrite ou orale, devant sa salle d'examen (cf. tableau déposé sur la plateforme dans le dossier évaluation de l'UE / module concerné).
- Eteint son portable (à ne pas laisser en mode vibreur) et le dépose à l'endroit prévu, [avec sa montre](#).
- [La vérification d'écouteurs intra auriculaires sera effectuée pour tous les étudiants /élèves dont les oreilles ne sont pas visibles](#).
- Restitue à la fin de l'épreuve tous les documents fournis et les brouillons, (qui ne sont pas corrigés et seront détruits).
- Emarge à la fin de l'épreuve.

Selon la loi 2005-102 du 11 février 2005, un aménagement des modalités d'évaluation sera proposé aux étudiants concernés, en fonction de l'organisation, du déroulement et de l'accompagnement requis, à savoir :

- Temps majoré en aidant l'apprenant à optimiser ce temps supplémentaire (prendre le temps de bien lire et relire [et /ou écouter](#) les consignes, savoir faire des pauses, se relire)
- Salle particulière (mise à disposition d'un environnement de travail calme).
- Mise à disposition de matériel pédagogique adapté : possibilité de composer sur un ordinateur. ([L'étudiant doit venir avec ses écouteurs personnels](#))
- Documents adaptés en respectant les consignes de lisibilité

¹³ Lire partout « étudiant ou élève »

- Épreuves aménagées
- Eviter les tournures de phrases inutilement complexes
- ~~Mise à disposition d'un environnement de travail calme~~
- Afficher l'heure et annoncer régulièrement le temps restant
- Prioriser les questions (nombre de points par rapport au temps imparti)

2. CONSIGNES GENERALES POUR LES EVALUATIONS ECRITES

Selon le guide [des études](#) - règlement intérieur validé :

- Si l'épreuve a une **durée inférieure ou égale à 2 heures** : les **sorties ne sont pas autorisées**.
- Si l'épreuve a une **durée supérieure à 2 heures**, les sorties définitives **peuvent être autorisées** au terme des 2 premières heures.
- Si des évaluations sont couplées (plusieurs UE, plusieurs modules) et que la durée dépasse 2h l'étudiant est autorisé à sortir au bout de deux heures.
- Si l'épreuve porte sur plusieurs UE ou plusieurs modules, tous les sujets sont distribués en début d'épreuve, l'étudiant réalise les évaluations dans l'ordre qu'il désire.
- Aucune sortie pour les toilettes n'est autorisée lors des épreuves ayant une durée inférieure ou égale à 2 heures. Toutefois, si un étudiant a un problème de santé, l'obligeant à se rendre aux toilettes fréquemment pendant l'épreuve, il en informe le formateur avant le début de l'épreuve, et il sera placé à proximité d'une sortie.

Avant et pendant l'épreuve

L'étudiant :

- Se munit de stylos et laisse sa trousse et sac / cartable sur le côté de la pièce
- Indique son nom¹⁴, prénom, l'unité d'enseignement ou le module, sa promotion, la session, la date de l'épreuve et son nombre de copies (Ex : 1/2 2/2).

The image shows a pink exam form with the following fields and handwritten entries:

- COPIE N°: (empty)
- SESSION: 1 2
- Promotion: *2019-2022*
- Semestre: *3*
- Nombre de copie(s): *1*
- Module / U.E.: *4. 2*
- Compétence(s): *6*
- ENCOLLER ICI: A black triangle with the text "Collez cette partie" and "NOM: DURANT" and "Prénom: Paul" written on it.

¹⁴ Pour les femmes mariées : mettre le nom de naissance suivi du nom d'usage

-
- Respecte l'anonymat sur la copie en collant le rabat (prévoir un stick de colle pour coller le rebord noir)
 - Utilise uniquement un stylo de couleur bleue ou noire d'encre non effaçable
 - Écrit aussi lisiblement que possible et n'utilise pas d'abréviations sans les expliciter la 1ere fois (exemple : Organisation Mondiale de la Santé (OMS))
 - Limite l'utilisation du Blanco/correcteur liquide blanc
 - Au cours de l'épreuve, l'étudiant ne demande pas de précisions au formateur surveillant l'épreuve sur le sens des questions posées (pour l'égalité des chances de chacun).

2.1 Consignes pour les évaluations écrites individuelles sur table

L'étudiant :

- Est installé par un formateur, en laissant un intervalle libre entre les étudiants sur la rangée et en colonnes.
- Ne communique pas avec un autre étudiant. Toute fraude sera sanctionnée par une éviction de la salle et un zéro sera apposé immédiatement sur la copie du contrevenant.

En cas de retard à une évaluation écrite :

- Le responsable de la salle autorise l'étudiant retardataire à composer uniquement si aucun autre candidat n'a quitté la salle.
- Aucun temps supplémentaire de composition n'est donné à l'étudiant concerné (si l'épreuve dure 2h et que l'étudiant arrive alors qu'il ne reste que 1h30, il compose pendant 1h30). Cet évènement est tracé sur le procès-verbal (PV) de l'épreuve.

2.2 Consignes pour les évaluations écrites collectives sur table

- Sauf si autorisation des formateurs pour certains UE et modules, l'étudiant n'utilise pas ses documents personnels et n'accède pas à internet, ni échange en dehors de son groupe sous peine d'être sanctionné pour fraude par une éviction de la salle et un zéro pour l'ensemble du groupe
- Si un étudiant arrive en retard, il est exclu. Les membres du groupe sont informés qu'ils composeront avec les étudiants présents sans possibilité de recours.
- Le formateur trace ces évènements sur le PV de l'épreuve.

2.3 Consignes pour les évaluations écrites individuelles/collectives à distance

Tous les documents remis pour l'évaluation sont transmis en version numérique par le biais de la plateforme Elffe Theia (sauf pour l'UE 5.6 du S6).

Les règles de plagiat et fraude s'appliquent aux évaluations à distance.

Pour les écrits à fournir :

Le dépôt du travail sur la plateforme Elffe Theia est de la responsabilité de chaque étudiant.

II :

- Respecte les normes de présentation dactylographique (cf. document normes standards / bibliothèque / plateforme IF) selon la demande.
- Nomme son document et enregistre sous format PDF, selon le modèle suivant :
 - DURANT Caroline-UE 2.6 S5-Session 1-promotion 2018-21
 - DURANT Caroline-Module 1-session 1-promotion AS 2021
- Vérifie que le fichier PDF qu'il va déposer puisse être ouvert et consultable avant envoi. Tout fichier, ne pouvant être ouvert par les formateurs, met l'étudiant en situation de session de rattrapage.
- Vérifie que le document corresponde au travail demandé (UE/Module)
- Dépose le fichier impérativement avant l'heure butoir de dépôt (l'heure de dépôt est attesté par la plateforme)

Tout travail qui n'est pas remis aux jour et heure indiqués par les formateurs (hors absence justifiée) est considéré comme un travail non remis et **la note de « 0 »** est attribuée, que ces travaux soient individuels ou collectifs, y compris dans le cas d'un dépôt conjoint sur une plateforme utilisée par l'institut de formation.

En cas de Google Form individuel, l'étudiant a un temps limité pour arriver au terme de l'évaluation. Il lui appartient de gérer son temps sous peine de ne pouvoir avoir ses réponses prises en compte.

3. CONSIGNES GENERALES POUR LES EVALUATIONS ORALES A L'IF

Selon l'organisation de l'évaluation, l'étudiant **dépose** ses affaires personnelles dans une salle prévue à cet effet. La direction de l'IF se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou détérioration du matériel informatique ou téléphone appartenant à l'étudiant.

3.1 Consignes pour les évaluations orales individuelles à l'IF

L'étudiant qui arrive en retard réalise son évaluation orale sur le temps restant et il est informé par le formateur du temps limité et des conséquences possibles sur le résultat de son évaluation. Aucun temps supplémentaire ne lui est attribué. Le formateur trace l'évènement sur le PV.

3.2 Consignes pour les évaluations orales et écrites collectives à l'IF

Si un étudiant arrive en retard il est exclu. Les membres du groupe sont informés qu'ils composeront avec les étudiants présents sans possibilité de recours. Le formateur trace l'évènement sur le PV

4. CONSIGNES GENERALES POUR LES EVALUATIONS ORALES A DISTANCE

L'étudiant

- Vérifie la veille et juste avant, que son équipement fonctionne : connexion, ordinateur, visio, son, micro
- Se connecte 15 mn avant l'heure de rendez-vous
- Respecte la charte de bon usage des outils de visioconférence en situation de continuité pédagogique et/ou enseignement en distanciel sur la plateforme : *bibliothèque/charte règlement/charte Zoom*

Si l'étudiant a un problème informatique identifié en amont, la veille ou le matin pour l'après midi, il :

- Informe l'informaticien sur ses heures de présence pour être aidé si nécessaire
- Peut venir à l'institut de formation en salle informatique ou dans une salle avec un prêt d'un matériel et pour se connecter 15 mn avant l'heure de rendez vous

5. Dispositifs complémentaires aux évaluations

Communication des notes

Celle-ci se fait uniquement par [MyKomunote](#)

Aide à la réussite

Des remédiations sont proposées aux étudiants à l'issue de la 1^{ère} session et avant la session 2, pour leur permettre de réajuster et identifier les difficultés rencontrées lors de la session 1.

Archivage des copies

Les copies des évaluations validées ou non sont archivées de L1 à L3 et [pour les élèves](#) par les référents d'UE/modules ; ainsi que pour toute la durée de la formation AS et sont restituées à l'obtention du diplôme.

Les copies ou grilles corrigées sont archivées par l'IF, elles peuvent être présentées aux étudiants pour des raisons pédagogiques ; puis elles sont récupérées et conservées par l'IF jusqu'à la fin de la formation.

Annexe

Engagement individuel de « non plagiat »

Année universitaire 2023/2024
Promotion

Je soussigné(e).....

Etudiant(e) en Soins Infirmiers à l'IFSI de.....

Je m'engage lors de l'écriture de tous mes travaux écrits durant ma formation en soins infirmiers à ne pas faire de plagiat et d'indiquer toutes références bibliographiques des phrases ou textes sur lesquels je m'appuierai.

Je sais que je peux utiliser le logiciel Small Seotools pour respecter le non plagiat et le taux doit être inférieur ou égal à 25%.

Le non-respect de cet engagement implique :

- Le non-respect de la propriété intellectuelle de l'auteur,
- La mise en cause mon honnêteté d'auteur,

Dans le cas du plagiat dans un contexte universitaire et conformément à l'article 45: Fraude et plagiat du règlement intérieur de l'IFSI/IFAS Lucien FLOURY :

- Toute fraude, tentative de fraude ou collaboration à une fraude ou plagiat lors d'une évaluation théorique ou clinique entraîne automatiquement pour l'étudiant ou élève la note de « 0 ».
- Tous les cas de fraude et plagiat peuvent entraîner une procédure disciplinaire allant de l'avertissement à l'exclusion définitive dans le cadre de la saisine de la section disciplinaire ou conseil de discipline. La sanction motivée est notifiée par écrit à l'étudiant et figure dans son dossier scolaire.

Certains documents pourront être analysé par le logiciel Small Seotools .Si vous avez plus de 25 % de plagiat, la note « 0 » vous sera attribuée à l'ensemble de l'épreuve quelle que soit la modalité choisie.

;

J'ai participé à l'intervention pédagogique concernant la prévention du plagiat.

Fait à

Le

Nom Prénom

Signature

Annexe 5 : Planifications prévisionnelles des évaluations Semestres impairs

Semestre 1 année universitaire 2024 2025 promotion 2024 2027/planning prévisionnel								
Unités d'enseignements	c	ECTS	Modalités	session 1	Affichages résultats	Consultation copies	remédiation	Session 2
1.1 Psychologie, Sociologie, Anthropologie	6	3	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts	Lundi 13 janvier 2025 9h à 11h	Lundi 3/02/2025 17h	Mercredi 5/02/2025 9h	Mercredi 5/02/2025 9h30	Mardi 11/02/2025 après midi
1.3 Législation ,Ethique, Déontologie	7	2	Evaluation écrite de connaissances Devoir individuel sur table	Jeudi 21 novembre 2024 9h à 10h30	Lundi 13/01/2025 17h	Mercredi 5/02/2025 9h	Mercredi 5/02/2025 10h	Mardi 11/02/2025 Matini
2.1 Biologie Fondamentale	4	1	Evaluation écrite de connaissances Devoir individuel sur table	Mercredi 18 décembre 2024 9h à 10h	Lundi 13/01/2025 17h		Mr Brun Picard le 15 janvier 2025	13/02/25 de 11h à 12h
2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions	4	3	Evaluation écrite de connaissances Devoir individuel sur table	Mercredi 15 janvier 2025 9h à 10h	Lundi 3/02/2025 17h	Mercredi 05/02/2025 9H00/9h30 ou 16hà16h30	Mercredi 05/02/2025 9H30/10h ou 16h à 16h30	Jeudi 13/02/2025 9h00/10H00
2.4 Processus traumatiques	4	2	Evaluation écrite de connaissances Devoir individuel sur table	Vendredi 17 janvier 2025 9h à 11h	Lundi 3/02/2025 17h	Mercredi 05/02/2025 10h ou 16h	Jeudi 06/02/2025 11h à 12h	Jeudi 13/02/2025 Matin
2.10 Infectiologie Hygiène	3	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation vécue en stage Devoir individuel maison	Ecos Mercredi 11 et jeudi 12 décembre 2024 Dépôt L1 Mardi 26 novembre 2024 9h Dépôt L2 Mardi 15 octobre 2024 9h	Lundi 13/01/2025 17h	vendredi 17/01/2025 15h30	vendredi 17/01/2025 16h30	Vendredi 14/02/2025 DP 9h
2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	4	2	Evaluation écrite Devoir individuel sur table	Vendredi 17 janvier 2025 9h à 11h	Lundi 3/02/2025 17h	mercredi 05/02/2025 10h ou 16h	Jeudi 06/02/2025 12h-12h30	Jeudi 13/02/2025 Matin
3.1 Raisonnement et démarche clinique infirmière	1	2	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique en groupe restreint sur table	Lundi 20 janvier 2025 après midi	Lundi 03/02/2025 17h	Mercredi 05/02/2025 10h ou 16h	Jeudi 06/02/2025 10h-11h	Jeudi 13/02/2025 Après midi
4.1 Soins de confort et de bien être	3	2	Travail de réflexion en groupe, puis oral individuel	Lundi 2 décembre 2024 matin	Jeudi 5/12/2024	lundi 16/12/24 de 17 h à 18 h	lundi 16/12/24 de 17 h à 18 h	27/01/25 14h à 17
5.1 Accompagnement dans la réalisation des soins	3	2	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique groupe restreint sur table	Lundi 20 janvier 2025 après-midi	lundi 03/02/2025 17h	Mercredi 05/02/2025 10h ou 16h	Jeudi 06/02/2025 10h-11h	Jeudi 13/02/2025 Après midi
6.1 Méthode de travail et TIC	8	2	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte Devoir individuel maison	Sujet Mercredi 9 octobre 2024 DP Vendredi 22 novembre 2024 9h	Lundi 13/01/2025 17h	Mercredi 17/01/2025 16h30	Mercredi 17/01/2025 16h30	Sujet le 20/01/25 DP Vendredi 31/01/2025 9h00
6.2 Anglais		2	Présence et participation active	Fin de participation 07/01/2025 17h	Jeudi 23/01/2025			Du 27/01 au 31/01/2025

Planification Semestre 3 - Promotion 2021-2024/planning prévisionnel

Les étudiants bénéficiant d'un tiers-temps seront avertis des horaires avant la date de l'épreuve

Unités d'enseignements	C	ECTS	Modalités	session 1	affichage résultats	consultation copies	remédiations	Session 2
1.2 santé publique et économie de la santé	5	3	service sanitaire fiche projet à rendre	Vendredi 31/01/2025 9h dépôt plateforme	Jeudi 13/02/2025	vendredi 14/02/2025 9h	vendredi 14/02/2025 9h	DP Mercredi 26/02/2025 9h
2.5 Processus inflammatoire et infectieux	4	2	Evaluation écrite de connaissances	Mercredi 20 novembre 2024 9h à 11h	jeudi 9/01/2025	mercredi 29 janvier 2025 10h30	mercredi 29 janvier 2025 11h30	jeudi 13 /02/ 25 9h à 10h
2.8 Processus obstructifs	4	2	Evaluation écrite de connaissances	Jeudi 23 janvier 2025 9h à 11h	Jeudi 06/02/2025	mercredi 12/02/2025 15h30 à 17h	mercredi 12/02/2025 15h30 à 17h	vendredi 28/02/2024 9h à 10 h
2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	4	1	Evaluation écrite de connaissances	Mercredi 20 novembre 2024 9h à 11h	Jeudi 06/02/2025 17h	vendredi 07/02/2025 13h30-15h	Vendredi 07/02/2025 15h à 16h	Mercredi 12/02/2025 après midi
				Jeudi 23 janvier 2025 9h à 11h				
3.2 Projet de Soins IDE	2	1	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupe restreint	Simulation Mercredi 6 novembre 2024 Journée	Mercredi 13/11/2024 17h00	Vendredi 07/02/2025 13h30-15h	Vendredi 07/02/25 16h-17h	Mercredi 12/02/2025 matin
3.3 Rôles infirmiers organisation du travail	9	1	Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin					
4.2 Soins relationnels	6	2	mise en situation d'entretien lors des travaux dirigés via une vidéo de groupe et travail écrit individuel	Jeudi 30 janvier 2025 Journée	mercredi 05/02/2025 17h	jeudi 06 fevrier 08h30	jeudi 06 fevrier 09h00 à 09 h30	Lundi 10 fevrier Matin
4.6 Soins éducatifs et préventifs	5	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	dépôt sujet vendredi 29 novembre 2024 17hh DP mardi 10 décembre 2024 9h	Jeudi 9/01/2025 17h	jeudi 23 /01/2025 de 17h à 17h30	jeudi 23 /01/2025 de 17h à 18h	dépôt sujet vendredi 24 /01/2025 DPVendredi 10/02/2025 9h
5.3 Communication et conduite de projet	2 et 6	4	Travail écrit d'un projet de soins/présentation orale	vendredi 31/01/2025 journée	Jeudi 6/02/2025 17h	vendredi 07/02/2025 13h30-15h	Vendredi 07/02/2025	Vendredi 14/02/2025 matin oral individuel
							16h-17h	
6.2 Anglais		2	Epreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	Vendredi 29 novembre 2024 9h à 10h	Jeudi 19/12/2024			Jeudi 1er/02/2024 9h00 à 10h00

Planification Semestre 5 - Promotion 2022-2025
Planning prévisionnel

Les étudiants bénéficiant d'un tiers-temps seront avertis des horaires avant la date de l'épreuve

Unités d'enseignements	C	Modalités	Session 1	Affichage résultats	Consultation copies	remédiation	session 2
2.6 Processus psychopathologique	4	Evaluation écrite de connaissance	Jeudi 19/12/2024 9h à 11h	Jeudi 16/01/2025 17h	Vendredi 17/01/2025 8h-8h30	Vendredi 17/01/2025 8h30-9h	Jeudi 30/01/2025 11h45-12h45
2.9 Processus Tumoraux	4	Evaluation écrite de connaissance	Vendredi 24/01/2025 9h à 11h	Jeudi 06/02/2025 17h	Vendredi 07/02/2025 9h 10h	Vendredi 07/02/2025 10h 10h30	Lundi 10/02/2025 9h à 10h
2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	4	Evaluation écrite des connaissances	Jeudi 19/12/2024 9h à 11h	Jeudi 06/02/2025 17h	Vendredi 07/02/2025 9h 10h	Vendredi 07/02/2025 10h 10h30	Lundi 10/02/2025 11h à 11h45
3.3 Rôles infirmiers organisation du travail	9	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de	Mercredi 22/01/2025 Journée et Jeudi 23/01/2025 Après-midi	Mardi 28/01/2025 17h	Vendredi 31/01/2025 11h15- 11h45	Vendredi 31/01/2025 11h45- 12h15	Vendredi 7 février 2025 Journée en fonction du formateur
4.2 Soins relationnels	6	mise en situation d'entretien lors des travaux dirigés	Lundi 20/01/2025 Matin	Mardi 21/01/2025 17h	Vendredi 31/01/2025 11h15- 11h45	Vendredi 31/01/2025 11h45- 12h15	Vendredi 07/02/2025 après- midi
4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	4	Injection dans les chambres implantables en situation simulée	Lundi 27 janvier 2025 Mercredi 29 janvier 2025 Journée	Jeudi 30/01/2025 soir	Vendredi 07/02/2025 9h à 9h30	Vendredi 07/02/2025 9h30 à 10h	jeudi 27 février 2025 journée entière
4.7 Soins palliatifs et fin de vie	4	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (de soins palliatifs et/ou	Jeudi 16/01/2025 journée oral individuel	Mardi 21/01/2025 17h	Vendredi 31/01/2025 matin	Vendredi 31/01/2025 de 12h15 à 12h45	Vendredi 28 février 2025 13h45-17h
5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	4 et 9	Travail d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire.	Jeudi 09/01/2025 journée Vendredi 10/01/2025	Mardi 14/01/2025 17h	Vendredi 31/01/2025 11h15/11h4 5	Vendredi 31/01/2025 11h45/12h1 5	Vendredi 28 février 2025 9h13h
5.7 Optionel		Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Mercredi 22/01/2025 Journée et Jeudi 23/01/2025 Après-midi	Mardi 28/01/2025 17h	Vendredi 31/01/2025 11h15- 11h45	Vendredi 31/01/2025 11h45- 12h15	Vendredi 7 février 2025 Journée en fonction du formateur
6.2 Anglais		présentation en anglais d'un article professionnel cf E-learning	Mardi 07/01/2025 DP	Jeudi 25/01/2024			Vendredi 02/02/2024 Dépôt plateforme

Aides-Soignants

Planification EVALUATION AS 2024/2025/planning prévisionnel

BLO C	C	Modules	Modalités	évaluation formative	session 1	affichage résultats	consultation copies	remédiations	Session 2
1	1	1	EAS écrit individuel sur une étude de situation	lundi 02/12/24 matin	lundi 16 décembre 2024 de 9h à 11h puis remédiation immédiate	mardi 07 janvier 2025	mercredi 08 janvier 2025		écrit (4 formateurs) lundi 20 janvier 2025 de 9h à 11h
	2	2							
2	3	3	? EAS épreuve orale individuelle d'une étude de situation à partir d'un cas clinique (M3/M4)/simulation manutention (M5) 4 formateurs le 26 et 27/05/25 et sur la journée pour M5/ 5 formateurs + 1surveillance amphi	12/05/25 am	lundi 26 et mardi 27 mai 2025 journée	lundi 02 juin 2025	mercredi 04 juin 2025 journée		mercredi 11 juin 2025
	4	4							
	5	5							
	4 bis	4	FGSU 2	3 jours de formation sur les périodes de stages 1-2					
3	6	6	simulation : entretien accueil stagiaire 8 +1 joker formateurs /8+1 AS	lundi 17 mars 2025	le lundi 24 mars 2025 matin	mercredi 26 mars 2025	mercredi 2 avril2025		lundi 7 avril 2025
	7	7							
4	8	8	EAS ? 1. quizz 2. Présentation orale de la situation d'analyse écrite. 3.ECOS 8 formateurs.	Quizz 11/10/24	quizz 18/10/24 exposé analyse à l'oral 05/12/24 ECOS le 12/12/24	04/12/2024	mercredi 8 janvier 2025		réajustement oral le mercredi 12/02/25 matin
	9								
5	10	9	travail de groupes sur organisation des soins écrit + individuel sur transmissions +argumentation sur organisation 8 formateurs + 1 en surveillance amphi	mercredi 7 mai 2025 matin	mercredi 14 mai 2025 matin	vendredi 16 mai 2025	lundi 19 mai 2025 matin		vendredi 6 juin 2025 matin
	11	10							

Annexe 7 : Tableau de convergence entre les compétences IFSI/IFAS/UE et modules

Compétences AS	Compétences IDE	UE	Modules	Référents UE et modules
C1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	1 - « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier »	UE 3.1 S1	Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	CR/SH/MHM CLS
C3 - Evalue l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en charge		UE 2.3 S2		NPr/ND CLS
C4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne		UE 3.1 S2		SH/CR/MHM CLS
C5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation		UE 5.2 S2		BC/ND
C1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	2 - « Concevoir et conduire un projet de soins infirmier »	UE 3.2 S3	Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Module 9. – Traitement des informations Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques	CLS SH/CR/MHM GJ
C3 - Evalue l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en charge		UE 3.2 S2		
C10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités		UE 5.3 S3		CR/BC/ CG
C4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne			Module 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	BC/SP




<p>I] C1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>C8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <p>C4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p>	<p>3 « Accompagner une personne dans la réalisation des soins quotidiens »</p>	UE 2.10 S1	Module 8 – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	CLS /ND/VW/CG
			Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	CLS
		UE 4.1 S1	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	ND / MM / CG
			Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	BC/SP
		UE 5.1 S1		BC/SP/CL
<p>C3 - Evalue l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en charge</p> <p>C4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p>	<p>4 - « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique ou thérapeutique »</p>	UE 2.8 S3	Processus obstructif AVC IDM Phlébite Occlusion	NPr/ND CLS GJ GJ CLS
		UE 2.2 S1	Anatomie(M3)/ Mesure des paramètres vitaux/douleur	CLS GT / CJ / AD
		UE 2.4 S1	Processus traumatique(M3/M4)	CLS VW / CR
		UE2.11 S1	Pharmacologie(M3/M4)	CLS VW / CR
		UE 2.11 S3		Npe/CR
		UE 2.5 S3	Processus infectieux(M3/M4) Tuberculose /infection urinaire/grippe/COVID	CLS VW/ND
		UE 2.6 S5 UE 2.6 S2	Processus psychopathologique(M3/M4)	GJ CL / VJ
		UE 2.9 S5	Processus tumoral (M3/M4)	GJ SH / MC
		UE 2.11 S5	Système endocrinien et diabète(M3/M4)	CLS VJ / BC / CJ
		UE 4.4 S5	role AS dans la surveillance des différents pansements (M4)	CLS/CJ/NaPr/ AD
		UE 4.7 S5	projet transversale culture palliative (M1, M6, M3M4) La douleur et son évaluation (M3)	GJ/MM/MHM
		UE 4.3 S2	FGSU	NPr/MM/ CJ
		UE 4.4 S2	Surveillance de perfusion, pharmacologie (M4)	CLS/GT/SH/AD
		UE 2.7 S4	Processus dégénératif(M3/M4)	CLS VW / MC / MHM
		UE 4.3 S4	FGSU	MM/NPr/ CJ
		UE 4.4 S4		CJ/CR/ BC
		UE 5.5 S5		MM/CL/ BC

C2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	5 - « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »	UE 1.2 S3	Module 2 - Repérage et prévention des situations à risque	CLS/CL/SD /MC BC / SP
		UE 4.6 S3 UE 4.6 S4	santé publique	CLS/MC/SP
C6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	C6 - « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »	UE 1.2 S2		CG/MC
		UE 5.4 S4		SP/MC
		UE 4.2 S2	Module 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	AD/VJ GJ
		UE 4.2 S3		AD/VJ
		UE 4.2 S5		NPE/SH
		UE1.1 S1		SD/NPe
		UE 1.1 S2		SP/NPe
		UE 1.3 S1	Module 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	CLSGT/CG GJ
		UE 4.5 S2		GT/AD
		UE 1.3 S4		GT/CG
UE 4.5 S4		CL/MM		
	7 - « Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle »	UE 4.8 S6		VJ/ND/CG
		UE 5.6 S6		SD/NPe

C8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	8 - « Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques »	UE 6.2 S3		VJ
		UE 6.2 S5		AD
C9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		UE 6.2 S2		VW
		UE 3.4 S4		NPe/SD
		UE 6.2 S4		VW
		UE 3.4 S6		SD/NPe
C10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	9 - « Organiser et coordonner les interventions soignantes »	UE 5.7 S6		SD/MC
		UE 6.2 S6		SD
		UE 3.3 S3	Module 10 - Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques.	BC/Npe GJ
C11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestions des risques.	10 - « Informer et former des professionnels et des personnes en formation »	UE 3.3 S5	Module 10 - Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques.	GJ/MC/SD
		UE 5.7 S5		GJ/SD
C7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels		UE 3.5 S4	Module 7 - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	CL/SP GJ

Annexe 8 : Calendrier prévisionnel de l'alternance pour les apprentis

CURSUS PARTIEL – SEPTEMBRE A JUILLET

planning annuel prévisionnel d'une apprenti cursus PARTIEL																																			
 temps employeur							 modules 3/4/5							 temps stage																					
* période d'essai														IFAS : matin : de 9h à 12h15 après midi: de 13h15 à 17h																					
	du 26/08 au 01/09							du 02/09 au 08/09							du 09/09 au 15/09							du 16/09 au 22/09							du 23/09 au 29/09						
semaine	35							36							37							38							39						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	IFAS/API							entreprise*							entreprise*							entreprise*													
	du 30/09 au 06/10							du 07/10 au 13/10							du 14/10 au 20/10							du 21/10 au 27/10							du 28/10 au 03/11						
semaine	40							41							42							43							44						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	entreprise*							IFAS							IFAS							entreprise*							entreprise*						
	du 04/11 au 10/11							du 11/11 au 17/11							du 18/11 au 24/11							du 25/11 au 01/12							du 02/12 au 08/12						
semaine	45							46							47							48							49						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi	formation GSU																																		
total présence en IFAS	entreprise*							entreprise*							entreprise							entreprise							entreprise						

	du 09/12 au 15/12							du 16/12 au 22/12							du 23/12 au 29/12							du 30/12 au 05/01/2025							du 06/01 au 12/01/2025						
semaine	50							51							52							1							2						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	28 h IFAS							IFAS							entreprise							entreprise							entreprise						
	du 13/01 au 19/01							du 20/01 au 26/01							du 27/01 au 02/02							du 03/02 au 09/02							du 10/02 au 16/02						
semaine	3							4							5							6							7						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	21h IFAS							35 heures stage							35 heures stage							35 heures stage							35 heures stage						
	du 17/02 au 23/02							du 24/02 au 02/03							du 03/03 au 09/03							du 10/03 au 16/03							du 17/03 au 23/03						
semaine	8							9							10							11							12						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	35 heures stage							21 h IFAS							28 h IFAS							entreprise							entreprise						
	du 24/03 au 30/03							du 31/03 au 06/04							du 07/04 au 13/04							du 14/04 au 20/04							du 21/04 au 27/04						
semaine	13							14							15							16							17						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	21 h IFAS							35h stage en entreprise							35h stage en entreprise							35h stage en entreprise							35h stage en entreprise						

	du 28/04 au 04/05							du 05/05 au 11/05							du 12/05 au 18/05							du 19/05 au 25/05							du 26/05 au 01/06						
semaine	18							19							20							21							22						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	35h stage en entreprise							21h IFAS							IFAS							IFAS							(7 h) évaluation M3-4-5 le 26 mai						

	du 02/06 au 08/06							du 09/06 au 15/06							du 16/06 au 22/06							du 23/06 au 29/06							du 30/06 au 06/07						
semaine	23							24							25							26							27						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	entreprise							entreprise							entreprise							entreprise							entreprise						

	du 07/07 au 13/07							du 14/07 au 20/07							du 21/07 au 27/07							du 28/07 au 03/08							du 04/08 au 10/08						
semaine	28							29							30							31							32						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	entreprise							entreprise							entreprise							entreprise/ fin de formation et fin de contrat d'apprentissage ?													

CURSUS PARTIEL SEPTEMBRE A DECEMBRE


planning annuel prévisionnel d'une apprenti cursus partiel																	ASSP																		
temps employeur				modules 3/4/5				temps stage																											
* période d'essai																	IFAS : matin : de 9h à 12h15 après midi: de 13h15 à 17h																		
semaine	du 26/08 au 01/09						du 02/09 au 08/09						du 09/09 au 15/09						du 16/09 au 22/09						du 23/09 au 29/09										
	35						36						37						38						39										
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	IFAS/API						entreprise*						entreprise*						entreprise*						entreprise*										
semaine	du 30/09 au 06/10						du 07/10 au 13/10						du 14/10 au 20/10						du 21/10 au 27/10						du 28/10 au 03/11										
	40						41						42						43						44										
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	entreprise*						IFAS						IFAS						entreprise*						entreprise*										
semaine	du 04/11 au 10/11						du 11/11 au 17/11						du 18/11 au 24/11						du 25/11 au 01/12						du 02/12 au 08/12										
	45						46						47						48						49										
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	entreprise*						entreprise*						entreprise						entreprise						entreprise										
semaine	du 09/12 au 15/12						du 16/12 au 22/12						du 23/12 au 29/12						du 30/12 au 05/01/2025						du 06/01 au 12/01/2025										
	50						51						52						1						2										
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	IFAS						IFAS						entreprise						entreprise						entreprise										
semaine	du 13/01 au 19/01						du 20/01 au 26/01						du 27/01 au 02/02						du 03/02 au 09/02						du 10/02 au 16/02										
	3						4						5						6						7										
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	14h IFAS/API						35 heures stage						35 heures stage						35 heures stage						35 heures stage										


	du 17/02 au 23/02							du 24/02 au 02/03							du 03/03 au 09/03							du 10/03 au 16/03							du 17/03 au 23/03						
semaine	8							9							10							11							12						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	35 heures stage							IFAS							IFAS							entreprise							entreprise						
	du 24/03 au 30/03							du 31/03 au 06/04							du 07/04 au 13/04							du 14/04 au 20/04							du 21/04 au 27/04						
semaine	13							14							15							16							17						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	IFAS							35h stage							35h stage							35h stage							35h stage						
	du 28/04 au 04/05							du 05/05 au 11/05							du 12/05 au 18/05							du 19/05 au 25/05							du 26/05 au 01/06						
semaine	18							19							20							21							22						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	35h stage							21h IFAS							IFAS							IFAS							(7 h) évaluation						
	du 02/06 au 08/06							du 09/06 au 15/06							du 16/06 au 22/06							du 23/06 au 29/06							du 30/06 au 06/07						
semaine	23							24							25							26							27						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	entreprise							entreprise							entreprise							entreprise							entreprise						
	du 07/07 au 13/07							du 14/07 au 20/07							du 21/07 au 27/07							du 28/07 au 03/08							du 04/08 au 10/08						
semaine	28							29							30							31							32						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	entreprise							entreprise							entreprise							entreprise/ fin de formation et fin de contrat													
	du 11/08 au 17/08							du 18/08 au 24/08							du 25/08 au 31/08							du 02/09 au 08/09							du 09/09 au 15/09						
semaine	33							34							35							36							37						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence																																			

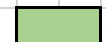
	du 16/09 au 22/09							du 23/09 au 29/09							du 30/09 au 06/10							du 07/10 au 13/10							du 14/10 au 20/10						
semaine	38							39							40							41							42						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	0							0							0							0													
	du 21/10 au 27/10							du 28/10 au 03/11							du 04/11 au 10/11							du 11/11 au 17/11							du 18/11 au 24/11						
semaine	43							44							45							46							47						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence															0							0							0						
	du 25/11 au 01/12							du 02/12 au 08/12							du 09/12 au 15/12							du 16/12 au 22/12							du 23/12 au 29/12						
semaine	48							49							50							51							52						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence	0							0							0							0							0						
	du 30/12 au 05/01/2026																																		
semaine	1																																		
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
présence																																			

CURSUS COMPLET SEPTEMBRE A DECEMBRE

planning annuel prévisionnel d'une apprenti cursus complet

 temps employeur

 Présence IFAS

 temps stage

* période d'essai

IFAS : matin : de 9h à 12h15
après midi: de 13h15 à 17h

	du 26/08 au 01/09							du 02/09 au 08/09							du 09/09 au 15/09							du 16/09 au 22/09							du 23/09 au 29/09						
semaine	35							36							37							38							39						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	IFAS/ API							IFAS							IFAS							IFAS							IFAS						

	du 30/09 au 06/10							du 07/10 au 13/10							du 14/10 au 20/10							du 21/10 au 27/10							du 28/10 au 03/11						
semaine	40							41							42							43							44						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	IFAS							IFAS							IFAS							entreprise*							entreprise*						

	du 04/11 au 10/11							du 11/11 au 17/11							du 18/11 au 24/11							du 25/11 au 01/12							du 02/12 au 08/12						
semaine	45							46							47							48							49						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	entreprise*							entreprise*							entreprise*							IFAS							IFAS						

	du 09/12 au 15/12							du 16/12 au 22/12							du 23/12 au 29/12							du 30/12 au 05/01/2025							du 06/01 au 12/01/2025						
semaine	50							51							52							1							2						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	IFAS							IFAS							entreprise*							entreprise*							IFAS						
	du 13/01 au 19/01							du 20/01 au 26/01							du 27/01 au 02/02							du 03/02 au 09/02							du 10/02 au 16/02						
semaine	3							4							5							6							7						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	IFAS							35 heures stage A							35 heures stage A							35 heures stage A							35 heures stage A						
	du 17/02 au 23/02							du 24/02 au 02/03							du 03/03 au 09/03							du 10/03 au 16/03							du 17/03 au 23/03						
semaine	8							9							10							11							12						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	35 heures stage A							IFAS							IFAS							IFAS							IFAS						
	du 24/03 au 30/03							du 31/03 au 06/04							du 07/04 au 13/04							du 14/04 au 20/04							du 21/04 au 27/04						
semaine	13							14							15							16							17						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	IFAS							35h stage B en entreprise							35h stage B en entreprise							35h stage B en entreprise							35h stage B en entreprise						

	du 28/04 au 04/05							du 05/05 au 11/05							du 12/05 au 18/05							du 19/05 au 25/05							du 26/05 au 01/06						
semaine	18							19							20							21							22						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	35h stage B en entreprise							21 h IFAS							IFAS							IFAS							(7h)évaluation M3-4-5 le 26 mai						
	du 02/06 au 08/06							du 09/06 au 15/06							du 16/06 au 22/06							du 23/06 au 29/06							du 30/06 au 06/07						
semaine	23							24							25							26							27						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	entreprise							entreprise							entreprise							entreprise							entreprise						
	du 07/07 au 13/07							du 14/07 au 20/07							du 21/07 au 27/07							du 28/07 au 03/08							du 04/08 au 10/08						
semaine	28							29							30							31							32						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	entreprise							entreprise							entreprise							entreprise							entreprise						
	du 11/08 au 17/08							du 18/08 au 24/08							du 25/08 au 01/09							du 02/09 au 08/09							du 09/09 au 15/09						
semaine	33							34							35							36							37						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	entreprise							entreprise							entreprise							35h stage C							35h stage C						

	du 16/09 au 22/09							du 23/09 au 29/09							du 30/09 au 06/10							du 07/10 au 13/10							du 14/10 au 20/10						
semaine	38							39							40							41							42						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	35h stage C							35h stage C							35h stage C							stage D : 35 h stage prépro entreprise							stage D : 35 h stage prépro entreprise						
	du 21/10 au 27/10							du 28/10 au 03/11							du 04/11 au 10/11							du 11/11 au 17/11							du 18/11 au 24/11						
semaine	43							44							45							46							47						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	stage D : 35 h stage prépro entreprise							stage D : 35 h stage prépro entreprise							stage D : 35 h stage prépro entreprise							stage D : 35 h stage prépro entreprise							stage D : 35 h stage prépro entreprise						
	du 25/11 au 01/12							du 02/12 au 08/12							du 09/12 au 15/12							du 16/12 au 22/12							du 23/12 au 29/12						
semaine	48							49							50							51							52						
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	entreprise							entreprise							entreprise							entreprise							entreprise						
	du 30/12 au 05/01/2026																																		
semaine	1																																		
	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
matin																																			
après midi																																			
total présence en IFAS	entreprise							0							0							0							0						

Annexe 9 : Les lieux de stage par typologie et par référents

Formateurs	Typologie	Terrains de stage	
CHRISTOPHER Bertille Creil	SCD	GHPSO CREIL	CHIR AMBU REA soins continus
	LDV	CREIL	EHPAD Les bords de l'Oise EHPAD La pommeraye
		CHANTILLY/VINEUIL Saint Firmin	EHPAD La Forêt
		NOGENT SUR OISE	EHPAD St Vincent de Paul
		Suivi des Maîtres d'apprentissage EAS et ESI	
	PSY	/	/
	SLD/SSR	/	/
CONTE Marianne Pont Ste Maxence	SCD	CHANTILLY Les Jockeys GHPSO SENLIS	Chir Ambu 2 médecine poly/cardio
	LDV	Pont Sainte Maxence	EHPAD Hôpital Crèche Ribambelle Pont Ste Maxence
		GHPSO Senlis	EHPAD 400 EHPAD 600/700
		NOGENT	Croque sourire Nogent
		CREIL	Les petits loups CREIL Crèche familiale les Petits Loups Creil
		COMPIEGNE	Collège Monod
		CHI	Secteur Est et Ouest PIJ
	SLD/SSR	PONT SAINTE MAXENCE	SMR Hôpital Decroze
		GHPSO Senlis	Long séjour 500
	DELATTRE Nathalie Warluis	SCD	GHPSO CREIL GHPSO SENLIS
LDV		VERNEUIL	Crèche babilou
PSY		CHI	Secteur Creil (ex Clermont 1)
SLD/SSR		GHPSO Senlis	Long séjour 60
DERBEZ Audrey Luzarches		CHANTILLY	Bloc/SSPI Hôpital Les Jockeys Chirurgie 1 Hôpital Les Jockeys
	LDV	CLERMONT	Crèche La maison de la petite enfance
		MONCHY	EHPAD La grande prairie
		CLERMONT	MAS CESAP La claire montagne
		CHANTILLY	EHPAD Marillac Fondation Condé EHPAD Montmorency Fondation Condé
		Conseil départemental	PMI
		PLAILLY	EHPAD le Cèdre
	PSY	CLERMONT	EME CESAP La claire montagne
	SLD/SSR	CIRES LES MELLO	SMR Le Tillet
	DUPONT Stéphanie Ferrières	SCD	CH MONTDIDIER
LDV		CH Montdidier	EHPAD Lucien Vivien
		MONTDIDIER	Crèche Montd Loup
		Domfront	EHPAD La Compassion
		COMPIEGNE	SATO Lits Halte soins santé
		Crevecoeur Le Grand	EHPAD
		St Just en chaussée	EHPAD La maison des Accacias
PSY		CHI	Secteur Liancourt Clermont Saint Just (ex FJ 2)
SLD/SSR		CH Montdidier	SMR
		Crévecoeur Le Grand	SMR
GREGOIRE Céline Clermont	SCD	GHPSO Creil	Médecine polyvalente-néphro
	LDV	NOGENT GOUVIEUX	HAD/SSIAD/ESSIP ACSO EHPAD Fontaine Médicis Gouvieux
	PSY	/	/
	SLD/SSR	CHANTILLY	USLD Condé SMR Marillac Condé
		LABRUYERE	USLD Gouitaa RDC SSR Gouitaa 2ème étage
HENAUX Sarah Pontpoint	SCD	GHPSO CREIL PONT SAINTE MAXENCE PONTPOINT CHAMANT	ortho/traumato Cabinet infirmierAvril/Boyer/Giraud/Blondiaux EHPAD Les jardins de Médicis EHPAD Les jardins de l'Aunette
	PSY	CHI	Secteur Senlis Crépy en Valois (ex FJ 5)
	SLD/SSR	LABRUYERE	USLD Ronce 1er Paul Doumer USLD Ronce 2ème Paul Doumer
	JOLY Véronique Bury	LDV	BAILLEUL SUR THERAIN
PSY		CHI	Secteur Beauvais (ex Clermont 4)
		CHI	Secteur Méru Chaumont en Vexin
SLD/SSR		Fitz James	ESSIP précarité Les Diaconesses de Reuilly
	PONT	USLD Pont	

JOUANIQUE Gaëlle Thourotte	SCD	COMPIEGNE	Hémodialyse La dialoïse
		LABRUYERE	MGA Paul Doumer
	LDV	THOUROTTE	EHPAD Le jardin des deux vallées
		VENETTE	SSIAD Les Diaconesses
		MARGNY LES COMPIEGNE	EPIDE
		COMPIEGNE	EHPAD Les Marais
	PSY	CHI	Lycée Mireille Grenet
ETOUY		Secteur Compiègne (ex FJ 1)	
VENETTE		IME Les Etoiles	
SSR/SLD	/	/	
JUHEL Catherine Cavillon	SCD	GHPSO Senlis	Bloc obstétrical
			Néonatal
			Unité Kangourou
			Gynéco/obs
			Bloc opératoire
			SSPI
	LDV	GHPSO Creil	SSPI
		GOUVIEUX	MAS Pavillon La Chaussée
		CROUY EN THELLE	EHPAD Les cèdres
		SENLIS	Lycée Amiot d'Inville
PSY	CIRES LES MELLO	FAM Lucien Ozio	
	PRECY SUR OISE	EHPAD Les Lys	
SLD/SSR	/	/	
	GOUVIEUX	SSR Pavillon La chaussée	
CHANTILLY Rotschild	SSI		
	MPR		
LARDIER Christelle Breuil le Vert	LDV	GHPSO SENLIS	Soins palliatifs
		GHPSO CREIL	HJ onco
	LDV	GOUVIEUX	Oncologie
			MAS CESAP Foyer St Roman
			Crèche Les frimousses
	PSY	CREIL	MAS Erquery
SATO			
PRERPS			
SLD/SSR	/	/	
MOLINET Marie-Hélène Rivecourt	SCD	GHPSO CREIL	USIC
			CARDIO
	LDV	CH CLERMONT	EHPAD Duguey Du Fay
		VERBERIE	EHPAD Saint Corneil
		NANTEUIL LE HAUDOIN	EHPAD Beauregard
PSY	CHI	Crèche les petites bulles	
		Secteur Noyon (ex FJ 9)	
SLD/SSR	/	/	
MOREAU Myriam Villers Saint Sepulcre	SCD	CH CLERMONT	Urgences
		GHPSO CREIL	Médecine
	LDV	GHPSO CREIL	Urgences
			soins post-urgences
			EHPAD Parmentier
			EHPAD Dupressoir
	PSY	CH CLERMONT	SSIAD la Compassion
			UCSA
Addictologie			
SLD/SSR	CHI	Fédération détenus Liancourt	
		Fédération détenus Beauvais	
Laversines	SAMSAH		
SLD/SSR	/	/	
PERRACHIONE Nahima Saint Just en Chaussée	SCD	GHPSO CREIL	Hépatogastro
		CREIL	Hôpital de jour médecine
	LDV	BRETEUIL	Endoscopies digestives Centre endoscopique
		CHI	EHPAD Montorency
SLD/SSR	/	/	
PSY	/	/	

POULAIN Séverine Clermont	SCD	GHPSO CREIL	Consultations externes
		GHPSO SENLIS	Consultations externes
		SENLIS Clinique du Valois	Médecine soins palliatifs
	LDV	LIEUVILLERS	EHPAD Les Alysses
		CREIL	Lycée Jules Uhry Creil
PSY	CHI	Secteur Breteuil Grandvilliers (ex FJ 7)	
SLD/SSR	SENLIS	SMR Clinique du Valois	
	CH Clermont	SMR	
RUFIN Catherine Beauvais	SCD	GHPSO SENLIS	Maternité
		GHPSO CREIL	Bloc opératoire Chir digestif/uro
		LAMORLAYE	EHPAD La grange des prés
	LDV	MOUY	EHPAD L'âge bleu
		CIRES LES MELLO	Centre de soins infirmiers CCAS
PSY	CHI	Secteur Chantilly Pont Sainte Maxence (ex Clermont 2)	
SLD/SSR	SAINT OMER EN CHAUSSEE	SMR Le Belloy	
	GHPSO SENLIS	SMR	
SANCHEZ Claire Lise La Neuville en Hez	SCD	GHPSO CREIL	Pédiatrie
			Urgences Pédiatriques
		CHANTILLY	Onco Hôpital Les Jockeys
			Médecine-Cardio Hôpital Les Jockeys
			Accueil non programmé Hôpital Les Jockeys
	LDV	MONTATAIRE	Hôpital de jour diabète Hôpital Les Jockeys
		CHANTILLY	Crèche Les petits chaperons rouges
PSY	/	/	
SLD/SSR	/	/	
TURCO Ginette Montdidier	SCD	GHPSO CREIL	Hémodialyse
		LIANCOURT	EHPAD
		CH MONTDIDIER	HADOS Unité Alzheimer
		MONCHY SAINT ELOI	FAM
	PSY	CHI	Secteur Montataire Chambly (ex FJ 6)
SLD/SSR	Breteuil	SMR Institut médical	
	CH Montdidier	USLD Les jardins du Cèdre Montdidier	
WARIN Valérie Maimbeville	SCD	CH CLERMONT	Chirurgie/ HDJ Chir + nuit
			Consultations externes
	LDV	BRESLES	La mare brûlée Bresles
		CREPY EN VALOIS	FAM La sagesse Crépy en Valois
		NOGENT	Cabinet infirmier Lesueur/Lecacon Nogent
	PSY	CHI	UAU Spécialités
SLD/SSR	CH CLERMONT	USLD 1	
		USLD 2	
		USLD 3	

A noter : Les visites de stage des apprentis EAS et ESI sont réalisées par les formateurs référents de stage

Annexe 10 : Le tableau d'acquisition des compétences EAS

Compétences	Critères	Stage A Novembre	Stage B Janvier/février	Stage C Avril	Stage D Juin/juillet
1	Pertinence de l'analyse de la situation de la personne	acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne	A améliorer ou acquis			
	Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement				
	Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale				
	Pertinence dans l'accompagnement des aidants				
2	Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités	acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Repérage des situations à risque	A améliorer ou acquis			
	Pertinence des mesures de prévention proposées				
	Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre				
3	Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	Acquis
	Conformité des modalités de recueil des données				
	Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent				
4	Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser	acquis	acquis	acquis	Acquis
	Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	
	Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation				
	Analyse de la qualité du soin réalisé				
5	Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis		
	Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace				
	Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises				
6	Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	Acquis	Acquis
	Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage				
	Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis		

7	Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel	Tous les sous critères acquis au moins une fois sur l'un des stages			
	Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel				
8	Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Pertinence de l'analyse de l'application des règles : de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie de traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
9	Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	Tous les critères sont acquis ou à améliorer Pas de non acquis	Acquis	Acquis	Acquis
	Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés			Acquis	Acquis
	Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail			Acquis	Acquis
10	Fiabilité du recueil des données	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	Acquis	Acquis
	Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises				
	Qualité des transmissions				
11	Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs	A améliorer ou acquis	A améliorer ou acquis	Acquis	Acquis
	Pertinence de l'organisation de son activité				
	Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques			A améliorer ou acquis	
	Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure				
	Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle				
Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation					

Définition du tableau d'acquisition de compétences :

NM : non mobilisé **AA : à améliorer**

NA : non acquis **A : acquis**

Motifs applicables de présentation à la CVAR à tous les stages :

- Rapport circonstancié rédigé par le terrain de stage
- Axes d'amélioration portant sur la posture professionnelle et personnelle et/ou sur la relation à autrui

La Commission de validation de l'acquisition des résultats se prononce sur l'évaluation de l'acquisition des compétences en milieu professionnels pour ceux dont les critères ne correspondent pas aux attentes du stage concerné en tenant compte du contexte du lieu de stage et du cursus de formation de l'élève.

Concernant le stage pré-professionnel :

Toutes les compétences sont acquises.

Si un critère d'une compétence est « à améliorer » : la CVAR étudie le parcours de l'élève et les appréciations pour validation ou non du stage.

Cas particuliers de la compétence 7 (Cf. document Validation de la compétence 7 en stage pour explication)

« **Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel** »

« **Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel** » doit être acquis au moins une fois sur le parcours de stage

Ce tableau d'acquisition des compétences a été réalisé en terme de progression, au regard des enseignements réalisés sur la période avant le stage (pratiquer sa théorie) et au regard des domaine d'activité 1,2,3,4 et 5.

Annexe 11 : Le tableau d'acquisition des compétences ESI

Compétences	S1	S2 1 ^{ère} partie	S2 2 ^{ème} partie	S3 1 ^{ère} partie		S3 2 ^{ème} partie	S4 1 ^{ère} partie	S4 2 ^{ème} partie	S5 1 ^{ère} partie	S5 2 ^{ème} partie	S6 1 ^{ère} partie
1		2 premiers critères : - Pas non mobilisés	2 premiers critères : - Acquis	2 premiers critères : - Acquis		Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
2						2 premiers critères : - Acquis	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
3	Critères : - Acquis - A améliorer	Critères : - Acquis - A améliorer	Acquis en entier	Acquis en entier		Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
4									4 critères acquis <u>dont</u> Calculs de doses	6 critères acquis <u>dont</u> Calculs de doses	6 critères acquis <u>dont</u> Calculs de doses
5								Acquis en entier <i>Si possible sur le lieu de stage</i>	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
6				3 critères : - A améliorer		Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
7											Acquis en entier
8											Acquis en entier
9									Acquis en entier	Acquis en entier	Acquis en entier
10								Premier critère : - Acquis	Premier critère : - Acquis	Premier critère : - Acquis	Premier critère : - Acquis

Annexe 12 : Tableau actes, activités et techniques de soins

Capacité à réaliser les actes, activités et techniques de soins encadrées et validées par l'IDE

Selon le référentiel de juin 2021 : les AS diplômés après 2021 et/ou AS formés sont autorisés à encadrer les EAS sur les actes ci-dessous

a faire valider par IDE	Stage A			Stage B			Stage C			Stage D			réalisés en simulation procédurale ou scénarisée à l'IF	
	Service:			Service:			Service:			Service:				date
	Lieu:			Lieu:			Lieu:			Lieu:				
Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis			
Saturation en oxygène	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Glycémie capillaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Calcul de l'IMC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aspiration endo tracheale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Recueil aseptique des urines hors SU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lavage oculaire et instillation de collyre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aide à la prise de médicaments sous forme non injectable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Application crème ou pommade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Changement de lunette à oxygène sans intervention sur le débit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pose et changement de masque pour aide à la respiration en situation stable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nom et Signature de l'IDE													tampon du CDS formateur de suivi pédagogique	

L'IDE, par sa signature, valide l'acquisition conforme ou non des actes, activités et techniques de soins ci-dessus.

L'acquisition des actes, activités et techniques de soins concernent:

- 1. l'avant:** - en expliquant le pourquoi de la réalisation du soin
- en réalisant la préparation du matériel et de la personne soignée, etc.
- 2. le pendant,** la réalisation du soin en respectant:
 - les règles d'identitovigilance
 - les règles d'hygiène et d'aseptie
 - La prévention de la douleur induite
 - La relation et l'installation de la personne soignée, etc.

3. l'après, en réalisant:

- Le rangement du matériel
- La surveillance à effectuer
- La réinstallation de la personne soignée
- Les transmissions écrites, etc.

La dextérité de type professionnelle n'est pas attendue pour valider l'acquisition de ces actes et activités de soins.

Capacité à réaliser les actes, activités et techniques de soins -L3

a faire valider par le tuteur	Stage			Stage			Stage			Stage			réalisés en simulation procédurale ou scénarisée à l'IF	
	Semestre N°			Semestre N°			Semestre N°			Semestre N°				
	Service:			Service:			Service:			Service:				
	Lieu:			Lieu:			Lieu:			Lieu:				
	Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis	Non pratiqué	A améliorer	Acquis		date
Prélèvement sanguin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pose de perfusion intraveineuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Préparation et pose de SAP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pose de sonde urinaire chez une femme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pose de sonde urinaire chez une homme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pose de sonde nasogastrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pose d'aiguille sous cutanée pour les perfusions sous cutanées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Réalisation aspiration bronchique (matériel)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mesures de prévention de la fausse route	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Circuit du médicament / Conformité de l'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nom et Signature du tuteur de stage													Tampon du CDS formateur de suivi pédagogique	

Le tuteur, par sa signature, valide l'acquisition conforme ou non des actes, activités et techniques de soins ci-dessus.

L'acquisition des actes, activités et techniques de soins concernent l'organisation globale du soin, le niveau de responsabilité et les critères ci dessous:

- 1. l'avant:** - en expliquant le pourquoi de la réalisation du soin
 - en réalisant la préparation du matériel et de la personne soignée, etc
- 2. le pendant,** la réalisation du soin en respectant:
 - les règles d'identitovigilance
 - les règles d'hygiène et d'aseptie
 - La prévention de la douleur induite
 - La relation et l'installation de la personne soignée
 - L'utilisation économique du matériel
 - Le confort de la personne soignée
 - Le respect des techniques d'ergonomie

3. l'après, en réalisant:

- Le rangement du matériel
- La surveillance à effectuer
- La réinstallation de la personne soignée
- Les transmissions écrites, etc.

La dextérité de type professionnelle n'est pas attendue pour valider l'acquisition de ces actes et activités de soins.

Annexe 13 : Les indicateurs d'évaluation du projet annuel 2024/25

CRITÈRES	INDICATEURS DE QUALITÉS - LE PROJET PÉDAGOGIQUE :	CODAGE			
		absent	Succinct	Partiel	Complet
Conformité	➤ Respecte les règles définies de présentation				X
	➤ Répond au cadre législatif et réglementaire des formations A.S. et I.D.E.				X
	➤ Enonce les modalités de son élaboration				X
	➤ Est actualisé à chaque rentrée				X
	➤ Définit les modalités de sa validation et de sa diffusion (stagiaires, partenaires, tutelles)				x
Pertinence	➤ Répond à des orientations professionnelles clairement établies (concepts et valeurs professionnels , concepts pédagogiques)				X
	➤ Tient compte de l'environnement de santé (politique de soins, santé, innovations pédagogiques, technologiques...)				X
	➤ Tient compte du dernier bilan pédagogique				X
	➤ Enonce les objectifs poursuivis				X
	➤ Définit les principes pédagogiques visant l'atteinte des objectifs				X
	➤ Décline les processus et procédures d'apprentissage qui sous-tendent les actions de formation				X
	➤ Décline les choix de programmation de l'enseignement théorique et pratique dans l'alternance de formation				X
	➤ Explicite les choix de programmation des stages dans l'alternance de formation				X

CRITÈRES	INDICATEURS DE QUALITÉS - LE PROJET PÉDAGOGIQUE :	CODAGE			
		absent	Succinct	Partiel	Complet
Cohérence	➤ Répond aux plans de santé publique				X
	➤ Répond aux compétences professionnelles attendues dans l'exercice				X
	➤ Répond aux nécessaires évolutions professionnelles				X
	➤ Explicite l'articulation entre le projet visé et la programmation				X
	➤ Explicite le dispositif d'évaluation des stagiaires et du suivi pédagogique au regard du projet				X
Faisabilité	➤ Enonce les ressources disponibles (moyen humains, financiers, matériels et stages) en lien avec le projet				X
	➤ Décrit l'organisation de l'équipe pédagogique et du système d'encadrement				X
Efficacité	➤ Prévoit un dispositif d'analyse des résultats escomptés (qualitatifs et quantitatifs)				X
	➤ S'appuie sur une démarche qualité d'évaluation du projet				X

Annexe 14 : Les activités de simulation par compétence

Les activités de simulation par compétence de 1 à 2

COMPETENCES	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
COMPETENCE 1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	UE 3.1 / M1 Raisonnement et démarche Clinique infirmière Ateliers pratique de découvertes → Situations d'immersion → Courtes situations d'entretiens simulés à l'entrée des patients, → Rédaction recueil de données → Mise en situation : la toilette <i>Jeux de Rôles</i>	UE 3.1 et 3.2 • Recueil de données • Macro cible /cibles /CDAR • Transmissions ciblées <u>Simulation standardisée</u>				
		UE 2.3.S2 Santé, maladie, handicap				
		UI 5.2.S2 Evaluation d'1 situation Clinique Cf en lien avec l'UE 3,1 et l'UE 2,3				
COMPETENCE 2 Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers		UE 3.2.S2 Projet de soins infirmiers idem avec 3,1 cp 1	UE 3.2.S3 Projet de soins infirmiers TP centrée sur la forme du travail d'équipe avec patients <u>Simulation standardisée</u>			
			UE 5.3.S3 UI : Communication et conduite de projet			

Les activités de simulation par compétence 3

COMPETENCES	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPETENCE 3</p> <p>Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</p>	<p><u>UE 2.10 / bloc 1 / M 1 et M 6</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Hygiène des mains : lavage simple et SHA</i> ▪ <i>Décontamination du plan de travail ;</i> ▪ <i>Toilette au lit</i> ▪ <i><u>Simulation procédurale et/ou standardisée</u></i> ▪ <i><u>Bionettoyage</u></i> ▪ <i>(présentation chariot de ménage, les différents produits, dilution et nettoyage des sols)</i> 					
	<p><u>UE 4.1.S1 UE 2,2 / M 1 et M 3</u></p> <p>Soins de confort et de bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Simulateur de vieillissement</i> • <i>La manutention, les principes d'ergonomie ; bonnes pratiques et de sécurité dans les soins</i> • <i>AFGSU</i> • <i>paramètres vitaux</i> <p><i><u>Simulation procédurale et/ou standardizes</u></i></p>	<p><u>UE 4.1 + UE 1.3 / M1 + M2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Toilette intime au lit + toilette intime</i> <p>Objectif : Collaboration (Ide /as) <u>Simulation standardisée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Site suisse LA source pour Toilette</i> • <i>Soins de bonnes pratiques et sécurité dans les soins : E.C.O.R.S.E.T</i> <p>Les règles d'hygiène générale</p> <p><u>Simulabo /DIY</u></p>				
	<p><u>UI 5.1.S1 : / bloc 1 et bloc 3 / M1 + M6</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Chambre des erreurs en EHPAD</i> - <i>SIMU LAB : toilette cf UE 4,1</i> - <i>Escape game au CRP</i> <p><u>Simulation standardisée</u></p>					

Les activités de simulation par compétence 4

COMPETENCES	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPETENCE 4</p> <p>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique</p>	UE 2.4.S1 Processus traumatiques	<p>UE 4.4 Préparation de la perfusion et pose</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation et réalisation des injections : IM, SC, IV ▪ Pansements simples ▪ Ablation fils/agraves ▪ Prélèvement veineux ▪ Utilisation de matériel à usage unique ▪ <u>Simulation procédurale et /ou standardisée</u> <p style="text-align: center;"><u>M3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins de bouche • Capiluve • Ateliers auto formation atelier de préparation de perfusions en petits groupe en pédagogie de la découverte <u>simulab/DIY</u> 	UE 2. 8.S3 Processus obstructifs découverte de la seringue autopulsée <u>Simu lab/DIY</u>	UE 2.7.S3 Défaillances organiques et processus dégénératifs Projet à revoir en semestre pairs avec SIMANGO	UE 2.9.S5 Processus tumoraux Projet à revoir en semestre pairs avec SIMANGO	
	UE 2.11.S1 Pharmacologie et thérapeutique				UE 4.7.S5 Soins palliatifs et fin de vie	
					UE2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutique : simango	
					UI 5.5.S5 : Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	

Les activités de simulation par compétence 5

COMPETENCE	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
COMPETENCE 5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs		UE1.3.S2 Santé publique et économie de la santé	UE 1.3.S3 Santé publique et économie de la santé			
			UE 4.6 - Action de promotion de la santé <i>(service sanitaire)</i>	UE 4.6.S4 Soins éducatifs et préventifs		
				UI 5.4.S4 : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires		

Les activités de simulation par compétence 4

COMPETENCES	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
<p>COMPETENCE 6</p> <p>Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins</p>	UE 1.1.S1 Psychologie, sociologie, anthropologie	UE1.1.S2 Psychologie, sociologie, anthropologie				
		<p><u>UE 4.2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> la relation soignant /soigné : Relation thérapeutique 	<p>UE 4.2 /bloc 3 M6 « L'écoute active et la disponibilité dans les soins en simulation »</p> <p>La communication dans les soins avec scénario sur mannequin haute fidélité</p> <p>En remobilisant : douleur et soins de nursing</p> <p>« Le ici et maintenant »</p> <p><u>Simulation standardisée</u></p>		<p>UE 4.2.S5 Soins relationnels bloc 3 M6</p> <p>permettre à l'étudiant d'isoler ses émotions et celles d'autrui, de les reconnaître et de les gérer à la lumière de la relation de communication soignant-soigné. L'étudiant va mobiliser ses connaissances pour ajuster son comportement de manière adéquate en situation d'interaction en stage.</p>	
			<p><u>UE 2.5 /UI 5.3.S3 :</u></p> <p>Communication et conduite de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Remobilisation des bonnes pratiques selon le guide de l' HAS : triangulation /dextérité /utilisation des DM/AES Chambre des erreurs <p><u>Simulation procédurale et /ou standardisée</u></p>			

Les activités de simulation par compétence 4

COMPETENCES	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
COMPETENCE 7	UE 1.3.S1 Législation, éthique, déontologie	<ul style="list-style-type: none"> • UE 4.5.S2 Soins infirmiers et gestion des risques <i>Chambre des erreurs</i> <i>Simulation sur situation AES</i> <i>Jeux de rôles</i> <i>Simulation standardisée hybride</i> 		UE 1.3.S4 Législation, éthique, déontologie		<p>UE 4.8 Réalisation actes techniques /étudiants n'ayant pas pratiqué en stage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sonde naso-gastrique :pose - Sonde urinaire :pose - Perfusion sous/cutané (hypodermoclyse):pose - Aspiration naso-trachéale - Montage et branchement système aspiration /rampe fluides(vide) <i>Simulation procédurale</i> - 4,8 : évaluation audit préparation médicamenteuse extemporanée en SIMU hybride
Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle				<i>UE 4.5 projet en cours en l'éval 2023</i>		<i>UI 5.6.S6 : Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles</i>

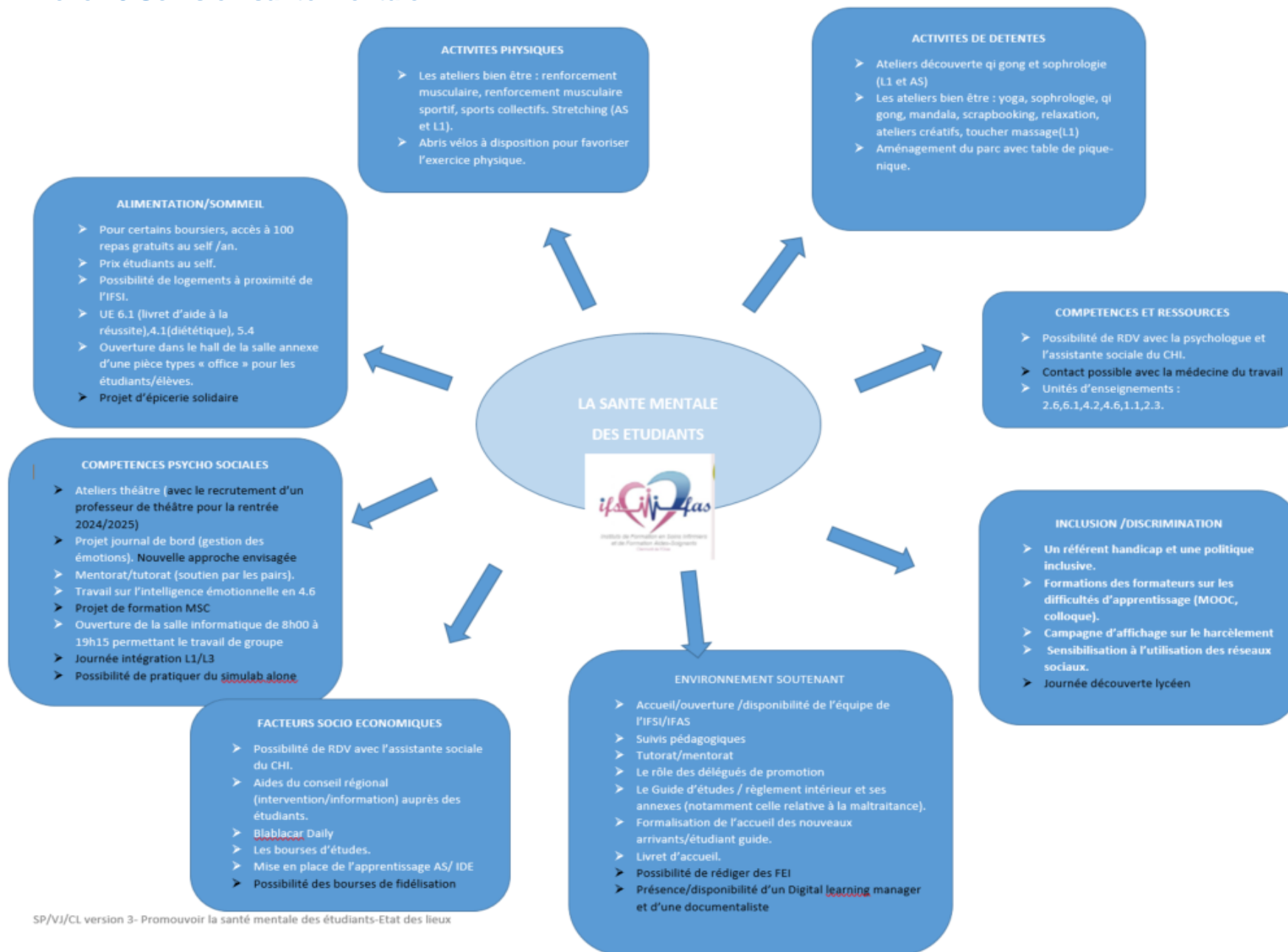
Les activités de simulation par compétence 8

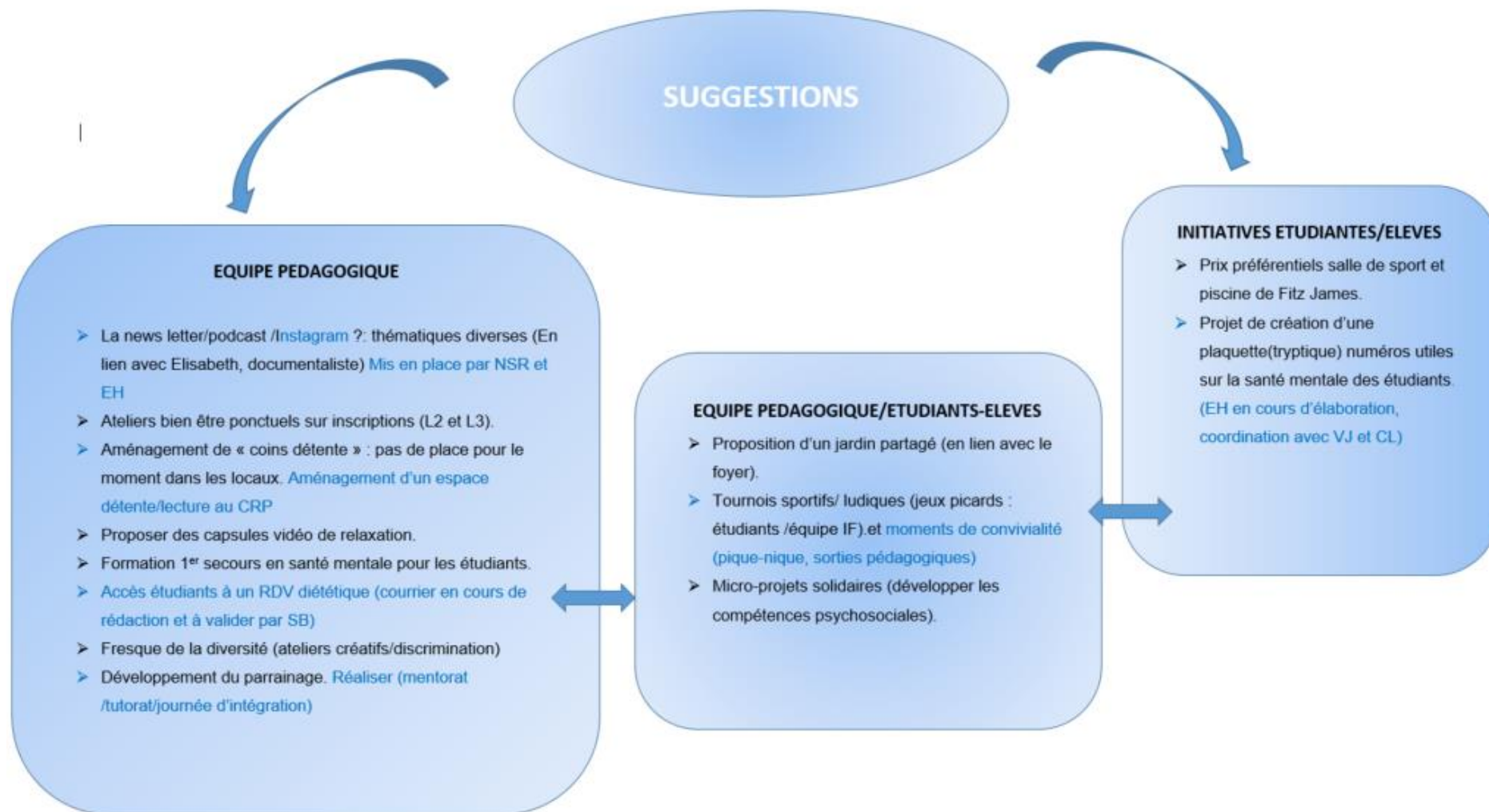
COMPETENCES	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
COMPETENCE 8 Rechercher et traiter des données scientifiques et professionnelles	UE 6.1.S1 Méthode de travail et TIC			UE 3.4.S4 Initiation à la démarche de recherche		UE 3.4.S6 Initiation à la démarche de recherche
	UE6.2.S1 Anglais professionnel	UE 6.2.S2 Anglais professionnel	UE 6.2.S3 Anglais professionnel	UE6.2.S4 Anglais professionnel	UE 6.2.S5 Anglais professionnel	<i>UI 5.6.S6 : Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles</i>
						UE6.2.S6 Anglais professionnel

Les activités de simulation par compétence de 9 à 10

Compétences	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
COMPÉTENCE 9 Organiser et coordonner les interventions soignantes			UE 3.3 /M8/bloc 5 M10 <ul style="list-style-type: none"> Les complications du décubitus du patient en interprof (prise en soins / transmissions : communications et Traitements) TD organisation et inter professionnalité (Play mobile) avec programmation de soins <i>simulation procédurale et /ou standardisée</i>	bloc 2 /M5 Ergonomie en simulation	UE 3.3.S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité Journée Interprofessionnalité Interne ? +ESI et EAS <i>simulation standardisée</i>	
					UE 5.5 (UE 4.6) Situation simulée d'éducation thérapeutique + chambre des erreurs <i>simulation standardisée</i>	
COMPÉTENCE 10 Informier, former des professionnels et des personnes en formation				UE 3.5 /M7 <ul style="list-style-type: none"> Simu accueil d'un stagiaire : un étudiant joue le rôle de l'accueillant et un autre celui de l'accueilli démarche d'encadrement Posture tuteur : resituer l'encadrement, dans la démarche générale. <i>Jeux de rôle</i>		
				UI 5.4.S4 : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires <i>Jeux de rôle</i>		

Annexe 15 Soins en santé mentale





Annexe 16 : Plans de santé publique

Intitulé	Lien hypertexte	U.E.	Compétence(s)
<p>3^{ème} Plan national maladies rares 2018-2022</p> <p>4^{ème} Plan national maladies rares (PNMR4) est actuellement en cours, couvrant la période de 2023 à 2027</p>	<p>https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnmr_3_v25-09pdf.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/cp_vers_un_4eme_plan_national_maladies_rares.pdf</p>	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C1
<p>3^{ème} Schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares 2021-2025</p>	<p>https://www.cnsa.fr/sites/default/files/2024-04/PUB-snhr-web-pap.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.3 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie</p>	C1
<p>4^{ème} Plan national santé-environnement : « un environnement, une santé » 2021-2025 (PNSE4)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnse4.pdf</p>	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
<p>4^{ème} Plan santé au travail 2021-2025 (PST4)</p>	<p>https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pst4.pdf</p>	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5

<p>4^{ème} Programme national nutrition santé 2019-2023</p> <p>Le 4^{ème} PNNS a été prolongé en 2024 pour une meilleure articulation avec la future Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) à l'horizon 2030 et le prochain PNNS 2025-2030</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_2019-2023.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/annexe_pnns4_alimentation.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_om_bilan_maj_septembre_2022.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/le-programme-national-nutrition-sante/article/programme-national-nutrition-sante-pnns-professionnels</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Annexe du PNNS 2019 -2023 « État des connaissances sur l'état nutritionnel, la consommation alimentaire, le niveau d'activité physique, la sédentarité et les pathologies liées à l'alimentation en France »</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/annexe_pnns4_alimentation.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Feuille de route « Prise en charge des personnes en situation d'obésité » 2019-2022</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_obesite_2019-2022.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Programme national de l'alimentation et de la nutrition (PNAN)</p>	<p>https://agriculture.gouv.fr/pnan-le-programme-national-de-l'alimentation-et-de-la-nutrition</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Programme national nutrition santé 4 - volet outre-mer</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnns4_om_bilan_maj_septembre_2022.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

<p>5^{ème} plan national de développement des soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie 2021-2024</p>	<p>https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan-fin-de-vie-2022.pdf</p>	<p>U.E.4.7 Soins palliatifs et fin de vie</p>	<p>C4</p>
<p>Deuxième stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens 2019-2022 (SNPE2)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/snpe_2_2019_2022.pdf https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/snpe_2_-_plan_d_action.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Stratégie Nationale Maladies Neurodégénératives 2024-2028 (MDN)</p>	<p>https://solidarites.gouv.fr/strategie-nationale-maladies-neurodegeneratives-lancement-des-travaux-de-concertation https://surorthophonie.com/rapport-strategie-nationale-maladies-neurodegeneratives-2024-2028</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.7 Processus dégénératifs</p>	<p>C4 C5</p>
<p>Feuille de route « Prise en charge des personnes en situation d'obésité » 2019-2022</p> <p>Pas de nouvelle feuille de route pour le moment</p> <p>Rapport « Mieux prévenir et prendre en charge l'obésité en France » (24 avril 2023)</p>	<p>https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_obesite_2019-2022.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_laville.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Feuille de route Santé mentale et psychiatrie (28 juin 2018)</p> <p>Document évolutif</p>	<p>https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180628_-_dossier_de_presse_-_comite_strategie_sante_mentale.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route.sante-mentale-psychiatrie-2024.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.6 Processus psychopathologiques</p>	<p>C4 C5</p>

<p>Feuille de route Grand âge et autonomie (30 mai 2018)</p>	<p>https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_grandage-autonomie.pdf https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-11/Strategie-bien-veillir-novembre-2023.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.7 Processus dégénératifs</p>	<p>C4 C5</p>
<p>Plan 2007-2011 pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques (Avril 2007)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_maladies_chroniques_2007-2011.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan2007_2011.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.3 Santé, maladie, handicap, accident de la vie</p>	<p>C1 C5</p>
<p>Plan 2010-2012 en faveur des personnes sourdes ou malentendantes Actuellement, il n'y a pas de nouveau plan national ayant remplacé formellement celui de 2010-2012</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_en_faveur_des_personnes_sourdes_ou_malentendantes_-_10_02_2010.pdf https://www.cnsa.fr/sites/default/files/2024-04/informer_les_personnes_sourdes_et_malentendantes-2.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C1</p>
<p>Plan ministériel 2022-2026 pour le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/planprelevementgreffe_ot_2022_2026.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan ministériel 2022-2026 pour la procréation, l'embryologie et la génétique humaines</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_2022_2026_procreation_embryologie-genetique_hum.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

<p>Plan ministériel 2022-2026 pour le prélèvement et la greffe de cellules souches hématopoïétiques</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_2022_2026_prelevementgreffe_csh.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan d'actions stratégiques 2010-2014 - Politique de santé pour les personnes placées sous-main de justice</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_actions_strategiques_detenus.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_ppsmj_2017.pdf https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/migrations/portail/art_pix/Evaluation-politique-de-sante-PPSMJ_Rapport%20definitif.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan d'amélioration de la prise en charge de la douleur 2006-2010</p> <p>Le 4ème programme national 2013-2017 d'actions douleur : un projet à l'arrêt malgré un an de travail</p> <p>Depuis 2013, aucun plan, aucun programme, aucune action gouvernementale n'ont été mis en œuvre autour de la douleur</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_d_amelioration_de_la_prise_en_charge_de_la_douleur_2006-2010_.pdf https://www.sfetd-douleur.org/wp-content/uploads/2019/08/hcspr20110315_evaldouleur20062010.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C4 C5</p>
<p>Plan blanc élargi</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_blanc2006-2.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_de_l_etablissement_de_sante_en_tension.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>

<p>Plan stratégique IV de lutte contre la pollution par la chlordécone 2021-2027</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_chlordecone_iv_fevrier_2021-2.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_strategique_de_lutte_contre_la_pollution_par_la_chlordecone_2021-2027_bilan_annuel.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/2e_bilan_annuel_chlordecone_2022.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan d'élimination de la rougeole et de la rubéole congénitale en France 2005-2010</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_elimination_rougeole.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan Hôpital 2012</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_100210-Hopital2012.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/200113-cp_deploiement_investir_pour_l_hopital.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/brochure_investirpourhopital.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan Santé 2022</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/ma_sante_2022_pages_vdef_.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Séjour de la santé – Recommandations Juillet 2020</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/recommandations_mission_notat_-_sejour_de_la_sante.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan pour la sécurité des professionnels de santé</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_securite-professionnels-de-sante.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Plan micropolluants 2016-2021 pour préserver la qualité des eaux et la biodiversité (mise à jour de 2020)</p>	<p>https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/publications/Plan%20micropolluants%202016-2021%20pour%20pr%C3%A9server%20la%20qualit%C3%A9%20des%20eaux%20et%20la%20biodiversit%C3%A9.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C4 C5</p>

Plan national d'action 2020-2024 pour la gestion du risque lié au radon	https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Plan_action_radon_2020-2024_fev21.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan national canicule	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/180731_-_cp_-_plan_national_canicule.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan national de gestion des vagues de chaleur	https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Plan%20gestion%20des%20vagues%20de%20chaleur%20MAJ%202024%20V18-06-2024.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022	https://www.drogues.gouv.fr/publication-du-plan-national-de-mobilisation-contre-les-addictions-2018-2022	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C4
Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027 (Mars 2023)	https://www.drogues.gouv.fr/le-gouvernement-publie-la-strategie-interministerielle-de-mobilisation-contre-les-conduites	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 (PNLT)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_contre_le_tabac.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C4
Plan d'actions national « accidents vasculaires cérébraux 2010-2014 »	https://www.avc-normandie.fr/media-files/plan-d-actions-avc_2010-2014.1611.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/liste_des_actions_du_plan_AVC.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.8 Processus obstructifs	C4 C5
Plan national anti-dissémination chikungunya et de la dengue en métropole (2015)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Instruction_et_Guide_chik_dengue_16_avril_2015.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_modalite_mise_en_oeuvre_plan_anti_dissemination_chikungunya_et_dengue.pdf#:~:text=La%20surveillance%20entomologique%20relative%20au%20risque%20de%20transmission%20de%20la	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5

Plan national de lutte contre les hépatites B et C 2009-2012	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_national_Hepatitis.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C4
	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Hepatitis_Rapport_final_comite_de_suivi_2012.pdf	U.E.2.5 Processus inflammatoires et infectieux	C5
Plan national de prévention bucco-dentaire 2006-2010 (PNPBD)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_national_de_prevention_bucco-dentaire_2006-2010.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan national de prévention et de lutte « Pandémie grippale » - Octobre 2011	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_Pandemie_Grippale_2011.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan national de lutte contre le VIH/Sida et les IST 2010-2014	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_national_lutte_contre_le_VIH-SIDA_et_les_IST_2010-2014.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C4
		U.E.2.5 Processus inflammatoires et infectieux	C5
Plan national de prévention des accidents de la vie courante (AcVC) (2009)	https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/article/accidents-de-la-vie-courante	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes (Novembre 2016)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_bienetrejeunes_29novembre2016.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5

4 ^{ème} Plan santé au travail 2021-2025 (PST)	https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/pst4.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Plan d'actions « Pour un usage raisonné des écrans par les enfants et les jeunes » (Février 2022)	https://solidarites.gouv.fr/plan-dactions-pour-un-usage-raisonne-des-ecrans-par-les-jeunes-et-les-enfants-et-extension-du-site	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Priorité prévention : rester en bonne santé tout au long de sa vie 2018-2021 (PNSP)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_pnsp_2018_-_2021_ensemble_mesures.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.4.6 Soins éducatifs et préventifs	C5
Programme d'actions en faveur de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) 2005-2010 : « connaître, prévenir et mieux prendre en charge la BPCO »	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/plan_bpc0.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.8 Processus obstructifs	C4 C5
Programme de lutte contre la tuberculose en France 2007-2009 (Juillet 2007)	https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/prog_tuberculose_2007_2009.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé	C5
Programme pluriannuel – Psychiatrie et santé mentale 2018-2023 (mis à jour en oct. 2020)	https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-12/programme_pluriannuel_-_psychiatrie_et_sante_mentale_2018-2023_mise_a_jour.pdf	U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.6 Processus psychopathologiques	C4 C5

<p>Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (Propias) (Juin 2015)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/propiasjuin2015.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.10 Infectiologie, Hygiène</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>
<p>Programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017</p> <p>Stratégie nationale de santé 2023-2033 (en cours de finalisation)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_d_amelioration_de_la_politique_vaccinale_2012-2017_2_.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_amelioration_politique_vaccinale.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/projet_sns.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C5</p>
<p>Programme national pour la sécurité des patients 2013 -2017 (PNSP)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_pour_la_securite_des_patients_2013-2017-2.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C7</p>
<p>Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 – Feuille de route 2021-2025</p>	<p>https://www.onco-hdf.fr/app/uploads/2021/02/Feuille-de-route-strate%CC%81gie-de%CC%81cennale-de-lutte-contre-les-cancers.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p> <p>U.E.2.9 Processus tumoraux</p>	<p>C4</p> <p>C5</p>
<p>Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie-endometriose.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C4</p>

<p>Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : autisme, DYS, TDAH, TDI : garantir aux personnes des accompagnements de qualité et le respect de leurs choix (Novembre 2023)</p>	<p>https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-11/DP%20strat%C3%A9gie%20nationale%20TND%202023_2027.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.6 Processus psychopathologiques U.E. 2.3 Santé, maladie et handicap</p>	<p>C4 C5</p>
<p>Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_nationale_2022-2025_prevention_des_infections_et_de_l_antibioresistance.pdf</p>	<p>U.E.2.10 Infectiologie, Hygiène</p>	<p>C3</p>
<p>Stratégie nationale sport santé 2019-2024 (SNSS)</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/la_strategie_nationale_sport_sante_2019-2024.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé</p>	<p>C1</p>
<p>Stratégie nationale de santé sexuelle – Agenda 2017-2030 Feuille de route stratégie nationale de santé sexuelle 2021-2024</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_nationale_sante_sexuelle.pdf https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_sante_sexuelle_16122021.pdf</p>	<p>U.E.1.2 Santé publique et économie de la santé U.E.2.5 Processus inflammatoires et infectieux</p>	<p>C4 C5</p>
<p>Feuille de route 2024-2027 Pénurie de médicaments : « garantir la disponibilité des médicaments et assurer à plus long terme une souveraineté industrielle »</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille-de-route-medicaments-fevrier-2024.pdf</p>		

<p>1^{ère} feuille de route nationale sur la sécurité des soins 2023-2025 « Sécurité des patients et des résidents »</p>	<p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-_objectifs_traversaux_vf.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_1_vf.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_2_vf.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_3_vf.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_4_vf.pdf</p> <p>https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route-axe_5_vf.pdf</p>		
--	---	--	--